



Décès de Abassi Madani, co-fondateur du FIS

● Madani Abassi (communément appelé Abassi Madani), est décédé, ce mercredi 24 avril (hier), à l'âge de 88 ans. Il était l'un des fondateurs du Front islamique du salut (FIS).



Aéroport d'Alger

4,5 millions de passagers transférés vers la nouvelle aérogare

L'ECHO
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 8^e Année - Jeudi 25 avril 2019 - 19 Chaâbane 1440 - N° 2079 - Algérie : 10 DA / 1 €

www.lechodalgerie-dz.com

Gaïd Salah rassure les Algériens :

«L'argent pillé sera récupéré par la force de la loi»



Bouchachi répond à Gaïd Salah :

«La solution à la crise est en dehors de la Constitution»

L'avocat et militant de la défense des droits de l'Homme, Maître Mustapha Bouchachi, a longuement détaillé, hier, la feuille de route pour une véritable transition devant permettre à l'Algérie de connaître le vrai changement démocratique. Animant une conférence-débat à l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, intitulée «Quelles solutions poli-

tiques pour la crise actuelle en Algérie ?», Bouchachi a soutenu qu'il n'est plus possible de rester dans l'option constitutionnelle pour le règlement de la crise politique que traverse l'Algérie.

Pour lui, la solution est en dehors de la Constitution qu'on a héritée de la période de règne de l'ancien Président Abdelaziz Bouteflika. Il a suggéré de s'inspirer des

expériences des pays ayant connu un régime dictatorial en Europe centrale ainsi que celle de la Tunisie. Plus précis, Bouchachi a plaidé en faveur d'une présidence collégiale pour gérer la période de transition avec un gouvernement de technocrates à mettre en place, en concertation avec la classe politique, la société civile et le mouvement populaire....

Lire page 5



21 Echos du jour

Chlef

Arrestation d'un baron de la drogue et saisie de près de 8 kg de stupéfiants

Des éléments du groupement territorial de la gendarmerie de Chlef ont arrêté l'un des plus grands trafiquants de drogue de la région, et procédé à la saisie de près de 8 kg de drogues et 2 pistolets, a indiqué, hier, un communiqué rendu public par la cellule de communication de ce corps sécuritaire. Selon le document, cette arrestation fait suite à un mandat d'amener délivré à l'encontre du suspect, par le juge d'instruction près le tribunal de Chlef, sous le chef d'inculpation de «constitution d'une association de malfaiteurs et tentative

de meurtre avec préméditation et guet-apens». L'exploitation des informations fournies par le suspect arrêté, travaillant comme transporteur et magasinier pour le compte d'un baron de la drogue, a permis la saisie, selon la même source, de 7,950 kg de drogues, outre 2 pistolets (dont un 16 mm), 22 cartouches, de calibre 16 mm, et une importante somme d'argent. L'enquête est toujours en cours en vue de l'arrestation du reste des éléments de ce réseau et leur présentation devant la justice, est-il ajouté de même source.



Accidents de la circulation 37 morts et plus de 1300 blessés en une semaine

Trente-sept personnes ont perdu la vie et 1349 ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus du 14 au 20 du mois en cours, dans plusieurs régions du pays, a indiqué, hier, un bilan des services de la Protection civile. La wilaya d'Oum El Bouaghi déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 5 personnes, alors que 18 autres ont été blessées dans 20 accidents de la route. Durant la même période, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'évacuation de 11040 malades vers des structures sanitaires, effectué 4547 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses et sont intervenus pour l'extinction de 707 incendies urbains, industriels et autres.

Tiaret

Saisie d'un fusil de chasse



Selon le groupement de gendarmerie, une arme à feu et des munitions ont été saisies dans les communes de Nadhora et Rechaïga. Il s'agit d'un fusil de chasse, de 300 g de chevrotine et d'une cinquantaine de cartouches de 12 et 16 millimètres. Les 2 individus arrêtés ont été déférés devant le tribunal territorialement compétent et condamné à une amende

de 10 millions de centimes. Par ailleurs, 8 personnes accusées de vol de bétail, ont été arrêtées par la Gendarmerie nationale à Sidi Hosni, dans la wilaya de Tiaret, apprend-on dans un communiqué du groupement territorial de la gendarmerie de Tiaret. C'est le vol d'une vache dans le douar de Menanda qui a donné l'alerte, permettant aux gendarmes

de mettre la main rapidement sur 2 individus à bord d'un véhicule, une «Mazda», avant d'arrêter 6 autres complices à bord d'un autre véhicule. Déférés devant le tribunal de Tiaret, les 8 mis en cause ont été relâchés après le retrait de la plainte par la victime, selon le communiqué du groupement territorial de la gendarmerie.

El Bayadh Les directeurs de l'action sociale et de la Maison de la culture placés sous contrôle judiciaire

Le juge d'instruction près la Cour d'El Bayadh a placé, mardi, les directeurs de l'action sociale et de la Maison de la culture et 9 autres fonctionnaires sous contrôle judiciaire, a-t-on appris des services de la sûreté de wilaya. Les poursuites judiciaires contre les suspects interviennent suite à des enquêtes menées auparavant par les services de la sûreté de wilaya au sujet de détournement et de dilapidation de deniers publics. Présenté au procureur de la République près la Cour d'El Bayadh, ce dossier a été transféré devant le juge d'instruction qui a ordonné de placer le directeur de wilaya de l'action sociale, en compagnie de 5 fonctionnaires de ce secteur, sous contrôle judiciaire. Le juge d'instruction a prononcé également une décision de placement du directeur de la maison de la culture d'El Bayadh et 4 autres fonctionnaires sous contrôle judiciaire.

Lutte contre la criminalité Trois narcotrafiquants arrêtés en possession de 52 kg de kif à Béchar

Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé et la sécurisation des frontières, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, le 23 avril 2019, près de Beni Ounif, wilaya de Béchar -

3^e Région militaire, 3 narcotrafiquants à bord d'un véhicule touristique, chargé de 52 kg de kif traité». Par ailleurs, des détachements de l'ANP «ont intercepté, lors d'opérations distinctes menées à Tamanrasset - 6^e RM, 8 orpailleurs et saisi 12 groupes électrogènes,

11 marteaux piqueurs, un détecteur de métaux, ainsi qu'un véhicule tout-terrain et un téléphone satellitaire», alors qu'un autre détachement de l'ANP «a saisi 2430 unités de tabac, à Biskra - 4^e RM».

DGSN

Saisie de 25 kg de cannabis traité à Tlemcen

Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, notamment le trafic de drogue, les forces de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Tlemcen, ont mis fin, au cours de cette semaine, aux agissements d'un réseau de trafic de drogue à l'ouest, composé de 7 présumés auteurs et ont récupéré une quantité de 25 kg de cannabis traité». L'interpellation des 7 présumés auteurs impliqués dans des affaires liées au trafic de drogue et la récupération de 25 kg de cannabis traité, ont été effectuées suite à l'exécution de

mandats de justice par les forces de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Tlemcen qui ont agi sur information. «Une procédure judiciaire a été établie à l'encontre des mis en cause». Dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, notamment la détention illégale de psychotropes, les forces de police ont saisi 2640 comprimés de psychotropes et 14 flacons de produits barbituriques et ont arrêté 2 présumés auteurs impliqués dans ces délits à Constantine et à Tébessa, selon la DGSN. Un présumé auteur

impliqué dans une affaire liée au trafic de psychotropes a été interpellé, en possession de 2240 comprimés, par les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire de Bir El Ater, à Tébessa, lors d'un point de contrôle inopiné au centre-ville. Un autre présumé auteur impliqué dans une affaire liée au trafic de psychotropes a été arrêté par les forces de la police judiciaire de Constantine, qui ont récupéré 400 comprimés et 14 flacons de produits barbituriques, lors d'une opération de recherche.



<p>Édité par la Sarl Echo Médias Algérie</p> <p>Directeur Général Fondateur Tewfiq Meraou</p> <p>L'ECHO D'ALGERIE Quotidien National d'Information</p> <p>www.lechodalgerie-dz.com</p>	<p>Directeur de la Publication Ahsene Saaid</p> <p>Rédacteur en Chef Mouloud Hamdi</p> <p>Directeur Technique Walid Boumaaraf</p>	<p>Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger</p> <p>Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Rais - Alger</p> <p>Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02</p> <p>Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04</p> <p>بنك التنمية المحلية BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL</p> <p>Compte N° : 005001114002013631013</p>	<p>Anep Tél : 021 73 76 78 021 73 71 28 Fax : 021 73 95 59</p> <p>Diffusion Ouest-Centre-Est Zigzag Expresse Impression SIA</p>	<p>• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.</p>
	<p>E-mail : echodalgerie@gmail.com</p>		<p>L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information</p>	<p>@echodalgerie_dz</p>

Gaïd Salah rassure les Algériens : «L'argent pillé sera récupéré par la force de la loi»

En visite de travail et d'inspection à la 1^{re} Région militaire à Blida, le chef d'état-major de l'ANP est revenu, encore une fois, sur la situation politique que vit le pays en affirmant l'engagement et la volonté de l'Armée à faire face aux plans visant à semer la discorde et la sédition entre les Algériens et en réitérant les «garanties suffisantes» pour que la justice puisse poursuivre le traitement des dossiers liés à la corruption «sans aucune contrainte ni pression».

Gaïd Salah a souligné, à ce propos, que «le peuple algérien a exprimé par ses marches pacifiques à travers tout le pays, son attachement solide à sa patrie et la noblesse de ses aspirations». Le peuple a affirmé «sa mobilisation sincère pour la sécurité et le progrès de l'Algérie et pour barrer toutes les voies aux tentatives de déstabilisation et de dévoiement de ce parcours pacifique et civilisé, lors duquel le peuple algérien a démontré son attachement à sa terre et à ses ambitions légitimes à construire un Etat fort, sûr et prospère, où participeraient tous ses enfants dévoués à édifier ses institutions, ayant pour fondement l'intérêt suprême de la nation, pour base l'équité sociale et pour piliers, la sincérité, le dévouement et la loyauté envers Allah et la nation», a-t-il souligné. Il a relevé que face à ces plans qui tendent à «semer les graines de la discorde et de la sédition entre les Algériens et leur armée, l'ANP continue à leur faire face, conformément aux dispositions de la Constitution et des lois républicaines. Cela atteste de la réussite des unités de sécurité, en charge du maintien de l'ordre, à déjouer les diverses tentatives visant à semer la terreur et l'anarchie et troubler l'ambiance calme et sereine caractérisant les marches citoyennes», a-t-il affirmé, précisant que «ceci a été confirmé par l'interpellation, au courant de la fin de la semaine passée, d'individus en possession d'armes à feu, d'armes blanches et de grenades lacrymogènes, ainsi qu'une grande quantité de psychotropes et des moyens de communication». Le général de corps d'armée a, par la même occasion, réitéré son appel à la justice afin d'«accélérer la cadence des poursuites judiciaires concernant les affaires de corruption et de dilapidation des deniers publics», ajoutant que le commandement de l'ANP «offre des garanties suffisantes aux services judiciaires pour poursuivre avec détermination et en toute liberté, sans aucune contrainte ni pression, le jugement de ces corrupteurs». Par ailleurs, il a indiqué avoir «appelé l'appareil de la justice», dans ses interventions précédentes, en vue d'«accélérer la cadence des poursuites judiciaires concernant les affaires de corruption et de dilapidation des deniers publics et de juger tous ceux qui ont pillé l'argent du peuple». Dans ce contexte, précisément, Gaïd Salah a valorisé «la réponse de la justice quant à cet appel qui représente

un volet important des revendications légitimes des Algériens». Il a également assuré que le Commandement de l'ANP «offre des garanties suffisantes aux services judiciaires pour poursuivre avec détermination et en toute liberté, sans aucune contrainte ni pression, le jugement de ces corrupteurs. Ces dispositions permettront ainsi de rassurer le peuple que son argent pillé sera récupéré par la force de la loi et avec la rigueur requise». Pour Gaïd Salah, «l'alignement de l'ANP aux côtés du peuple afin d'atteindre ses objectifs visant à opérer le changement escompté et sa mobilisation continue pour accompagner les Algériens dans leurs marches pacifiques et leur sécurisation, découle de la cohésion et de la concordance dans les visions et la démarche empruntée entre le peuple et son armée, une cohésion qui semble déranger ceux qui portent une animosité profonde envers l'Algérie et son peuple et ce, malheureusement, en conspirant avec des parties intérieures, qui ont vendu leur âme et ont hypothéqué l'avenir de leurs concitoyens pour des fins et des intérêts personnels étroits». Il a rassuré que «notre pays, qui a su traverser diverses épreuves et crises tout au long de son histoire, saura, sans nul doute, sortir plus fort et plus solide de sa crise actuelle». L'ANP, «partant de ses convictions profondes et ancrées quant à la nécessité de préserver les liens de communication avec sa profondeur populaire enracinée, qui constitue son appui, la source de sa force et le secret de sa résistance face à tous les dangers et toutes les menaces, continuera en cette conjoncture sensible, à adopter la même démarche sincère en informant les citoyens régulièrement de tout ce qui a trait à leur sécurité et la sécurité de leur pays», a encore mentionné Gaïd Salah. Il a réitéré également l'engagement de l'ANP à «préserver les nombreux acquis et réalisations de la nation, ainsi que l'accompagnement du peuple et de ses institutions à travers la mise en œuvre des solutions possibles, tout en approuvant toute proposition constructive et initiative utile allant dans le sens du dénouement de la crise et menant le pays vers la paix». «Notre pays, qui a transcendé les différentes épreuves et crises qui l'ont secoué tout au long de son histoire, sortira indéniablement plus fort et plus solide de sa crise actuelle et ce, grâce à la cohésion parfaite et le lien affectif profond et la confiance exceptionnelle indissociable entre



le peuple et son armée, qui porte l'intérêt de la nation au-dessus de toute considération», a-t-il assuré. «L'Algérie demeure fière, comme à son accoutumée, et que sa bannière révolutionnaire de novembre flotte haut dans le ciel, symbole national sacré de notre glorieuse révolution et un acquis populaire précieux arraché au prix du sang, pour que vive notre peuple uni et en harmonie sous ce drapeau national et sa bannière, un drapeau qui ne changera jamais au grés des circonstances et ne s'affectera guère par les changements, un drapeau qui restera éternellement jusqu'au jour du jugement, par fidélité à nos vaillants martyrs qui ont irrigué de leur sang béni cette terre pure», a-t-il souligné. Gaïd Salah avait déjà mis en garde contre «certaines personnes qui continuent d'activer contre la volonté du peuple et d'œuvrer à attiser la situation et inciter à entraver les solutions de sortie de crise». Dans ce contexte, il avait insisté sur la nécessité pour la justice de «poursuivre les individus impliqués dans des affaires de corruption et accélérer la

cadence du traitement des différents dossiers concernant certaines personnes ayant bénéficié indument de crédits estimés à des milliers de milliards, causant préjudice au Trésor public et dilapidant l'argent du peuple». Gaïd Salah avait, par la même occasion, assuré que «toutes les perspectives possibles restent ouvertes» afin de «surpasser les difficultés et trouver une solution à la crise dans les meilleurs délais». «Nous, en tant que Haut Commandement de l'ANP et face à la responsabilité historique que nous assumons, nous respectons parfaitement les dispositions de la Constitution pour la conduite de la transition, et je voudrais réitérer que toutes les perspectives possibles restent ouvertes afin de surpasser les difficultés et trouver une solution à la crise dans les meilleurs délais», a-t-il soutenu. Il avait réitéré aussi l'engagement «immuable» de l'ANP à «accompagner la phase de transition», tout en soulignant la nécessité de «suivre la voie de la sagesse et de la patience».

T. Benslimane



Au moment même où Gaïd Salah prononçait son discours sur l'état de la Nation, les membres du Comité central du FLN

se tiraient le chignon et il ne leur manquait que des gifles à distribuer dans tous les sens. La salle de la réunion s'était subitement

FLN Grandeur et décadence

transformée en un ring, chacun se donnant raison dans la bousculade. C'était, mardi, lors de la réunion extraordinaire du comité central initiée par Djamel Ould Abbas, lui-même absent puisque faisant l'objet d'une étude pour la levée de son immunité parlementaire, car convoqué par la Justice. À l'issue de cette réunion, un nouveau secrétaire général du FLN devait être élu. Cette réunion devait marquer la fin de Mouad Bouchareb à la tête de la coordination du parti. Cependant, Boumahdi a décidé de suspendre la réunion, en raison de la pagaille qui a régné lors de cette réunion. Des militants et des membres du Comité central appartenant à différentes factions du parti, scindé en plusieurs groupes, se sont bagarrés dans la salle des réunions du Centre international des conférences (CIC). Certaines vidéos diffusées sur les réseaux sociaux montrent bien la violence de cette réunion. Il y a eu des échanges verbaux violents et des insultes, comme celles proférées par le président de séance, Ahmed

Boumahdi. Plusieurs membres du Comité central ont quitté la salle, choqués par ces scènes désolantes qui n'honorent assurément pas leurs responsables. Grandeur et décadence. Certains pointent d'un doigt accusateur Djamel Ould Abbas, qui a été derrière cette réunion à laquelle il n'est d'ailleurs pas venu. Djamel Ould Abbas a envoyé sa démission par écrit. Certains membres du Comité central ont démissionné séance tenante, comme l'ancien ministre Abdelkader Khoumri, ainsi que le président de l'APW de Constantine. Depuis le début du mouvement populaire réclamant le changement du système, les différends s'aggravent au FLN, déjà divisé en plusieurs groupes. D'ailleurs, le groupe autour du directeur de Mouad Bouchareb a contesté cette réunion en saisissant le Conseil d'Etat. Il y a aussi le groupe d'Abdelkrim Abada et celui d'Abderrahmane Balayat qui continuent à agir contre les responsables actuels du Parti. Cela, pendant que la rue réclame son «renvoi au musée».

Rachat de la compagnie pétrolière Anadarko Chevron et Occidental Petroleum se livrent une guerre sans merci

La compagnie américaine basée au Texas, Occidental Petroleum, a déclaré, hier, qu'elle faisait une offre supérieure à celle de Chevron pour acquérir Anadarko, ouvrant ainsi la porte à une guerre d'enchères entre les deux groupes américains.

Dans un communiqué rendu public hier, Occidental Petroleum, a indiqué avoir transmis une lettre au Conseil d'administration d'Anadarko dans laquelle elle a présenté une offre supérieure à celle de Chevron, en proposant 76 dollars par action. Chevron, 2^e plus grand pétrolier américain, a annoncé le 12 avril dernier, qu'il était parvenu à un accord définitif pour le rachat de toutes les actions en circulation du groupe Anadarko pour 33 milliards \$, soit 65 \$/action.

La valeur totale de la transaction proposée par Chevron s'élève à 50 milliards \$, incluant également la prise en charge de la dette nette et de la valeur comptable des intérêts minoritaires, alors qu'Occidental Petroleum a proposé une offre de 57 milliards \$. Occidental Petroleum a indiqué dans cette lettre, qu'il avait fait trois propositions pour acquérir Anadarko depuis fin mars et qu'il était «surpris et déçu» que le conseil d'administration d'Anadarko n'ait pas discuté ces offres avec lui.

«Nous nous concentrons sur Anadarko depuis plusieurs années parce que nous estimons depuis longtemps que nous sommes idéalement positionnés pour

générer une valeur ajoutée «de cette acquisition, précise le groupe qui a déclaré «attendre avec intérêt» une discussion avec le Conseil d'administration d'Anadarko pour le rachat de cette compagnie. Présent au Mozambique où il opère un méga projet de GNL, Anadarko détient également d'importants actifs en Algérie où il figure comme le plus grand producteur de brut parmi les partenaires de Sonatrach. Anadarko a souhaité, en mars dernier, reconduire ses contrats de production en Algérie et y renforcer son activité. Le groupe qui, produit près de 260 000 barils/jour, avait demandé l'extension de tous ses contrats d'exploitation d'hydrocarbures en Algérie. Le premier contrat portant sur le champ Hassi Berkine (HBNS) où le groupe exploite les blocs 404 et 208, arrive à échéance en 2023. Le groupe exploite également en partenariat avec Sonatrach, le gisement El Merk, à Illizi, qui représente l'une des plus grandes découvertes de brut réalisées en Algérie ces dernières années, avec des réserves estimées à 1,2 milliard de barils de pétrole et de condensat.

Koulache M.



Rabehi, à propos de la crise politique : «J'appelle toutes les parties concernées à se réunir autour d'une table»



Le porte-parole du gouvernement et ministre de la Communication, Hassane Rabehi, a affirmé, hier, que le dialogue est la seule option pour sortir le pays de la crise politique qu'il traverse. Lors d'une conférence de presse, organisée au palais du gouvernement à l'issue du conseil du gouvernement, il a appelé toutes les parties concernées, société civile, partis politiques et institutions, à se réunir autour d'une table. «La culture du dialogue, le respect mutuel, la bonne foi et la lutte contre ceux dont l'intention est de déstabiliser le pays, sont des éléments déterminants pour trouver la solution

souhaitée par tous», affirme-t-il. C'est dans cet objectif, dit-il, que le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a organisé, une réunion de concertation, lundi dernier. «Si le chef de l'Etat a proposé cette rencontre, c'est aussi parce qu'en tant que citoyen, c'est le seul espace où il pouvait exprimer son opinion. S'il n'était pas présent, c'est peut-être parce qu'il pensait, vu la conjoncture actuelle, que sa présence n'était pas souhaitable, ou bien, qu'il craignait qu'on pense, qu'en prenant part à cette réunion, il imposerait ses opinions», explique-t-il, soutenant que c'est la

Constitution qui a imposé à Bensalah la lourde responsabilité de chef de l'Etat. Dans ce registre, il a estimé que ceux qui ont participé à cette rencontre sont représentatifs, même s'ils n'étaient pas nombreux. «Cette rencontre a été une tribune où ils se sont exprimés librement. On souhaite que tout le monde en fasse de même. Notamment le Hirak populaire qui doit désigner des représentants compétents pour proposer des solutions et une vision. De même que les universités et les partis politiques. Tout cela afin d'aboutir à une feuille de route dans le cadre du dialogue et de la concertation», souligne-t-il. Un dialogue où les institutions de l'Etat ne pourraient, en aucun cas, avertir-il, être exclues. «Si le gouvernement tient à l'échéance du 4 juillet pour l'élection présidentielle et s'il s'en tient aux directives de la Constitution, c'est parce que la loi l'exige», soutient Rabehi, en mettant en garde sur le risque de tomber dans le piège du vide institutionnel et constitutionnel. Interrogé sur les marches populaires, il a assuré que le gouvernement se félicite de ces manifestations à travers lesquelles la population exprime ses aspirations. «Néanmoins, le peuple ne doit pas se contenter de s'exprimer par le biais des slogans mais aussi par le travail. On espère que chaque citoyen consacre du temps à ses devoirs, dans son secteur d'activité, afin de ne pas pénaliser l'économie nationale», souligne le porte-parole du gouvernement, affirmant que la confiance de la population envers le gouvernement sera réhabilitée lorsque celui-ci

répondra aux attentes et aux besoins des citoyens. «C'est ce que, à quoi nous nous attelons», soutient-il. Toutefois, «pour que cela se fasse d'une façon plus efficace, les citoyens ne doivent pas entraver les activités de l'exécutif sur le terrain et doivent soutenir les institutions de l'Etat dans cette phase délicate. Le rejet de toutes les initiatives prises par les pouvoirs publics peuvent avoir des conséquences désastreuses», remarque-t-il, affirmant que le gouvernement est en plein processus de réflexion pour transcender la situation actuelle et assurer l'organisation d'élections libres et transparentes. Ce processus, précise-t-il, sera ponctué par des changements, des rectifications, des amendements, car il ne s'agit plus de proposer seulement des solutions constitutionnelles et institutionnelles, mais aussi d'être à l'écoute de toutes les parties. Interpellé, par ailleurs, sur le flou entourant la convocation de l'ex-Premier ministre, Ahmed Ouyahia, et le ministre des Finances, Mohamed Loukal, par la justice, il a estimé que c'est à cette dernière de trancher sur toutes les affaires dont les retombées impactent négativement l'économie et la stabilité du pays. «La justice est au dessus de tous. Mais nous devons respecter les sentiments des personnes convoquées, la dignité de leurs familles et éviter de tomber dans la diffamation», conclut-il. A une question relative à Saïd Bouteflika, il a indiqué que pour savoir si ce dernier est toujours conseiller ou pas à la présidence, il faudrait consulter le Journal officiel.

Accidents de la route 169 morts et 4742 blessés durant le 1^{er} trimestre 2019 en zones urbaines

Cent soixante-neuf personnes ont trouvé la mort et 4742 autres ont été blessées durant le premier trimestre 2019 dans des accidents de la circulation survenus en zones urbaines, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). Le facteur humain demeure la principale cause des accidents en raison, notamment, de l'excès

de vitesse, du manque de concentration et du non respect de la distance de sécurité, a précisé la même source. Les services de la sécurité routière ont recensé, lors de la même période, 13 554 délits routiers, 4306 contraventions, 3906 véhicules mis en fourrière, des mesures auxquelles s'ajoutent plus de 200 000 amendes forfaitaires et

quelques 52 000 retraits immédiats de permis de conduire, précise le communiqué de la DGSN. La DGSN poursuit ses actions de sensibilisation en matière de prévention et de sécurité routière qui se sont élevées à près de 200 000 actions au profit des usagers de la route durant le premier trimestre de l'année en cours, en sus

de 1293 cours, théoriques et pratiques, destinés aux enfants scolarisés, en vue de leur inculquer les pratiques de l'éducation routière. A cette occasion, la DGSN appelle les usagers de la voie publique à faire preuve de vigilance et à respecter le code de la route, mettant à leur disposition, 24h/24, le numéro vert 1548 et le 17 de Police secours.

Aéroport d'Alger

4,5 millions de passagers transférés vers la nouvelle aérogare

Environ 4,5 millions de passagers par an seront transférés progressivement de l'actuel aéroport international d'Alger vers la nouvelle aérogare qui sera mise en service, lundi prochain, a indiqué, hier, le directeur général de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), Tahar Allache.

Il s'agit principalement des voyageurs vers l'Europe et l'Amérique, alors que les dessertes vers les pays du Golfe (environ 1,3 millions de passagers par an) seront maintenues au niveau de l'actuelle aérogare, selon les explications de Allache lors d'une visite guidée pour les journalistes à cette nouvelle infrastructure. En effet, l'actuel aéroport international sera dédié, après l'inauguration de la nouvelle aérogare, aux vols domestiques et vers le Golfe, alors que l'aéroport national sera consacré aux vols du pèlerinage (Hadj et Omra). Quant à l'aérogare actuelle Hadj et Omra, elle sera détruite complètement et fera partie de l'assiette foncière qui accueillera, avec les terrains situés au sud de l'aéroport, une autre aérogare dont les travaux seront lancés en 2028, précise le directeur. «Nous allons procéder avec l'ouverture de la nouvelle aérogare à la réaffectation du trafic aérien en regroupant les destinations afin de fidéliser les passagers», note Allache. La mise en exploitation de la nouvelle aérogare sera également l'occasion d'entamer des opérations de rénovation de l'actuel aéroport international et qui «n'auront aucun impact sur le programme de vols», assure le directeur. Air Algérie sera la première compagnie aérienne à exploiter la nouvelle aérogare avec des vols vers Paris, avant de transférer, le 6 mai prochain, les dessertes vers les autres villes françaises.

Le 13 mai, tous les départs internationaux d'Air Algérie s'effectueront depuis la nouvelle aérogare, alors que les autres compagnies rejoindront cette infrastructure une semaine après, ajoute Allache. «La mise en exploitation de cette nouvelle infrastructure ouvre la

possibilité pour les compagnies aériennes de créer leur plate-forme de correspondances (Hub)», a-t-il avancé. Le financement de ce projet a été assuré par un crédit bancaire à hauteur de 62 milliards de dinars ainsi que des fonds propres de la SGSIA d'un montant de 12 milliards de dinars, soit un total de 74 milliards de dinars.

Le remboursement du crédit bancaire s'étale sur 13 ans, soit jusqu'en 2022. Toutefois, la société a dû payer 12 milliards supplémentaires à cause de la dévaluation de la monnaie nationale, note le directeur.

Une autre aérogare sera réalisée à partir de 2028

D'une capacité de 10 millions de passagers/an, la nouvelle aérogare de l'Aéroport international d'Alger a été réalisée par la société chinoise China state construction engineering corporation (CSCEC). Selon les prévisions de la SGSIA, les capacités d'accueil devraient être saturées en 2032, soit quatre ans après le lancement des travaux d'une autre aérogare en 2028. La nouvelle aérogare de l'aéroport d'Alger qui s'étend sur une superficie de 200 000 m², est dotée de 120 banques d'enregistrement, 12 tapis bagages, 54 ascenseurs, 37 escaliers mécaniques, 9 tapis roulants et 21 passerelles. Elle comprend également 42 postes de stationnement pour avions, 2 postes stations pour avion gros-porteurs A380 et 16 groupes électrogènes, qui se déclenchent automatiquement en cas de coupure électrique, ainsi que des dizaines de locaux commerciaux et de services, un grand carrousel sophistiqué

de tri de bagages, outre un parking de 4200 places avec un système de paiement par caisse automatique. A la faveur des équipements et systèmes performants utilisés dans cette aérogare, la durée de traitement des passagers et de leurs bagages sera «sensiblement» réduite. Dans ce sens, Allache a expliqué que la SGSIA avait acquis six scanners détecteurs d'explosifs de nouvelle génération, d'une capacité de 1800 bagages/heure pour chaque scanner. Leur coût est estimé à 9 millions d'euros, selon le directeur soulignant que ce nouveau type de scanner sera obligatoire en 2020, pour tous les aéroports internationaux.



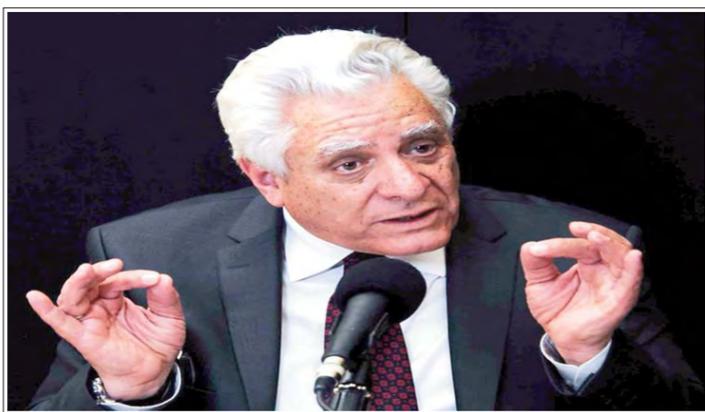
de tri de bagages, outre un parking de 4200 places avec un système de paiement par caisse automatique. A la faveur des équipements et systèmes performants utilisés dans cette aérogare, la durée de traitement des passagers et de leurs bagages sera «sensiblement» réduite. Dans ce sens, Allache a expliqué que la SGSIA avait acquis six scanners détecteurs d'explosifs de nouvelle génération, d'une capacité de 1800 bagages/heure pour chaque scanner. Leur coût est estimé à 9 millions d'euros, selon le directeur soulignant que ce nouveau type de scanner sera obligatoire en 2020, pour tous les aéroports internationaux.

En outre, la nouvelle aérogare est dotée de détecteurs de nucléaire et de radioactivité, une nouveauté pour une infrastructure aéroportuaire algérienne. Cette aérogare fonctionne avec un effectif global de 500 employés, selon Allache précisant que 94 formations spécialisées sur site, dans les différents domaines d'intervention, avaient été organisées par la SGSIA durant l'année passée pour assurer un service de «haute qualité».

Avec l'entrée en service de la nouvelle aérogare, le chiffre d'affaires, estimé à 9 milliards de dinars en 2018, devrait augmenter de près de 5%, d'après les déclarations de Allache.

Période de transition

Bouchachi répond à Gaïd Salah : «La solution à la crise est en dehors de la Constitution»



L'avocat et militant de la défense des droits de l'Homme Maître Mostapha Bouchachi, a longuement détaillé, hier, la feuille de route pour une véritable transition devant permettre à l'Algérie de connaître le vrai changement démocratique. Animant une conférence-débat à l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, intitulée «Quelles solutions politiques pour la crise actuelle en Algérie ?», Bouchachi a soutenu qu'il n'est plus possible de rester dans l'option constitutionnelle pour le règlement de la crise politique que traverse l'Algérie. Pour lui la solution est en dehors de la Constitution qu'on a héritée de la période de règne de l'ancien Président Abdelaziz Bouteflika. Il a suggéré de s'inspirer des expériences des pays ayant connu un régime dictatorial en Europe centrale ainsi que celle de la Tunisie. Plus précis, Bouchachi a plaidé en faveur d'une présidence collégiale pour gérer la période de transition avec

un gouvernement de technocrates à mettre en place, en concertation avec la classe politique, la société civile et le mouvement populaire.

L'organisation des élections devrait être confiée à une commission nationale indépendante que présidera une personnalité qui n'a aucun lien avec le système en place. A ce propos il a cité l'exemple tunisien dont cette mission avait été confiée à l'opposant et militant de défense des droits de l'Homme en l'occurrence, Kamel Djebdoubi. Tandis qu'à l'échelle locale, des représentants issus du mouvement populaire, des enseignants, des avocats et autres seront élus pour constituer les commissions chargées de superviser le processus électoral. Bouchachi a précisé que l'annonce des résultats des élections ne sera pas faite ni pas le ministère de l'intérieur ni par le conseil constitutionnel.

Kahina B.

Lutte contre la corruption

Benflis appelle à une justice sereine, impartiale et transparente

Le parti de Talaie El Hourriet a réagi, hier, à l'opération «mains propres» lancée, dans la foulée des mouvements citoyens, par la Justice dans le cadre de la lutte contre la corruption. «Ce que l'on appelle pudiquement la corruption, je la dénomme et la dénonce depuis cinq ans comme la grande criminalité économique et financière», écrit Ali Benflis. Rappelant également que, «déjà à la présidentielle de 2004 à laquelle il était candidat contre Abdelaziz Bouteflika, son programme politique avait intégré une stratégie globale et cohérente de prévention et de répression de ce fléau». Parlant des conséquences de cette grande criminalité économique et financière, Benflis pointe les ravages qu'elle a occasionnés au pays, affirmant qu'elle «a compté pour beaucoup dans l'immense dilapidation des 1200 milliards de dollars que le pays a engrangés à la faveur d'une décennie d'embellie financière favorisée par une valorisation sans précédent du cours des hydrocarbures». Décrivant le mécanisme de cette «entreprise de prédation à vaste échelle»,

Ali Benflis le compare «à une véritable mise à sac des ressources du pays» qui n'aurait jamais pris cette ampleur épidémique «qu'à la faveur des puissantes alliances qu'elle a pu tisser aux plus hauts niveaux politiques de l'Etat et de son administration publique. Elle n'a pu réussir qu'à l'abri de l'impunité et de l'immunité absolue». Benflis rappelle à juste titre que «la législation pénale a été révisée pour requalifier la corruption de délit et non de crime et pour revoir à la baisse les peines encourues. Dans le même sens, ajoute-t-il «les lanceurs d'alerte ont été neutralisés en réservant l'exclusivité du dépôt de plaintes pour faits de corruption aux seuls conseils d'administration des entreprises». Revenant à la lutte engagée ces derniers jours, à la faveur des premières arrestations, Talai El Hourriet estime que «la grande criminalité économique et financière est imparadonnable. Ses auteurs et alliés politiques doivent être jugés et punis. Leur punition devra être à la mesure de la gravité indicible de leurs crimes». Il note que «La justice est en train de bri-

ser les murs de l'immunité et de l'impunité derrière lesquelles la grande criminalité économique et financière s'est trop longtemps abritée». Cependant, ajoute-t-il, «dans la situation extrêmement sensible que vit notre pays, cette démarche salutaire doit s'entourer de précautions nombreuses et indispensables». Calme, sérénité et soucis de rassurer et non d'alarmer doivent guider cette lettre qui doit, du point de vue de Benflis, «éviter de nourrir la véritable guerre psychologique qui commence à l'entourer à travers les questionnements sur ses arrières-pensées et ses véritables buts».

La moralisation de l'espace politique et économique doit l'indispensable complément de l'œuvre refondatrice de l'Etat de droit, juge encore le chef de Talai El Hourriet pour qui «il est important que la justice passe mais il est infiniment plus important qu'elle passe sans laisser le moindre doute sur son impartialité en n'ayant pour seul guide que la primauté de la loi et l'égalité de tous devant elle».

N. I.

Décès de Abassi Madani, co-fondateur du FIS

Madani Abassi (communément appelé Abassi Madani), est décédé, ce mercredi 24 avril à l'âge de 88 ans. Il était l'un des fondateurs du Front islamique du salut (FIS).

Né le 28 février 1931 à Sidi Okba (Biskra), fils d'un imam, il est initié très jeune à l'histoire religieuse et à l'enseignement coranique. Il s'installe avec sa famille, à l'âge de dix ans, dans la ville de Biskra, où il est inscrit dans une médersa mais où il fréquente également l'école française pendant deux ans, apprenant la langue française. Il adhère, à la fin de ses études secondaires, au Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (MTLD). Abassi Madani prend part au début de la Révolution au 1^{er} Novembre 1954 aux côtés de Rabah Bitat, mais échoue dans sa tentative d'attentat à l'explosif contre les locaux de Radio Alger. Il est arrêté 17 jours après le début de la Révolution, et passe toute la durée de la Guerre de Libération en prison avant d'être libéré en 1962. Il devient alors instituteur dans une école à Alger tout en militant dans l'association Al Qiyam, qui sera interdite en 1966 par le président Boumédiène. Il prépare une licence de philosophie à l'université d'Alger puis une thèse de troisième cycle sur l'enseignement en Algérie. Devenu professeur en sciences de l'éducation à la faculté des sciences humaines de Bouzaréah, il séjourne de 1975 à 1978 à Londres (Royaume-Uni) où il prépare et soutient une thèse d'Etat comparati-

ve sur les systèmes d'enseignement français, anglais et algérien (doctorat de psychologie de l'éducation). Après son retour, il fait connaissance avec un certain Ali Belhadj au début des années 80. Il est arrêté en 1982 pour avoir corédigé une pétition au président Chadli Bendjedid lui demandant d'appliquer les principes islamiques, suite à la deuxième grande grève des étudiants arabisants d'Alger. Il est libéré un an plus tard et fait des mosquées une tribune politique. Les émeutes d'octobre 1988 propulsent sur le devant de la scène le mouvement islamiste. Il annonce, le 18 février 1989, en compagnie d'Ali Belhadj à la mosquée Al Sunna de Bab el Oued, la création du Front islamique du salut (FIS), qui parvient à s'imposer comme le principal mouvement islamiste. Abassi Madani est président du FIS, parti agréé en septembre 1989. Il est arrêté le 30 juin 1991, dans le cadre de l'état de siège instauré le 5 juin de la même année, en réponse aux émeutes ayant éclaté à la suite de la grève illimitée à laquelle avait appelé le FIS. Poursuivi pour sept chefs d'inculpation, donc conspiration contre l'armée et la sécurité de l'Etat, il est condamné à 12 ans de prison, mais bénéficie, en 1997, de la liberté conditionnelle et d'une assignation à résidence.



«Contrairement à Belhadj avec lequel il partage habilement les rôles, (Abassi) veut donner une image rassurante de son mouvement et de son islam. Plein de malice, il cultive volontairement l'ambiguïté et l'imprécision pour éluder

les questions gênantes», affirme l'encyclopédiste, Achour Cheurfi, dans une biographie sur Abassi Madani, ajoutant que «derrière une courtoisie apparente se profile un fondamentaliste intransigeant». R. A.

Université

Plaidoyer pour un guide de déontologie régulant la gestion des établissements de documentation

Les participants au 3^e colloque national sur «la gouvernance des informations : orientations et défis», dont les travaux ont pris fin, hier à Oran, ont plaidé pour la mise en place d'un guide de déontologie régulant la gestion des établissements de documentation. Les participants ont recommandé de saisir le Conseil supérieur de la langue arabe (CSLA) pour mettre au point un concept clair pour la gouvernance des établissements de documentation, élaborer un guide de procédures de gouvernance de ces établissements et introduire l'éthique des affaires dans la gestion de ceux-ci, ainsi que le droit d'accès à l'information en toute transparence. L'organisation de sessions de formation des

encadreurs sur le concept des technologies modernes et les principes de gouvernance des établissements de documentation et l'application de l'éthique de gouvernance pour développer les bibliothèques universitaires en Algérie, ont été également recommandées. Lors de la 2^e et dernière journée de cette rencontre, l'accent a été mis sur la concrétisation de la notion de l'administration électronique (e-administration), la gouvernance des établissements documentaires et la généralisation de la gouvernance aux bibliothèques universitaires du pays. Cinq thèmes ont été abordés lors de cette rencontre traitant, entre autres, des concepts, principes, critères et fondements de

l'application de la gouvernance, du logiciel d'archivage, des établissements de documentation et des technologies nouvelles. Les travaux du colloque de deux jours ont été marqués par des communications traitant de la gouvernance des bibliothèques universitaires en Algérie : la bibliothèque de Tiaret comme modèle, des technologies de l'information dans les universités, des portails documentaires en numérique et des styles de gouvernance des informations, entre autres. Cette rencontre, initiée par le département des bibliothèques et sciences documentaires de l'université d'Oran 1 «Ahmed Benbella», a regroupé des universitaires et chercheurs du pays.

Innovation

Journées ID TOUR du 25 au 27 avril à l'EHEC de Koléa

Les journées ID TOUR, sur l'innovation dans le domaine du numérique, seront organisées du 25 au 27 avril courant à l'Ecole des hautes études commerciales (EHEC) de Koléa, dans la wilaya de Tipaza, a-t-on appris, hier, auprès de l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET). Ces journées sont initiées par l'ANVREDET en collaboration avec la Direction générale de la recherche scientifique et le développement technologique

(DGRSDT) et l'agence spécialisée dans la vulgarisation scientifique Qalâa science & Entertainment, précise la même source, relevant que la première journée coïncide avec la Journée mondiale de la propriété intellectuelle. Articulée autour de l'innovation dans les domaines du numérique, de la réalité virtuelle et des nouvelles technologies et en rapport avec des problématiques en lien avec les enjeux auxquels sont confrontées les villes algériennes, cette caravane ID TOUR s'installera, durant deux jours, dans les différents

établissements universitaires pour permettre aux étudiants de participer à des challenges d'innovation dans un cadre scientifique. Ces journées seront «très riches», notamment en débats et conférences autour de la thématique de la propriété intellectuelle et création de start-up. En marge de ces journées, le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique, Hafid Aourag, animera, samedi prochain, deux conférences sur «La propriété intellectuelle» et «L'intelligence artificielle».

Situation politique

Rahabi appelle à accélérer le processus de transition

L'urgence d'accélérer le processus de transition pour mettre un terme à la crise politique que traverse le pays a été fortement recommandé, hier, par l'ancien ministre et ex-diplomate, Abdelaziz Rahabi, soulignant que ce processus doit englober aussi bien le gouvernement, le Commandement de l'armée que l'opposition. «Nous avons tous des offres pour sortir de cette impasse politique émanant du pouvoir, du Commandement de l'armée, de l'opposition et de l'élite. Il faut voir comment converger tout cela et faire asseoir tout ce monde autour d'une table», a déclaré Rahabi sur les ondes de la Chaîne III de la Radio Algérienne. Il a souligné, à ce propos, l'impératif d'accélérer le processus pour mettre fin à l'«impasse politique qui s'aggrave en l'absence de perspectives». Il a regretté, toutefois, que «jusqu'à maintenant, il n'y pas eu une seule offre de dialogue sérieuse proposant un agenda, des conditions et des modalités pour sortir le pays de l'impasse». «Nous avons un sérieux problème avec un chef d'Etat, en raison de son rejet par le

peuple et l'opposition, et par le fait qu'il ne peut prétendre valablement à organiser la transition qui a toutes les chances de ne pas aboutir, encore moins l'élection présidentielle, prévue le 4 juillet», a-t-il mentionné. L'ancien ministre a estimé, en outre, que les citoyens algériens, mobilisés depuis le 22 février dernier, «veulent changer la nature du régime, entrer dans la démocratie, combattre la corruption et contrôler la richesse publique». «C'est un programme éminemment politique qui devrait servir aussi bien le gouvernement, le Commandement de l'armée que l'opposition», a-t-il ajouté. Concernant l'appel à l'application des articles 7 et 8 de la Constitution, Rahabi a estimé que «c'est un faux débat qui a fait perdre beaucoup de temps à l'Algérie. Pendant 7 ans, nous étions otages de la santé de l'ancien président de la République et aujourd'hui, nous sommes otages de l'article 102 de la Constitution qui bloque tout effort d'innovation, de discussion et de recherche de solution négociée», a-t-il conclu. N. I.

SNAPAP

Des contacts avec les partis et les associations pour proposer des solutions à la crise

Le Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (SNAPAP) a affiché, hier à Alger, sa volonté d'établir des contacts avec les partis politiques, les associations et les personnalités nationales, afin de leur proposer des solutions pour sortir de la crise que vit le pays. «Le SNAPAP établira, dès la semaine prochaine, des contacts avec tous les partis politiques, les associations et les personnalités nationales, ainsi que l'Armée nationale populaire (ANP), en vue de cristalliser un projet de propositions englobant tous les domaines, notamment le volet politique et ce, pour parvenir à des solutions à la crise actuelle et préserver l'unité nationale», a fait savoir le secrétaire national, chargé de la formation, au sein du syndicat, El Ayachi Ben El Mili. Pour le SG du SNAPAP, ces concertations sont à même de définir une vision pour la période actuelle, marquée par le Hirak populaire qui entrera, vendredi prochain, dans sa 10^e semai-

ne et ce, jusqu'au à l'élection présidentielle, le 4 juillet 2019. Cette initiative permettra également de parvenir à une vision sur toutes les situations caractérisant la vie politique en Algérie notamment la période post-électorale. Le SNAPAP a appelé, par ailleurs, à une grève nationale générale, les 29 et 30 avril, englobant tous les secteurs de la fonction publique, en guise de solidarité avec le mouvement populaire. Face à cette situation politique, le même syndicat a jugé utile de reporter leurs revendications socio-professionnelles, d'autant que «l'étape actuelle exige la patience pour satisfaire les revendications légitimes, notamment l'amélioration du pouvoir d'achat qui est en dégringolade, a estimé le SNAPAP dans un communiqué. Aussi, le SNAPAP s'est engagé à poursuivre le militantisme et la lutte pacifique particulièrement en ce qui concerne l'abrogation de «la loi sur la retraite, du code du travail et de toutes les lois sociales iniques».

FCE

Mise en garde contre les répercussions négatives du prolongement de la crise sur la situation économique du pays

Le Forum des chefs d'entreprises (FCE) a mis en garde, dans un communiqué, contre les «répercussions très négatives» du prolongement de la crise politique sur la situation économique du pays.

Dans un communiqué signé par le président du FCE par intérim, Moncef Othmani, les chefs d'entreprises ont réitéré «leur soutien total» aux revendications légitimes exprimées par les citoyens, estimant que l'inscription de la crise politique dans la durée allait porter atteinte à la situation économique du pays et entraver, partant, le développement des entreprises économiques nationales qui ont «difficilement commencé à reprendre et dont les dirigeants sont animés par une volonté forte et sincère à développer l'économie nationale et contribuer à la prospérité des citoyens». Ils ont considéré, à ce titre, que l'édification de l'Etat de droit et des libertés était le seul garant, à même de garantir la préservation des droits de tout un chacun et d'édifier des institutions fortes, au service du citoyen et de la patrie.

Les membres du FCE ont fait part de leur engagement, dans ce cadre, quant à leur participation efficace et efficiente en termes du processus des réformes économiques globales qui accompagneront le changement politique, eu égard à leur expérience sur le terrain. Ils ont insisté, dans leur communiqué, sur la nécessité d'adopter «une approche glo-

bale» concernant les réformes économiques et ce, sur le double plan législatif et institutionnel afin d'ouvrir la liberté d'investir pour tous les opérateurs économiques nationaux, à travers l'élargissement du réseau des PME et des entreprises de sous-traitance, lesquelles constituent une base solide pour l'édification de toute économie forte et pour donner une opportunité plus large aux jeunes entrepreneurs afin qu'ils puissent contribuer à la transformation substantielle et historique que vit le pays. L'organisation patronale a appelé, par la même, à «s'éloigner définitivement de l'économie de la rente» et de s'orienter vers une économie créatrice de richesses et de valeur ajoutée, cette dernière étant la soupape de sécurité de la souveraineté politique et économique du pays. Dans ce sillage, les chefs d'entreprises ont salué la position de l'institution militaire tout en lui exprimant «leur soutien» dans ses missions consistant à préserver la stabilité et garantir la réussite de la période de transition. Le FCE a appelé «les enfants du pays, les décideurs au sein et en dehors des institutions officielles à s'unir pour concrétiser les aspirations des citoyens, et ce au service de l'Algérie avant tout».

Ali B.



Commerce

La Stratégie nationale d'exportation sera présentée samedi prochain

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a fait savoir, mardi, à Alger, que la Stratégie nationale d'exportation (SNE) était «fin prête» et que sa teneur sera dévoilée samedi prochain. Dans une déclaration à la presse à l'occasion de l'inauguration du Laboratoire national d'essais (LNE) à Sidi Abdellah (Rahmania), Djellab a indiqué que la SNE sera dévoilée lors d'une rencontre qu'organisera, samedi prochain, son département ministériel et qui sera consacrée à l'évaluation des cadres au niveau national en présence d'une vingtaine d'associations opérant dans le domaine du commerce et de la protection des consommateurs. S'agissant des préparatifs pour le Ramadhan, Djellab a évoqué l'annulation du «droit additionnel» imposé à l'importation des produits à large consommation, notamment les viandes rouges (viande bovine importée), les fruits séchés (raisin) et les fruits secs tels que les amandes et la noix de coco. Affirmant que l'importation des produits ne sera pas soumise au système de «quotas» ou de plafonnement, le ministre a ajouté que les opérateurs étaient libres d'importer les quantités qu'ils veulent y compris les viandes et les bananes. Les importateurs de viandes sont uniquement tenus de présenter une attestation vétérinaire, a-t-il ajouté. Par ailleurs, le ministre a rappelé que son département avait ouvert les portes du dialogue avec les différentes associations activant dans le domaine commercial et de la protection des consommateurs. Le ministère œuvre de concert, depuis deux mois, avec ces organismes, a-t-il ajouté. Ces concertations permettront de prendre les mesures nécessaires pour protéger le pouvoir d'achat du citoyen. Dans le même sillage, le ministre du Commerce a annoncé qu'il présidera une réunion, mardi soir, avec les associations sur «les prix référentiels de certains produits».

Moussa O.

Pétrole

Le Brent à moins de 75 dollars peu avant la publication des données sur stocks américains

Les prix du pétrole reculaient légèrement, ce mercredi, à moins de 75 dollars en cours d'échanges européens avant la publication des données officielles sur les stocks américains qui prenaient le pas sur le durcissement des sanctions de Washington contre l'Iran. Vers midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 74,45 dollars à Londres, en baisse de 6 cents par rapport à la clôture de mardi. A New York, le baril américain de WTI pour la même échéance cédait 21 cents à 66,09 dollars. Depuis le début de la semaine, le pétrole s'inscrit en nette hausse, dopé par l'annulation par la Maison-Blanche des exemptions qui permettaient à certains pays d'importer du brut iranien. L'Arabie saoudite, premier exportateur mondial, a déjà promis d'augmenter ses extractions pour compenser les barils iraniens. «La grande question pour le marché est de savoir à quelle vitesse les Saoudiens vont répondre», ont expliqué les analystes de ING. Mais pour l'instant, «les investisseurs se concentrent sur le court terme et les données américaines», a commenté Olivier Jakob, analyste chez Petromatrix. Comme chaque semaine, l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) publiera dans l'après-midi ses données hebdomadaires sur les réserves des Etats-Unis. Pour la semaine achevée le 19 avril, les analystes tablent sur une hausse de un million de barils des stocks de brut, sur une baisse de 1,82 million de barils des stocks d'essence et sur une baisse de 900 000 barils des stocks d'autres produits distillés (fioul de chauffage et gazole), selon la médiane d'un consensus compilé par Bloomberg. Mais la fédération professionnelle de l'American petroleum institute (API), qui publie ses propres chiffres compilés indépendamment le mardi soir, a fait état d'une hausse nettement plus marquée que prévu des stocks de brut, de 6,9 millions de barils.

Pas d'augmentation dans l'immédiat de la production saoudienne

Le ministre saoudien de l'Énergie Khalid Al Falih a déclaré, ce mercredi, que son pays n'avait pas l'intention d'augmenter dans l'immédiat sa production de pétrole pour compenser une baisse éventuelle de l'offre iranienne. «Les stocks (mondiaux) continuent d'augmenter malgré ce qui se passe au Venezuela et le durcissement des sanctions contre l'Iran», a déclaré Falih lors d'une conférence financière à Riyad. «Je ne vois donc pas la nécessité de faire quoi que ce soit immédiatement (...). Mais nous ne laisserons pas nos clients dans la difficulté», a-t-il assuré. Le président américain Donald Trump, qui a mis fin aux exemptions permettant à huit pays l'achat de pétrole iranien, a assuré, lundi, que Riyad et d'autres pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole «compenseraient» le manque dans l'offre. «L'Arabie saoudite et d'autres à l'Opep feront plus que compenser

la différence dans la production de pétrole dans le cadre de nos sanctions maintenant complètes contre le pétrole iranien», a-t-il affirmé. Au même moment, Falih avait affirmé que son pays était prêt à «stabiliser» le marché après la décision américaine. Le royaume saoudien «reste engagé par sa politique consistant à stabiliser le marché par tous les temps», avait-t-il dit lundi. Les Etats-Unis ont encore renforcé, lundi, leur campagne de «pression maximale» contre l'Iran, en mettant fin aux dérogations qui permettaient encore à huit pays d'acheter du pétrole iranien.

Les marchés mondiaux sont actuellement bien approvisionnés (AIE)

Les marchés mondiaux du pétrole sont maintenant bien approvisionnés et la capacité de production mondiale inutilisée reste à des niveaux confortables, a fait constater l'Agence internationale de l'énergie (AIE) dans un communiqué publié sur son site web. L'AIE suit de près l'évolution des marchés mondiaux du pétrole et note qu'ils sont actuellement bien approvisionnés, a-t-elle soutenu, en soulignant par ailleurs qu'un resserrement accru des sanctions à l'encontre de l'Iran aura un impact sur sa capacité d'exportation. Les expéditions iraniennes de pétrole brut et de condensats tournent autour de 1,1 million de barils par jour (mb/j) en avril, 300 000 barils/jour de moins que mars et 1,7 m/j de moins que mai 2018. En raison du taux élevé de conformité de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) aux réductions convenues dans l'offre du groupe OPEP+, la capacité de production disponible dans le monde est passée à 3,3 mb/j, dont 2,2 mb/j sont détenus par l'Arabie saoudite et environ 1 mb/j par les Emirats arabes unis. L'Irak et le Koweït, a noté l'AIE. Elle a rappelé que la production de l'Arabie saoudite en mars a chuté à 9,8 mb/j après avoir réduit de beaucoup plus que nécessaire la réduction de l'offre effectuée par l'OPEP+. «C'est plus de 1 mb/j en dessous du record de 11,1 mb/j que l'Arabie saoudite a pompé en novembre dernier», a-t-elle déduit. L'AIE prévoit par ailleurs que l'offre totale de pétrole des Etats-Unis devrait augmenter de 1,6 mb/j cette année. «En outre, à mesure que les goulets d'étranglement des infrastructures aux Etats-Unis s'atténuent, les exportations de pétrole sont désormais mieux à même de suivre le rythme de la production», a-t-elle ajouté. L'Agence a rappelé qu'à la fin de février 2019, les stocks de pétrole dans les pays de l'OCDE s'établissaient à 2871 millions de barils, ce qui est supérieur à la moyenne des cinq dernières années. Faisant constater que la croissance économique mondiale étant de plus en plus fragile, elle a préconisé aux consommateurs et aux producteurs de prendre des mesures pour éviter des prix du pétrole trop élevés, «qui s'avéreraient pénibles pour tous».

R. E.

Tipasa

Les commerçants du centre-ville protestent contre le maintien du plan de circulation

La majorité des commerçants du centre-ville de Tipasa ont fermé boutique, mardi, dans un nouveau mouvement de protestation contre le «maintien» par l'Assemblée populaire communale (APC) du nouveau plan de circulation de la ville, entré officiellement en service depuis l'été 2018, en dépit de légers correctifs, dont il a fait l'objet, a-t-on constaté.

Cette grève fait suite à l'échec de la rencontre (autour de ces correctifs) ayant réuni, dimanche, au siège de la commune, des représentants de l'association des commerçants de Tipasa avec le P/APC, Kouider Kidji, et nombre de citoyens. Une rencontre, qui a conduit au retrait de nombreux participants pour exprimer leur rejet de la proposition du P/APC de maintenir ce plan de circulation jusqu'à la fin de la prochaine saison estivale, avant de procéder à sa révision. A l'exception de certains kiosques et cafés, la grande majorité des commerces étaient fermés, ce mardi, au niveau du boulevard de la Gendarmerie nationale, de la cité des enseignants et du boulevard principal du centre-ville de Tipasa, au moment où l'appel à la grève des commerçants a été diversément suivi dans d'autres quartiers de la ville, à l'instar de la cité populaire Oued Merzouk, Haï Gherbi, la cité des 950 logements AADL, et le boulevard des restaurants de poisson. Selon nombre de commerçants qui se sont rassemblés devant le siège de la wilaya où ils ont été reçus par le chef du cabinet du wali, cette grève est justifiée par une «régression considérable» de leurs activités commerciales depuis la mise en application de ce plan, préconisant une circulation à sens unique au centre-ville de Tipasa.

Les représentants des grévistes ont été reçus par le P/APC en vue de trouver des solutions susceptibles de satisfaire toutes les parties, est-il signalé. Pour rappel, la

commune de Tipasa avait introduit à fin décembre dernier, de légères modifications dans ce nouveau plan de circulation, en réponse au mouvement de protestation dont il avait fait l'objet, notamment de la part des commerçants de la ville. Ce nouveau plan de circulation a toujours été l'objet de polémiques dès sa mise en œuvre durant l'été 2016, avant d'être adopté officiellement durant l'été 2018 au grand dam des citoyens qui l'ont fortement décrié. Une nouvelle rencontre autour de ce plan avait réuni dimanche dernier des représentants de l'association des commerçants de Tipasa avec le P/APC et le chef de la daïra, Mohamed Meziane. Malheureusement chacune des parties a campé sur ses positions, ce qui a conduit à l'échec de la rencontre. En effet, les concernés revendiquent une «annulation définitive de ce plan, avec le retour à l'ancien plan de circulation de la ville», proposant, en outre, à l'image du commerçant N. Yacine «l'exploitation de solutions intelligentes dans la gestion du trafic routier». Selon ce dernier, les commerçants de Tipasa ont accordé «un délai de trois mois (depuis décembre dernier) à la commune, pour trouver des alternatives à ce nouveau plan de circulation» qui «impacte négativement» sur leurs activités commerciales, a-t-il soutenu. Il a proposé, entre autres, aux services concernés, l'exploitation de panneaux signalétiques, de caméras de surveillance et pourquoi pas la réalisation de parkings aux entrées de la ville, des-



tinés aux visiteurs de la région durant la saison estivale, a-t-il recommandé, «au lieu et place de ce nouveau plan de circulation qui n'est pas adapté pour une ville comme Tipasa», a-t-il estimé.

Pour leur part, les services de la commune ont souligné leur maintien «jusqu'à la fin de la prochaine saison estivale» des modifications apportées à ce

plan. «Ces modifications ont été introduites avec l'accord de spécialistes et de toutes les parties concernées», avait assuré le P/APC lors de la réunion de dimanche, estimant qu'il s'agit du «meilleur» plan à même d'assurer une fluidité du trafic routier durant la saison estivale qui enregistre un important flux quotidien de visiteurs à Tipasa.

Boumerdès

Mise en exploitation de la zone d'activités des métiers de la pêche et de l'aquaculture à Zemmouri



La zone d'activités spécialisée dans les métiers de la pêche et de l'aquaculture de Zemmouri a été mise en exploitation par les investisseurs, a annoncé le directeur de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Boumerdès, Chérif Kadri. L'annonce de la mise en exploitation de cette zone a été faite lors d'une rencontre ayant réuni les directeurs régionaux de la pêche avec le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Cherif Omari, au siège de la Direction générale de la pêche et de l'aquaculture. Réalisée par l'Etat avec une enveloppe de 40 milliards de centimes, cette zone s'étend sur une superficie de 20 ha et compte plus de 46 projets destinés à l'investissement dans les domaines des métiers de la pêche, dont 26 projets ont été agréés, d'après les explications de Kadri. Les projets agréés portent sur plusieurs activités, à l'instar de la production d'aliments de poissons, la fabrication des filets de pêche, la transformation des produits halieutiques, le froid et la climatisation. Des investisseurs ayant obtenu leurs agréments ont d'ores et déjà lancé leurs projets dans cette zone avec un montant d'investissement s'élevant à 4 milliards DA (400 milliards de centimes). Première du genre en Algérie, cette zone pilote permettra de créer plus de 3000 postes d'emploi, selon la même source.

A une question sur la ferme d'élevage de la crevette dans cette wilaya, Kadri a fait savoir que le taux d'avancement de ses travaux ont atteint 70% et devra être mise en service en 2019. En marge de cette rencontre, les directeurs régionaux du secteur ont mis l'accent sur l'importance de l'appui accordé aux investisseurs dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture et de leurs activités.

Les investissements dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture ont enregistré des développements considérables avec l'entrée en exploitation de certaines zones d'activité et des projets programmés. Pour sa part, le directeur de la pêche de la wilaya d'Annaba, Amara Ami, a indiqué que la capacité des chaînes de production des usines existant dans la wilaya s'élevait à 8000 tonnes/an pour les conserves de thon. Concernant les projets d'aquaculture à l'ouest de la wilaya d'Annaba au niveau de la zone de Chetaïbi, le directeur a souligné que la wilaya est entrée dans sa deuxième année de production des crustacés, en sus du projet d'élevage du loup de mer et de la dorade avec une production annuelle de 500 tonnes. Selon Amara, la wilaya a réalisé un saut qualitatif dans la production et la création de nouveaux postes d'emploi notamment à Chetaïbi dont la pêche est l'activité principale.

De son côté, le directeur de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Ouargla, Korichi Nadir, a déclaré que le secteur de l'aquaculture dans les eaux douces au sud-est de la wilaya a également enregistré un net développement. Depuis 2002, plusieurs réalisations ont été enregistrées dans les wilayas de Ouargla, Biskra, Laghouat, Ghardaïa, Illizi et El Oued notamment, après la fusion des projets de l'aquaculture avec les activités agricoles, d'où la production de plusieurs espèces de poissons tels que le tilapia et le siluridé africain. Le même responsable a également cité des projets de partenariat avec des investisseurs coréens ayant conduit à la réalisation, par le secteur privé, d'une ferme de production des crevettes dans le cadre de la coopération entre l'Algérie et la Corée du Sud.

Souk Ahras

Plusieurs investissements pour prévenir les coupures d'électricité

Les différents investissements publics et les programmes affectés durant ces dernières années au bénéfice de la wilaya de Souk Ahras ont permis à cette région d'être à l'abri des coupures récurrentes électriques enregistrées durant les récentes saisons d'été, a-t-on appris de la direction de la société de distribution d'électricité et du gaz (SDE).

Ces investissements ont contribué à la mise en service de trois centres de transformation électrique au lotissement social Akli au chef-lieu de wilaya, à la mechta d'Ouled Abbas de la commune frontalière de Sidi Fredj et au quartier Ali-Achouri de la ville de M'daourouch, a précisé le chargé de l'information et de la communication de cette société, Mohamed-Lamine Teyah.

Le reste des opérations ont porté sur l'extension de 17 réseaux principaux de basse tension sur une distance de 18 km, une extension de 4 km sur le réseau de moyenne tension ainsi que la réalisation d'un centre de transformation électrique au profit des groupements d'habitation du chef lieu de wilaya à l'instar de la cité Trik Annaba, ce qui a permis de réduire la pression exercée sur les transformateurs existants, l'amélioration de la qualité des prestations offertes aux abonnés et la continuité de l'alimentation en cette énergie, notamment durant la saison d'été, a-t-il détaillé. Il a ajouté dans ce même contexte que les divers

investissements, réalisés dans la wilaya ont permis également l'extension d'un réseau de distribution électrique de 780 km et la réalisation de 4800 branchements à travers les 26 communes, soulignant que ces réalisations ont nécessité la mise en place d'une enveloppe financière estimée à 566 millions de dinars.

Ces réalisations ont consisté en la création de deux nouvelles centrales électriques dans les villes de Souk Ahras et de Sedrata, a-t-on détaillé. Le renouvellement des réseaux électriques de moyenne tension de 5 km dans les localités de Souk Ahras, Sedrata, M'daourouch et de Khedara a permis l'élimination «des points faibles signalés» sur ce réseau et a assuré l'entretien de 800 km de réseaux électriques et la maintenance de 700 transformateurs et centres électriques, dans le cadre des opérations programmées dans ce domaine, a indiqué Teyah. Des brigades des services de la SDE-Souk Ahras sont mobilisées pour l'intervention «en temps réel» en cas de pannes ou coupures signalées, a-t-on conclu.



Khenchela

100 familles ciblées par le programme de soutien de la famille productive

Une centaine de familles dans la wilaya de Khenchela bénéficieront durant l'année en cours, des avantages du programme de soutien de la famille productive initié en 2018 par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, a-t-on appris du directeur de l'action sociale et de la solidarité (DASS), Nacer Melouah. Une enveloppe financière estimée à 3 millions de dinars a été allouée au titre de l'exercice 2019, dans le cadre de ce programme pour soutenir les familles nécessiteuses et celles sans revenus relevant des zones rurales pour l'acquisition des moyens nécessaires liés à différents projets dont le montant financier consacré à chacu-

ne des familles est évalué entre 30.000 et 35.000 DA, a précisé le même responsable. Les cellules de proximité au nombre de neuf réparties sur l'ensemble des communes de cette wilaya sont chargées d'établir les statistiques et les demandes des familles désireuses de bénéficier des aides dans le cadre de ce programme, est-il indiqué. La direction de l'action sociale et de la solidarité et dans le cadre de sa politique de proximité visant à venir en aide aux familles, a indiqué Melouah, œuvre à toucher l'ensemble des ménages et couvrir les 21 communes, afin de garantir la réussite de ce programme national. Ce plan permettra de générer plus de 250 postes de travail, de

développer et diversifier les sources des revenus des familles concernées et d'impliquer tous les membres de la famille dans les processus de production et de commercialisation, selon la même source. L'année précédente a été marquée par le financement d'un nombre similaire de familles (100) à travers les différentes localités au titre de ce même programme, ayant bénéficié de plusieurs projets, toutes activités confondues liées à la confection de gâteaux traditionnels, la fabrication des pattes de boutonage, la couture, la coiffure et l'élevage des caprins, a-t-il rappelé.

Les familles bénéficiaires de ce programme recensées au titre de l'année 2018, avaient

bénéficié d'un total de 41 machines à coudre, de 64 têtes de caprins, des équipements de coiffure et de fabrication de pâtes alimentaires et de cuisine, selon les statistiques établies par les services de la direction locale de ce secteur.

Des efforts sont consentis par la direction de l'action sociale et de la solidarité, en coordination avec les cellules de proximité et le comité technique chargé du suivi du programme du soutien de la famille productive visant à élargir les activités incluses dans ce programme par l'intégration des filières d'apiculture et de cuniculture, afin de répondre aux demandes des familles souhaitant investir dans ces créneaux.

Tébessa

Dégâts matériels causés par la violence des vents



Des violentes rafales de vents ont balayé différentes régions de la wilaya de Tébessa tout au long de la journée de lundi et causé des dégâts matériels, a indiqué, mardi, un communiqué de la direction de la Protection civile.

Les rafales de vents violents n'ont heureusement pas causé de dommages corporels, est-il signalé à l'issue des interventions menées par les éléments de la PC de Tébessa qui relève que plusieurs voitures ont été endommagées par la chute des troncs d'arbres dans les quartiers de la route d'Annaba, Zaouia et Bab Zayatine. La même source a souligné également que des toits des plusieurs vieilles maisons ont été détériorés au chef-lieu de wilaya et ses alentours et des pylônes d'électricité se sont effondrés dans plusieurs quartiers de Tébessa, à la cité de Zaouia, à proximité de l'école primaire Zarai-Tahar ainsi que dans

les communes de Morsot et El Kouif.

Les différentes équipes d'intervention de la Protection civile sont intervenues pour porter aide et assistance pour les citoyens dont les toits de maisons se sont effondrés et ont transféré des blessés vers les urgences médicales de l'hôpital, Dr-Boutarfa Youcef, a-t-on noté soulignant que les victimes avaient des blessures «légères». Les services techniques de la direction de distribution de l'électricité et du gaz ont pris, par la suite le relais, et effectué les réparations nécessaires pour sécuriser les citoyens et leur assurer la fourniture de l'électricité, est-il indiqué. Selon les services météorologiques de l'aéroport Larbi-Tebessi, la vitesse du vent qui a balayé, lundi, la wilaya de Tébessa a dépassé les 80 km/h.

La région devra connaître «une vague de chaleur» qui persistera jusqu'à la fin de la semaine en cours..

Oran

Plaidoyer pour un guide de déontologie régulant la gestion des établissements de documentation

Les participants au 3^e colloque national sur «la gouvernance des informations : orientations et défis», dont les travaux ont pris fin aujourd'hui à Oran, ont plaidé pour la mise en place d'un guide de déontologie régulant la gestion des établissements de documentation.

Les participants ont recommandé de saisir le Conseil supérieur de la langue arabe (CSLA) pour mettre au point un concept clair pour la gouvernance des établissements de documentation, élaborer un guide de procédures de gouvernance de ces établissements et introduire l'éthique des affaires dans la gestion de ceux-ci, ainsi que le droit d'accès à l'information en toute transparence. L'organisation de sessions de formation des encadreurs sur le concept des technologies modernes et les principes de gouvernance des établissements de documentation et l'application de l'éthique de gouvernance pour développer les bibliothèques universitaires en Algérie, ont été également recommandées. Lors de la deuxième et dernière journée de cette rencontre, l'accent a été mis sur la concrétisation de la notion de l'administration électronique (e-administration), la gouvernance des éta-

blissements documentaires et la généralisation de la gouvernance aux bibliothèques universitaires du pays.

Cinq thèmes ont été abordés lors de cette rencontre traitant, entre autres, des concepts, principes, critères et fondements de l'application de la gouvernance, du logiciel d'archivage, des établissements de documentation et des technologies nouvelles. Les travaux du colloque de deux jours ont été marqués par des communications traitant de la gouvernance des bibliothèques universitaires en Algérie : la bibliothèque de Tiaret comme modèle, des technologies de l'information dans les universités, des portails documentaires en numérique et des styles de gouvernance des informations, entre autres. Cette rencontre, initiée par le département des bibliothèques et sciences documentaires de l'université d'Oran I Ahmed Ben Bella a regroupé des universitaires et chercheurs du pays.



Tlemcen

Salon national d'arts islamiques à partir du 28 avril



Un Salon national d'arts islamiques est prévu à Tlemcen à partir du 28 avril en cours à l'occasion de la célébration du Mois du patrimoine, a-t-on appris, ce mercredi, des organisateurs. Organisée par le Centre des arts et des expositions de Tlemcen jusqu'au 18 mai prochain à la maison de la culture Abdelkader-Alloula, cette manifestation verra la participation de 26 artistes en miniatures de Tlemcen, Alger, Skikda, Tissemsilt, Batna, Medea, M'sila et Mostaganem, a indiqué le directeur de ce centre, Amine Boudefla.

Placé sous le slogan «Rythmes de miniatures algériennes, splendeurs et charmes», le Salon présentera plus de 80 tableaux d'art dont cer-

tains ayant décroché des prix internationaux et d'autres ont été exposés par leurs auteurs dans des concours nationaux d'art de la miniature, selon la même source. Ce rendez-vous culturel permettra aux visiteurs de découvrir les nouvelles techniques utilisés par des artistes dans leurs toiles sur des thèmes de la paix, de la femme, de la citoyenneté, de l'islam, entre autres, a-t-on souligné.

En marge de ce salon, des ateliers seront organisés au profit d'élèves de l'annexe de l'école des Beaux arts de Tlemcen pour leur enseigner les techniques appliquées en miniatures, par des artistes participants, de même qu'une conférence sur les perspectives de cet art.

Aïn Temouchent

Les nouvelles dispositions de la CNR en débat

Dans le cadre du rapprochement de ses employeurs, l'agence de la Caisse nationale des retraites (CNR) de la wilaya de Aïn Témouchent a organisé, à sa propre initiative, une journée d'information destinée aux employeurs et aux chargés de la gestion des ressources humaines auprès des entreprises économiques et des institutions de l'État sur les dernières modifications intervenues sur le nouveau système de retraite modifié à la fin de l'année 2016, notamment dans son article 2 relatif au droit du travailleur de continuer à exercer jusqu'à l'âge de 65 ans. À ce titre, Kada Bakour, directeur de l'agence locale de la CNR, a indiqué que l'objectif de cette rencontre est de présenter certains éclaircissements sur ces nouvelles dispositions contenues dans la loi 16-15 qui a modifié l'article 6 de la loi 83-12 du 2 juillet 1983 relative à la retraite. Ces dernières modifications, rappelons-le, ont été effectuées à la fin de l'année 2016. L'article 2 de la loi 16-15 stipule : «Le travailleur prétendant au bénéfice de la pension de retraite doit obligatoirement réunir les deux conditions suivantes : être âgé de 60 ans au moins. Toutefois, la femme travailleuse peut être admise, à sa demande, à la retraite à partir de l'âge de 55 ans révolus, avoir travaillé pendant 15 ans au moins. Pour pouvoir bénéficier de la pension de retraite, le ou la travailleur (se) doit avoir accompli un travail effectif dont la durée doit être, au moins, égale à 7 ans et demi versé les cotisations de la sécurité sociale. Le travailleur peut opter volontairement pour la poursuite de son activité au-

delà de l'âge cité ci-dessus, dans la limite de 5 années, au cours desquelles l'employeur ne peut prononcer sa mise à la retraite, sous réserve des dispositions de l'article 10».

En effet, le législateur éclaire le travailleur et lui permet d'avoir le libre choix de poursuivre son activité ou non jusqu'à l'âge de 65 ans de son propre gré et à sa demande. Dans ce cas, l'employeur n'a pas le droit de demander au travailleur de partir en retraite, aussi bien pour l'homme que pour la femme. La loi permet à celle-ci de garder son emploi jusqu'à 65 ans, alors qu'elle a le choix de jouir de sa retraite à l'âge de 55 ans ou jusqu'à 52 ans en lui comptabilisant une année pour chaque enfant à concurrence de trois enfants. Selon Bakour, la modernisation du secteur de la CNR a réalisé des applications sur Google Play Store à travers lesquelles le retraité ou l'employeur pourrait s'informer des terminologies utilisées dans le domaine de la retraite. Les employeurs ou leurs représentants qui ont participé à cette journée d'information ont applaudi cette initiative qui leur a permis de s'informer des modifications qui ont touché le système de retraite et qu'ils ignoraient pour le calcul des pensions de retraite et aussi face à l'incapacité de répondre aux questions posées par les travailleurs relatives à leur départ à la retraite.

«Aujourd'hui, la CNR nous donne toutes les explications et les réponses à nos questions sur le système de retraite», a déclaré El Hadi, directrice des ressources humaines de l'Algérienne des eaux de Aïn Témouchent.

Mostaganem

Vaccination de plus de 10 000 têtes de bétail contre la peste des petits ruminants

Quelque 10 000 têtes de bétail (ovins et caprins) ont été vaccinées, dernièrement dans la wilaya de Mostaganem, contre la peste des petits ruminants, a-t-on appris, ce mercredi, de la Direction des services agricoles (DSA). L'inspecteur vétérinaire de la wilaya, Rachid Bennaceur, a indiqué que la campagne de vaccination contre la peste des petits ruminants, lancée en février dernier, a touché à ce jour de 10 130 têtes ovines et 48 têtes caprines.

Cette campagne qui cible 30 000 têtes du bétail, encadrée par 17 vétérinaires publics, a touché 326 éleveurs. La wilaya de Mostaganem a enregistré, depuis le 9 janvier dernier, jour de déclaration du premier cas suspect de peste des petits ruminants au douar Ouled Senoussi de Fornaka, la perte de 362 têtes de bétail (358 ovins et 4 caprins) dans 21 foyers dans 9 communes de la wilaya. Les analyses effectuées par le laboratoire régional vétérinaire de Mostaganem sur des échantillons de ces cas ont révélé que les petits ruminants sont atteints de fièvre aphteuse et qu'aucun cas de peste n'a été décelé, a-t-on rappelé. Parallèlement à la campagne de vaccination du bétail contre la peste des petits ruminants, les services vétérinaires ont vacciné 4939 têtes bovines contre la fièvre aphteuse, soit la moitié du cheptel bovin de la wilaya de Mostaganem. Cette opération qui a touché 417 fermes d'élevage bovin et de production du lait, a permis la vaccination de 1862 vaches laitières, a ajouté l'inspecteur vétérinaire. Le cheptel de la wilaya est composé de 266 800 têtes dont 215 600 têtes ovines, 31 500 têtes bovines et 19 700 têtes caprines, selon un bilan de la production animale établi à la fin de la saison 2017-2018.

El Oued

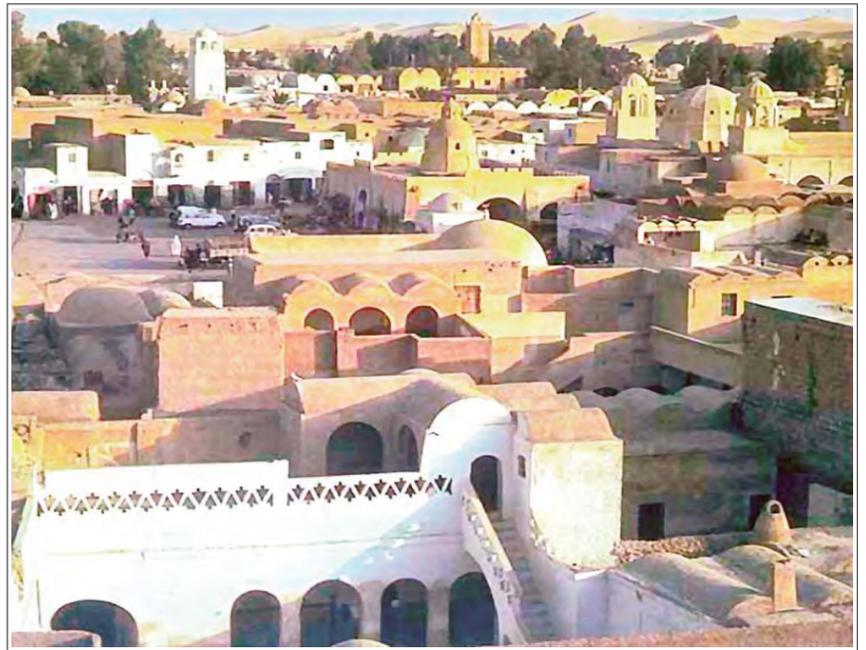
Une centaine de projets industriels avalisés l'année dernière par les services de la wilaya

Cent quatre projets industriels et touristiques ont été qualifiés durant l'année 2018 à travers la wilaya d'El Oued, en hausse de 320% par rapport à l'année l'ayant précédée (32 projets), a-t-on appris des services de la wilaya

Ce nombre reste, toutefois, en-deçà des attentes et des possibilités de la wilaya aux fortes potentialités, du fait de certaines lourdeurs de procédures administratives décrites par des investisseurs. Certains d'entre eux, souhaitent une accélération de l'étude de leurs dossiers afin de bénéficier du foncier industriel et lancer leurs projets. Ils signalent que leurs dossiers, renfermant une étude technico-économique élaboré par un bureau d'études spécialisé, ont été déposés au niveau de la Direction de wilaya de l'industrie et des mines depuis plus de six mois et «n'ont toujours pas été étudiés». Leurs dossiers concernent, disent-ils, soit des demandes de transfert de leur activité en dehors du tissu urbain vers des zones d'activités, soit des demandes de foncier industriel pour monter de nouvelles entités. A. Kheireddine (33 ans), titulaire d'un master en commerce international, a déclaré que son dossier, toujours en suspens, porte sur le transfert hors tissu urbain et l'extension de son entreprise employant 15 personnes et spécialisée dans le conditionnement, l'emballage, l'impression et de transformation de papier. De son côté, B. Abdelkrim (37 ans), titulaire d'un doctorat en pharmacie et gestionnaire d'une société de produits pharmaceutiques, affirme que son dossier n'a toujours pas été examiné en dépit du fait qu'il concerne la création d'une entité de fabrication de médicaments liés aux maladies des yeux et au cancer, susceptibles de contribuer

à la réduction de la facture d'importation. B. Yacine, propriétaire d'une unité de transformation de marbre, dit attendre depuis plusieurs mois une réponse des instances administratives à sa demande de foncier industriel afin de transférer son activité hors du tissu urbain vers une zone d'activités d'une part, et de pouvoir étendre son investissement à l'industrie de céramique. Le directeur de l'Industrie et des Mines de la wilaya d'El Oued, Attef Boukerche, a fait état de l'existence d'une commission technique composée de différentes directions, chargée de l'étude technique périodique des dossiers d'investissement déposés, réfutant l'idée qu'il y aurait des réticences et lenteurs de ses services dans la réponse aux demandes déposées. Le wali d'El Oued, Abdelkader Bensaïd, avait fait état, lors d'une récente rencontre sur l'investissement, de la qualification de 104 projets industriels et touristiques durant l'année 2018 à travers la wilaya, en hausse de 320% par rapport à l'année l'ayant précédée et qui avait vu la qualification de 32 projets seulement.

Dans le but d'un suivi minutieux de l'opération d'octroi du foncier industriel aux promoteurs désireux d'investir, il a été procédé à la mise en place d'une commission composée des instances exécutives et institutions publiques concernées par le dossier de suivi des projets d'investissement et l'assainissement du foncier industriel de pseudos investisseurs, a-t-il fait savoir. Restant à l'écoute



des préoccupations des investisseurs et dans le but de leur attribuer le foncier nécessaire à la concrétisation de projets industriels et économiques, les services de la wilaya ont enregistré 1395 réceptions, a ajouté Bensaïd. Pour l'accueil des projets d'investissement approuvés, une assiette foncière

de 1546 hectares (extensible) est délimitée et répartie entre la zone industrielle d'El Foulia (400 ha) dans la commune de Guemmar, 1136 ha représentant 12 zones d'activités dans 12 communes, et 9,5 ha de superficies libres dans 14 anciennes zones d'activités.

Ouargla

Ancrer la culture environnementale en milieu des jeunes et des enfants

Les participants à des journées d'information sur l'environnement et les clubs verts, ouvertes, ce mercredi, à Mégarine, dans la wilaya déléguée de Touggourt (Ouargla), ont plaidé pour l'ancrage de la culture environnementale en milieu des jeunes et des enfants. Les intervenants, représentants d'organismes et d'associations concernés par l'Environnement, ont mis en avant la nécessaire implication de tous les acteurs concernés par la question dans la promotion de la culture environnementale pour élever une génération imbue des valeurs protection du milieu. Le directeur-délégué de la Jeunesse et des Sports de Touggourt, Abdelhay Ghougali a mis l'accent sur la formation des formateurs dans le domaine de la culture environnementale pour former des générations instruites dans le domaine, à travers l'ouverture des centres de formation et d'encadrement, ainsi que leur accompagnement par les secteurs concernés. Il a ajouté que ces journées d'information viennent appuyer les efforts des secteurs de l'environnement et de la jeunesse dans la préservation de l'environnement consistant, notamment, en des initiatives de reboisement, de nettoyage des rues et des places publiques, la réalisation de fresques et de dessins muraux témoignant de leur civisme à l'égard de l'Environnement. Faïza Hadjadj, spécialiste dans l'environnement, a mis en avant, dans sa communication intitulée «Culture environnementale et tâches ménagères», les différents modes d'exploitation des déchets ménagers, avertissant des dangers encourus de leur incinération, source de pollution. Elle a, en outre, appelé à impliquer les jeunes et les enfants dans les initiatives de sensibilisation sur



l'importance de la protection de l'environnement et l'explication des procédés de collecte et de recyclage des déchets. Mise sur pied à la maison de jeunes Amrani-Tahar à Mégarine sous le signe «Environnement propre et vert pour un avenir radieux et sain», cette manifestation de cinq jours prévoit également des communications et des ateliers de formation, en présence d'associations activant dans le domaine de l'environnement et les clubs verts relevant des établissements éducatifs. Elle prévoit aussi des cours sur le recyclage des déchets, les

modalités de création des clubs verts et les techniques de l'agriculture moderne. Des actions de sensibilisation sur les dangers des incendies de palmeraies et de la déforestation, des rejets de déchets dans les lacs et plans d'eau pour préserver les zones humides, ainsi que la réalisation de fresques murales, figurent au programme de ces journées initiées par la direction-déléguée de la jeunesse et des sports, en coordination avec les directions déléguées de l'éducation, de l'environnement, de la conservation des forêts de Touggourt.

Tamanrasset

Les jeunes à la recherche de nouvelles formules de financement des microprojets

De nombreux jeunes de la wilaya de Tamanrasset ont mis l'accent sur l'accompagnement des jeunes et la recherche de nouvelles formules de financement des petites entités économiques. Intervenant lors d'une journée d'information sur les mécanismes de montage des micro-entreprises organisée à la Maison de la culture de Tamanrasset, des jeunes ont mis à profit cette rencontre pour soulever une série de préoccupations, à la lumière de leurs expériences dans le montage de micro-entreprises par le biais de différents dispositifs d'aide à l'emploi. La rencontre, axée sur l'accompagnement durant les phases de création des micro-entreprises, a également permis aux intervenants de mettre en avant l'importance de la facilitation des procédures et de l'encadrement pour leur permettre de se placer sur le marché de l'emploi, en leur accordant des projets dans le cadre de la loi des marchés publics, en plus de l'introduction de l'élevage au titre des projets financés par les dispositifs d'emploi. Le wali de Tamanrasset, Djillali Doumi, a fait savoir, en réponse aux doléances de ces jeunes, que les autorités œuvreront à associer des représentants des dispositifs de l'emploi dans les commissions des marchés publics, à mener des études approfondies sur les besoins du marché local et à orienter les jeunes dans cette démarche pour assurer un équilibre entre les activités des entreprises et le marché de l'emploi. Cette journée d'information a donné lieu également à l'organisation d'une exposition sur des modèles réussis de micro-entreprises montées par le biais des dispositifs de l'emploi, dont des fermes agricoles et avicoles, ainsi que des entreprises de canalisations et de construction.

Intel détaille sa 9^e génération de processeurs Intel Core

Intel met régulièrement à jour ses gammes de processeur pour rester dans la course. Aujourd'hui, le fondateur dévoile les détails de sa 9^e génération de processeurs, Coffee Lake Refresh. Avec ses nouvelles puces Coffee Lake Refresh, toujours gravées en 14nm, Intel cible les ordinateurs portables haut de gamme. Et ça tombe bien, diront certains, la dernière mise à jour des MacBook Pro remonte à l'été dernier. La puce la plus puissante est le Core i9-9980HK qui offre 8 cœurs et 16 threads, avec une fréquence pouvant atteindre 5 GHz sur un cœur (fréquence de base de 2,4 GHz et un TDP de 45 W). Actuellement, dans les MacBook Pro, le max est 6 cœurs 12 threads pour 4,8 GHz maximum. On notera aussi que cette nouvelle plate-forme



d'Intel gère le Wi-Fi 6 (802.11ax, successeur du 802.11ac) et un maximum de 128 Go de DDR4. Voilà qui devrait plaire aux utilisateurs les plus gourmands en ressources machine. Intel ne pense pas qu'aux processeurs pour les portables.

Les ordinateurs de bureau ont aussi droit à leurs nouvelles puces, du Core i3 au Core i9. Pas de gros changements ici par rapport à la génération précédente : le nombre de cœurs reste inchangé, seules les fréquences augmentent.

Concernant les machines Apple, la firme de Cupertino venant de renouveler quasiment tous ses iMac, ces puces ne devraient pas être intégrées dans l'immédiat. Mais elles feront le bonheur, assurément, des autres constructeurs.

● Samsung rappelle toutes les unités de test de son Galaxy Fold

Aussi attrayant puisse-t-il paraître, le Samsung Galaxy Fold n'est, pour l'heure, pas exempt de défauts. Son écran semble vraiment défaillant, à tel point que le fabricant a décidé de rappeler tous les exemplaires transmis à la presse. Comme vous le savez très probablement, Samsung a eu quelques soucis avec certaines unités de Galaxy Fold envoyées à la presse spécialisée et à certains influenceurs. Les problèmes concernent surtout l'écran, un écran qui est parfois devenu totalement inutilisable après que certains testeurs ont enlevé la couche de protection, pensant qu'il s'agissait d'une protection classique comme on en trouve souvent sur les smartphones neufs. Aujourd'hui, selon un rapport de Reuters, le géant sud-coréen aurait pris la décision de rappeler tous ces exemplaires de test. L'information a été confirmée par GSMarena qui a vu son exemplaire rappelé par le fabricant, un rappel accompagné du communiqué suivant : «Le lancement a été reporté le temps que nous identifions les facteurs responsables des unités défectueuses. Pour ce faire, nous rappelons tous les exemplaires de test.» On terminera en précisant que ce rappel ne concerne que des unités de test transmises à un petit nombre de testeurs. La situation n'est en rien similaire à celle du Samsung Galaxy Note 7 qui prenait feu et parfois explosait sans raison aucune entre les mains des clients finaux. En procédant ainsi, Samsung élargit aussi son panel de testeurs avant la commercialisation. Grand bien lui en a pris, semble-t-il, le problème a été détecté avant le lancement. Un lancement qui a d'ailleurs été officiellement reporté de quelques semaines. À suivre !

La Nintendo Switch «Lite» pourrait finalement arriver fin juin

Nintendo travaille sur de nouveaux modèles de Nintendo Switch, cela ne fait quasiment plus aucun doute. La question est désormais de savoir ce qu'auront ces modèles à offrir et quand ils seront disponibles. Selon les dernières rumeurs, Big N serait à pied d'œuvre sur une version plus abordable de sa Nintendo Switch pour une sortie à l'Automne 2019. Ces rumeurs ont été «confirmées» par un rapport de Bloomberg qui affirme que cette version «lite» de la Switch serait en réalité actuellement planifiée pour une commercialisation d'ici la fin du mois de Juin 2019. Coïncidence assez étrange – ou pas, c'est selon -, l'E3 2019 aura justement lieu en Juin. Il ne serait pas surprenant que Nintendo fasse une grande annonce durant sa conférence. La console

pourrait alors être commercialisée dans les jours/semaines qui suivront. Aux dernières nouvelles, cette Switch «lite» se concentrerait sur la portabilité. Ce modèle ne pourrait pas être placé sur un dock. Autrement dit, il serait impossible de la relier à un téléviseur comme le modèle actuel et les Joy-Con ne seraient pas amovibles. Voilà qui ressemblerait donc très fortement à un vrai successeur à la console 3DS. La question sera alors de voir si elle la remplacera purement et officiellement dans la gamme Nintendo. Ces informations sont à prendre avec des pincettes, rien n'a été confirmé par Big N. Outre ce modèle plus abordable, Nintendo travaillerait aussi un modèle plus évolué, plus puissant, pour la fin de l'année.



Tchap : un bug sur la messagerie sécurisée flambant neuve



Bienvenue sur Tchap !

Le lancement de l'application gouvernementale française de discussion Tchap, reporté pour faille de sécurité. Une bévue qui ne donne pas tellement confiance envers cette nouvelle messagerie aspirant à remplacer WhatsApp. Suite à la découverte d'une faille de sécurité, le lancement de Tchap a été perturbé. Mis au point par le gouvernement français, cette application lui permettra de s'émanciper de WhatsApp et Telegram, à condition que les fonctionnaires s'y sentent en sécurité. Alors que son lancement était en cours depuis quelques heures, mercredi dernier l'application Tchap aura pris

un peu de retard pour rectifier une faille de sécurité. Rappelons que Tchap, un projet gouvernemental français, est un service de messagerie instantanée créé pour fournir un service sécurisé et spécifique, destiné à l'ensemble des fonctionnaires. C'est un fait qu'une large majorité des fonctionnaires, y compris les services de Police et de Gendarmerie, utilisent depuis des années des applications comme WhatsApp ou Telegram qui correspondent parfaitement aux besoins actuels en matière de communication en temps réel. Ces fonctionnaires y font notamment appel pour les besoins du service, ce qui inclut certaines conversations liées à des faits en cours, et occasionnellement des échanges de documents procéduraux. Constatant ceci, l'état français aura fini par se dire qu'un outil manquait à ses fonctionnaires, d'où la création de Tchap. En réponse à ce besoin, que les fonctionnaires comblaient via WhatsApp ou Telegram, le gouvernement français a donc décidé de mettre au point son propre service de messagerie et d'échange vidéo et audio, mais sous une forme spécifiquement sécurisée. L'idée est ici de s'isoler d'applications appartenant à des géants du web incontrôlables pour l'État Français. Il est toutefois compréhensible, au regard de divers scandales concernant la sécurité des données personnelles, qu'en haute instance on ait fini par tiquer à l'idée que l'ensemble des fonctionnaires puissent échanger des renseignements d'ordre professionnel sur une application appartenant à Facebook. Concernant la faille de sécurité proprement dite, c'est au spécialiste Baptiste Robert que l'on doit d'avoir découvert que cette faiblesse conduisait au fait que n'importe qui pouvait créer un compte sur Tchat, et ainsi y surfer sur les salons publics.

● World War Z : un million de copies vendues en une semaine

Il existe de nombreux genres de jeux vidéo. On ne peut pas tout aimer, bien sûr, mais certains ont davantage la préférence des joueurs. Les jeux coopératifs, par exemple, sont encore très populaires. Si vous voulez une preuve que les jeux coopératifs ont la cote, regardez les chiffres de vente du récent World War Z. En une petite semaine d'exploitation, le studio se targue aujourd'hui d'en avoir écoulé plus d'un million de copies. C'est Matthew Karch qui a partagé la nouvelle sur Venture Beat. Le PDG de Saber Interactive, le studio à qui l'on doit notamment les NBA Playgrounds et autre Shaq Fu : A Legend Reborn, se félicite de cette performance. L'homme précise au passage que les ventes sont assez équitablement réparties entre les différentes plateformes : PC, PS4 et Xbox One. Ce jeu de tir à la troisième personne est tiré du roman du même nom de Max Brooks, roman qui fut adapté au cinéma en 2013. World War Z est disponible sur l'Epic Game Store pour 34,99€ ou 39,99€ sur consoles. Le jeu ne fonctionne pas qu'aux États-Unis et un pic de 70 000 joueurs connectés en simultané, toutes plateformes confondues, a même déjà été enregistré. Une bien jolie performance qui prouve que le jeu coopératif a encore de beaux jours devant lui.

Perdre 16 minutes de sommeil par nuit peut nuire à votre carrière

Attention au manque de sommeil ! D'après une équipe de chercheurs de l'Université de Floride, ne perdre qu'une quinzaine de minutes de sommeil par nuit pourrait suffire à largement diminuer nos performances professionnelles et mettre notre job en péril. Les scientifiques se sont intéressés aux habitudes de 130 travailleurs, parents d'au moins un enfant, et ils se sont aperçus que ceux qui dormaient 16 minutes de moins que d'habitude et faisaient part d'un sommeil troublé avaient beaucoup plus de problèmes pour travailler le lendemain. Leur point de vue était apparemment affecté et leur stress augmentait en fonction du manque de sommeil. «Ces associations cycliques reflètent le fait que le sommeil des employés est vulnérable au



stress cognitif quotidien et peut contribuer à des expériences stressantes d'un point de vue cognitif. Nos travaux donnent des preuves empiriques que les entreprises doivent tout faire pour préserver le sommeil

de leurs employés. Les bons dormeurs sont de meilleurs travailleurs parce qu'ils se focalisent plus facilement sur leur travail, avec moins d'erreurs et de conflit interpersonnels», a indiqué le docteur Soomi Lee,

auteure de l'étude. Pour mieux dormir la nuit, les experts conseillent de moins consommer de caféine, de faire du sport régulièrement et de tenter d'écrire ses inquiétudes avant de s'endormir.

Le manque d'empathie serait lié à la paresse et l'égoïsme !

Si certaines personnes manquent d'empathie, ce n'est pas parce qu'ils sont des tueurs en série, mais bien parce qu'ils sont paresseux et égoïstes. C'est en tout cas ce qu'affirme une étude de la Pennsylvania State University qui a étudié la capacité de ceux qui nous entourent à ressentir de l'empathie. Une série d'expérimentations, dont avec deux jeux de cartes, a été effectuée sur 1200 participants. L'un des jeux de cartes comportait des images d'enfants réfugiés maltraités, tandis que dans l'autre, on trouvait des images de personnes heureuses et d'autres malheureuses. Différentes instructions étaient données selon les jeux de cartes ; l'un était intitulé «ressentir» et l'autre «décrire», demandant ainsi aux participants d'imaginer l'émotion représentée sur la carte ou bien écrire un adjectif décrivant l'image. Dans 65% des cas, les participants ne montraient pas d'empathie, peu importe qu'il s'agisse d'une image positive ou négative. D'après l'étude, les participants trouvaient que cela demandait trop d'énergie mentale de montrer de l'empathie, certains étant même inquiets que trop d'empathie empièterait sur la rationalité et les mènerait même à agir contre leurs propres intérêts dans certaines situations. En clair, par flemme et égoïsme, ils ont préféré taire leur ressenti. L'auteur de l'étude, le Dr C. Daryl Cameron, aimerait pourtant bien trouver un moyen d'inverser la vapeur afin «d'encourager les gens à rejoindre des groupes d'aide pour ceux qui en ont le plus besoin, comme les migrants, les réfugiés et les victimes de désastres écologiques».

Paludisme : lancement de tests du vaccin le plus avancé sur des enfants



À la veille de la Journée mondiale de lutte contre le paludisme jeudi 25 avril, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), annonce le lancement de tests à grande

échelle du vaccin le plus avancé, mais à l'efficacité limitée. Ces tests vont avoir lieu au Malawi, au Kenya et au Ghana sur des dizaines de milliers d'enfants,

principales victimes du paludisme. En Afrique, ils sont plus de 250 000 âgés de moins de 5 ans à succomber à la maladie chaque année. Ce vaccin, baptisé «RTS-S», n'est pas la panacée. Selon les essais cliniques chez les enfants, il permettrait de réduire d'environ 40% le nombre de cas de paludisme en général pendant les 4 années de suivi, et de près de 30% le nombre de cas de paludisme grave. Par ailleurs, quatre doses doivent être administrées au jeune enfant, ce qui constitue une contrainte. On est donc loin du vaccin idéal mais il a un intérêt potentiel. Dès lors, l'OMS a opté pour une nouvelle phase de tests, à grande échelle, dans trois pays pilotes : Malawi, Kenya et Ghana. Ces tests vont

concerner 360 000 enfants chaque année, vivant dans des régions exposées au paludisme. Plusieurs points vont être évalués : l'impact du vaccin pour réduire la mortalité, son innocuité dans le cadre d'une utilisation systématique et la faisabilité d'administrer quatre doses. Si les résultats sont positifs, et on le saura au mieux dans deux ans, ce vaccin mis au point par la firme GSK pourrait être déployé plus largement en Afrique. Il viendrait alors étoffer, et non pas remplacer, la stratégie de lutte contre le paludisme, fondée notamment sur l'utilisation de moustiquaires imprégnées, la pulvérisation d'insecticides dans les habitations et le traitement préventif des femmes enceintes.

En Italie, un bébé est né deux mois après son jumeau

La mère de 40 ans avait dû être hospitalisée d'urgence en décembre 2018 où elle avait mis au monde un premier bébé prématuré. Son frère a poursuivi sa croissance normalement. Une maman italienne a d'abord donné naissance à Alessandro le 24 décembre dernier, puis à Andrea le 22 février, événement rarissime pour des jumeaux, a indiqué, jeudi, à l'AFP une responsable de la maternité du nord de l'Italie où ont eu lieu les deux accouchements. La mère de 40 ans avait dû être hospitalisée d'urgence en décembre 2018 et avait accouché d'Alessandro, bébé prématuré de 800 grammes âgé de moins de 6 mois (24 semaines). Grâce à l'équipe médicale, le placenta est resté intact et l'autre jumeau a pu poursuivre sa croissance dans le ventre de sa mère. L'histoire, très compliquée d'un point de vue médical, a eu un dénouement heureux lorsque 60 jours plus tard, Andrea, 3 kilos, a vu le jour à 33 semaines (8 mois). «Toute la famille va bien, elle devrait sortir d'ici quelques jours», a précisé la responsable de la «Fondation pour l'Enfant et sa Mère» de la ville de Monza (près de Milan), qui gère la maternité. «C'est la première fois que nous voyons un cas de ce type», a-t-elle souligné. Les jumeaux n'auront paradoxalement pas le même âge, ce qui a suscité la perplexité des services administratifs au moment de rédiger le certificat de naissance, raconte le père. «Doit-on écrire que c'est le jumeau d'un autre qui n'est pas encore né?», se sont-ils demandés.

Viande rouge et cancer de l'intestin, une étude appuie les mises en garde de l'OMS

Même de petites quantités de viande rouge et de viande transformée peuvent augmenter le risque de cancer de l'intestin. Une nouvelle étude publiée la semaine dernière est venue étayer les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé. Si la filière concernée peut se sentir lésée, c'est plutôt l'inverse pour le corps. Même de petites quantités de viande rouge et de viande transformée peuvent en effet augmenter le risque de cancer de l'intestin. C'est la conclusion de l'étude menée par l'Université d'Oxford, financée par le Centre britannique de recherche sur le cancer. Elle a été publiée dans l'International Journal of Epidemiology. Pour arriver à cette conclusion, les chercheurs ont analysé les données de près d'un demi-million de personnes au Royaume-Uni. Après six ans de recherche, ils ont découvert que 2609 personnes avaient développé un cancer de l'intestin. Ils ont posé les estimations suivantes : Dans chaque groupe de 10 000 personnes qui ont consommé 21 g par



Organisation mondiale de la Santé

jour de viande rouge et de viande transformée, 40 ont été diagnostiqués avec un cancer de l'intestin. Le chiffre passe à 48 diagnostics pour 76g par jour. Des résultats qui viennent appuyer les mises en garde de l'Organisation mondiale de la santé. Selon l'OMS, 34 000 personnes

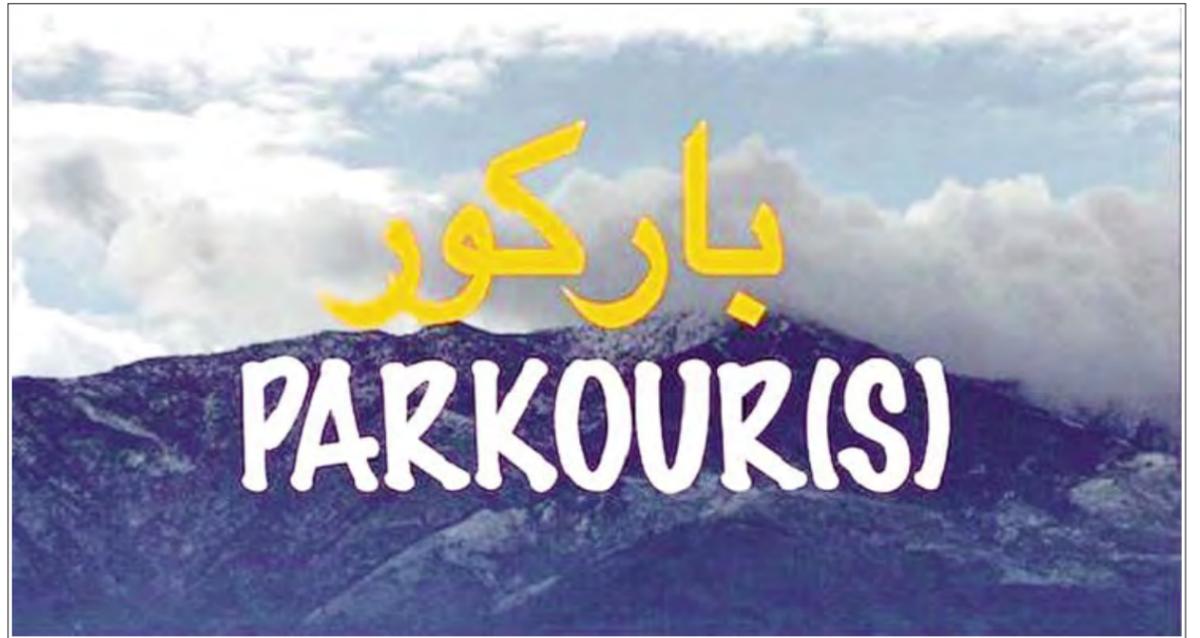
meurent de cancer chaque année à cause de la charcuterie industrielle. Le Centre britannique de recherche sur le cancer estime aussi que 5 400 des 41 804 cas de cancer de l'intestin diagnostiqués chaque année aux Royaume-Uni pourraient être évités.

Cinéma

«Parkours» en avant-première à Alger

Le long métrage de fiction «Parkours», une comédie dramatique sur la situation des jeunes et des femmes, de Fatma-Zohra Zamoum, a été projeté, mardi, à Alger, en avant-première.

Présenté devant la presse à la salle Ibn Zeydoun, *Parkours*, basé sur un scénario écrit par la réalisatrice, s'intéresse aux femmes et aux jeunes algériens. D'une durée de 90 mn, le film dresse les portraits de femmes et de jeunes qui ont vécu différemment des expériences de vie, mais partageant les mêmes problèmes dans une société refermée sur elle-même. Tout commence dans une salle des fêtes, lieu principal du déroulement de ce film, où se rencontrent des profils distincts qui feront les acteurs de cette comédie dramatique qui dresse, en filigrane, les portraits de trois femmes. D'abord Kamela, campée par la jeune comédienne Adila Bendimred, qui s'apprête à convoler en justes noces avec un jeune riche, avant qu'un trouble-fête, son ancien amant (étudiant au chômage) s'introduise pour interrompre la cérémonie civile de mariage, devant être célébrée dans une mairie. Armé d'un pistolet, le jeune (Halladja Hamza Nazim) qui pratique le «free running» pend en otage la mariée promise à un autre jeune (riche), son père (Hamid Rabia) et son frère. Toujours dans la salle, *Parkours* dévoile les facettes de deux autres femmes qui partagent un mal-vivre pareil. L'une est chanteuse de variétés (Nadjia Laâraf), mariée à un pianiste cupide et vicieux et l'autre, une aide en cuisine qui garde sa fille issue d'un mariage extraconjugal. Servi par une palette de comédiens confirmés dont Adila Bendimred, Nadjia Laâraf, Abdelhamid Rabia et Rabia Soltani, *Parkours* a vu défiler de nouveaux jeunes comédiens qui, à l'image de Halladja Hamza, ont pu signer leurs premières apparitions à l'écran. A la fin de la projection, la réalisatrice a dit que



Parkours est «un projet réalisé au terme de deux ans de travail malgré des difficultés financières surmontées grâce au concours de sponsors dont une compagnie d'assurance publique». Elle a affirmé avoir sollicité un financement public auprès du Fdatic (Fonds de développement de l'art, de la technique et de l'industrie cinématographique), mais sa demande «n'avait abouti qu'après avoir terminé le tournage du film».

Parkours sortira en salles en Algérie en «septembre» prochain, a annoncé Zamoum. Ecrivaine, scénariste et documentariste, Fatma-Zohra Zamoum est l'auteure de plusieurs films basés sur ses propres scénarios notamment *Azib Zamoum, une histoire de terres*, *La pelote de laine*, un court métrage plusieurs fois primé et *Kedach Ethabni* (Combien tu m'aimes), une coproduction algéro-marocaine sortie en 2011.

Semaine culturelle espagnole en Algérie



L'Institut Cervantès d'Alger, en collaboration avec l'ambassade d'Espagne, abrite, du 23 au 28 avril, la 1^{re} édition de la «Semaine de la langue espagnole en Algérie» en coordination avec sept pays latino-américains. Il sera question durant ces six jours consacrant la 2^e langue la plus parlée dans le monde, de découvrir et de débattre de la culture et de la coopération entre les pays latins et l'Algérie, à travers de nombreuses conférences qui se tiendront pendant toute la durée de l'événement.

Ce rendez-vous donnera l'occasion, en effet, «de connaître le potentiel de cette langue dans les domaines de la coopération et du développement des affaires et de la culture» avec la participation d'une pléiade d'intervenants algériens, espagnols et latino-américains. Aujourd'hui à partir de 18h à l'Institut Cervantès d'Alger, Eric Overvest, représentant des Nations unies en Algérie, et Francisco Montalabán Carrasco, ambassadeur en mission spéciale, animeront une conférence intitulée «L'espagnol, une langue globale pour des objectifs globaux».

Il sera en plus question de l'Agenda 2030 de l'ONU, auquel l'Algérie a contribué. Demain au même institut, il sera question du rôle de la langue de Cervantès dans le domaine des affaires, du commerce et même des assurances. Cette conférence, intitulée : «La langue espagnole dans les affaires», sera subdi-

visée en trois parties, la 1^{re}, animée par Carmen Prieto, administratrice à l'Institut Cervantès, sera axée sur le rôle de la langue comme activité commerciale. Par la suite, des témoignages personnels d'intervenants dégageront le rôle de l'espagnol «comme atout dans le monde des affaires».

Enfin, il sera débattu, dans la 3^e partie de la conférence, de «L'importance de l'espagnol dans le secteur des assurances», par Moufdi Rekik, directeur commercial de la société Mapfre. Côté culture, un programme musical hispanique sera présenté à la Radio algérienne par Yurlen Rondon, première secrétaire à l'ambassade du Venezuela.

Le soir même, à 19h30, à la salle Ibn Zeydoun se tiendra le concert de musique «Màs que boleros» par le duo Marià Sabater-Pepe Bornay. Pour les deux derniers jours, deux conférences autour de la poésie et de la langue argentine seront animées respectivement à 10h et à 18h, à l'Université d'Alger 2 (bloc C) et à l'Institut Cervantès. La première, «Le Sud, pas seulement un espace géographique mais aussi un espace poétique : revue SURES», sera animée par l'écrivain argentin Santiago de Luca.

La dernière conférence de cette 1^{re} semaine de la langue espagnole sera animée par De Luca, spécialiste de Jorge Luis Borges, sous le titre «Borges, un écrivain arabe dans la langue des Argentins».

Littérature

Ouverture d'un 1^{er} congrès international sur les formes d'expression dans les discours algériens contemporains

Un premier congrès international sur les formes d'expression dans les discours algériens contemporains s'est ouvert, mardi, à l'université Ahmed-Ben Bella d'Oran. Cette rencontre de trois jours enregistre la présence d'un parterre de chercheurs et d'enseignants de différentes universités du pays et de France.

A l'ouverture des travaux, le vice-président du comité scientifique du congrès, Nacer Stamboul, a souligné que cette rencontre examinera les formes d'expression du discours contemporain suivant la nature de sa formulation, l'évolution et les fonctions d'expression.

Citant les formes d'expression des discours algériens contemporains dont le poème, le récit, le roman, le

théâtre, les discours populaires et l'information, il a insisté sur la nécessité de rechercher leur nature, leurs styles et leurs montages à travers des études et approches analytiques. Lors de la séance inaugurale, le public a suivi une communication du critique littéraire Abdelmalek Mortad où il a abordé l'histoire des discours algériens contemporains remontant à la période de la fin de la première guerre mondiale avec l'émergence du discours narratif, du discours poétique, du commentaire littéraire et autres expressions.

Le conférencier a indiqué que l'Algérie a connu, au début des discours algériens contemporains, une renaissance littéraire réelle, notamment l'aspect lié au commentaire

littéraire publié dans les journaux. Abdelmalek Mortad a appelé les chercheurs dans ce champ du savoir à s'intéresser à l'étude des discours du patrimoine notamment le patrimoine populaire et les devinettes, notant que les études du patrimoine sont absentes. Cette rencontre internationale vise à relancer les études liées au discours algérien contemporain, inciter les chercheurs à l'étude des discours algériens contemporains et renforcer l'intérêt scientifique de ces discours.

Une quarantaine de communications sont programmées à cette rencontre traitant des aspects des formes d'expression des discours littéraires contemporains, des discours linguistiques et artistiques et autres.



Sahara occidental

Les richesses exaspèrent les convoitises marocaines

Le Conseil de sécurité s'est réuni, ce mercredi, au niveau des experts pour examiner le projet de résolution américain sur la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso).

La première mouture du projet a été discutée, mardi, par le groupe des amis du Sahara occidental (Etats-Unis, Russie, Royaume-Uni, Espagne et la France), lors d'une brève réunion à New York. Les Etats-Unis porte-plume des résolutions sur le Sahara occidental souhaitent faire adopter le texte par consensus. La dernière résolution du Conseil de sécurité sur la Minurso a été adoptée en octobre dernier à l'issue d'un vote de 12 voix contre trois abstentions (la Russie, la Bolivie et l'Ethiopie). Au-delà de la durée de prorogation de six mois, retenue par les Etats-Unis pour mettre la pression sur les parties afin de poursuivre les négociations, le projet américain insiste sur la nécessité de conforter Horst Kohler dans sa mission de médiation. La reconnaissance du rôle de la Minurso dans l'accompagnement du médiateur onusien, vient en guise de rappel au Maroc qui continue d'entraver la liberté de mouvement de Kohler. La mission onusienne a été empêchée de «s'acquitter de cette partie de son mandat qui consiste à prêter assistance à mon envoyé personnel», a déploré le SG de l'ONU dans ce nouveau rapport sur le Sahara occidental, transmis début avril au Conseil de sécurité. L'émissaire onusien n'a pas pu accéder aux interlocuteurs sahraouis dans les territoires occupés, «ce qui continue de limiter sa capacité d'évaluer en toute indépendance la situation au Sahara occidental à des fins d'analyse ou de sécurité», avait-il relevé. Le projet de résolution demande des mesures concrètes pour permettre au personnel onusien d'accéder immédiatement à tous les interlocuteurs sahraouis conformément aux accords existants.

Le Conseil de sécurité a, par ailleurs, exprimé sa préoccupation face aux violations des accords de cessez-le-feu, appelant les parties à mettre en œuvre leurs engagements envers l'envoyé personnel et à s'abstenir de toute action susceptible de compromettre les négociations facilitées par l'ONU ou encore de déstabiliser la situation au Sahara occidental. Si le Conseil de sécurité ne cite pas nommément le Maroc, son appel s'adresse exclusivement aux autorités marocaines, désignées par le nouveau rapport du secrétaire général comme étant la partie qui a commis «une violation majeure» de l'accord militaire N° 1. L'ONU a exigé le démantèlement d'un nouveau mur de sable érigé par le Maroc près du territoire occupé de Mahbes ainsi que tous les postes militaires déployés illégalement dans les zones restreintes qui sont soumises à plusieurs restrictions, relatives aux activités et au renforcement des infrastructures militaires. Le conflit du Sahara, l'un des plus négligés du XXI^e siècle semble s'éterniser depuis maintenant presque quatre décennies. Il convient ici de rappeler quelques faits historiques concernant ce différend, de manière simple et concise. Cela permettra au lecteur de connaître les tenants et les aboutissants qui entourent cet énorme imbroglio qui empoisonne la région depuis des décennies. La question du Sahara occidental recouvre de plus en plus celle du développement économique du Maroc. Car les territoires que Rabat appelle «provinces du Sud» contribuent largement aux recettes d'exportation du royaume. Alors le peuple sahraoui partisan de l'indépendance conteste l'exploitation marocaine de ses richesses naturelles. Sur le principal axe routier reliant la grande ville du nord du Sahara occidental, El Ayoun, à Dakhla, à plus de cinq cents kilomètres au sud, on ne compte plus les camions qui transportent poulpes et poissons blancs. La région totalise 1200 kilomètres de côte et ses eaux sont parmi les plus poissonneuses du monde. Selon un rapport du Conseil économique, social et environnemental (CESE) du Maroc (2), le secteur de la pêche représente soixante-quatorze mille emplois (3), auxquels il faut ajouter une importante activité non déclarée. Pesant à elle seule 17 % du produit intérieur brut (PIB) de ce territoire, 31 % des emplois locaux et 78 % des captures marocaines, la pêche des «provinces du Sud» — comme on appelle officiellement au Maroc le Sahara occidental — génère une richesse immense.



Le Royaume se l'est appropriée en 1975, en même temps qu'il annexait ce territoire considéré comme «non autonome» depuis le vote de la résolution 2072 à l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) en 1965. Sur cette route unique on croise d'autres camions, qui peuvent acheminer des tomates, des concombres et des melons produits près de Dakhla. Selon l'organisation non gouvernementale (ONG) Western Sahara Resource Watch, les environs de la ville comptent onze sites agricoles, parmi lesquels celui de la société Tawarta. Une serre longe la route sur au moins cinq cents mètres. Dans cette ferme agricole, on produit des tomates cerises commercialisées sous le nom «Etoile du Sud», une marque appartenant à la société française Idyl. Injustement estampillées «origine Maroc», ces cultures, qui couvraient près de six cents hectares en 2008, sont ensuite exportées en Europe via Agadir, à 1200 kilomètres de là. Le CESE y voit une activité à «haute valeur ajoutée». Le plan Maroc vert prévoyait pour le Sahara occidental le passage de 36 000 tonnes de primeurs en 2008 à 80 000 tonnes en 2013, pour atteindre 165 000 en 2020, sur une superficie de 2000 hectares. La totalité de ces productions est programmée pour l'export. Le nombre d'employés, actuellement autour de 6000, triplerait dans le même temps. Plus au nord, à une dizaine de kilomètres d'El Ayoun, on découvre le port exploité par l'Office chérifien des phosphates (OCP). Une fine poussière trouble la vision. Elle provient des phosphates transportés depuis la mine de Bou Craa grâce à un tapis roulant qui s'étend sur une centaine de kilomètres à travers le paysage désertique. On devine seulement les silos de stockage et la silhouette de vraquiers (6) venus du monde entier pour embarquer le minerai. Cette ressource est primordiale pour le royaume : l'OCP est le second producteur et le premier exportateur de phosphate brut et d'acide phosphorique dans le monde, ainsi que l'un des principaux exportateurs d'engrais phosphatés. Le Maroc en retirait 6 % de son PIB en 2012 et détient les réserves mondiales les plus importantes. L'importance de PhosBoucraa pour le Maroc. Le site produit autour de 10 % des phosphates extraits par l'OCP et celui-ci prévoit de doubler sa production d'ici à 2020. «C'est le pillage de ressources qui appartiennent au peuple sahraoui», estime Bobeit. Il prend des risques à s'exprimer publiquement sur le sujet : Sid Ahmed Lamjayed, le président de l'association (illégal), puisque le Maroc ne reconnaît aucune association créée par des Sahraouis), a été arrêté le 25 décembre 2010, après le vaste mouvement de protestation de Gdeim Izik, et condamné à la prison à perpétuité par le tribunal militaire de Rabat. Mais son

analyse est de plus en plus partagée, si l'on en juge par la multiplication des manifestations. Arrêt de l'exploitation des ressources tant que le conflit n'est pas réglé par l'organisation d'un référendum d'autodétermination : depuis octobre 2010 et la manifestation de Gdeim Izik, cette revendication est au cœur du conflit qui oppose le Front Polisario (mouvement politique armé considéré par l'ONU comme le «représentant légitime du peuple sahraoui») au Maroc. «Une résolution de l'ONU qui interdirait l'exploitation des ressources par le Maroc créerait les conditions favorables pour une avancée vers le règlement du conflit», estime Brahim Sabbar, secrétaire général de l'Association sahraouie des victimes de violations graves des Droits de l'Homme commises par l'Etat marocain (ASVDH). Divisée, la «communauté internationale» a en réalité laissé le Maroc prendre possession de ce territoire de 270 000 km². Ainsi, il a pu contrôler PhosBoucraa, en accord avec l'occupant antérieur, l'Espagne, qui exploitait le site depuis 1962 et en est restée actionnaire jusqu'en 2002. Pourtant, la guerre avec le Front Polisario avait déjà éclaté, et le Sahara occidental était déjà inscrit sur la liste des territoires non autonomes régis par l'article 73 de la Charte des Nations unies. En 1962, l'Assemblée générale de l'ONU consacrait le droit des peuples «à user et à disposer des ressources naturelles que recèlent leurs territoires pour assurer leur développement et leur bien-être». La jurisprudence a par la suite confirmé les «droits inaliénables» des peuples des territoires non autonomes sur leurs ressources naturelles, ainsi que leur droit «d'être et de rester maîtres de la mise en valeur future de ces ressources». Le roi défunt Hassan II frappa fort et décida de lancer la Marche Verte. Cette manifestation pacifique qui a vu la participation de 350 000 personnes, dont femmes et enfants, semble constituait aux yeux du monde la symbiose existante entre le trône alaouite, les populations sahraouies et tous les Marocains. Placée devant le fait accompli auquel il lui est difficile de riposter, et faisant face à ses propres problèmes internes, l'Espagne accepte d'accorder la partie nord de la colonie au Maroc et la partie sud à la Mauritanie, concluant ainsi l'Accord de Madrid, le 14 novembre 1975.

Le début du conflit (1975-1991)

Depuis le départ du colonisateur espagnol, le Polisario entama une guérilla contre le Maroc et la Mauritanie, avec un appui de la Libye et un soutien de l'Algérie. En février 1976, le Front Polisario s'autoproclame alors

indépendant et crée la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Celle-ci a été reconnue par plusieurs États, principalement africains. Cela s'explique par l'adhésion de la RASD à l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en 1982. Après le retrait de la Mauritanie de la région, les affrontements entre les deux parties ont duré jusqu'en 1991, faisant ainsi entre 14 000 et 21 000 victimes. Durant cette même année, les Nations unies ont réussi à faire accepter un cessez-le-feu et l'organisation future d'un référendum sur le statut final. Le Conseil de sécurité de l'ONU a également créé la MINURSO (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental), chargée de superviser le scrutin, et qui a été continuellement repoussé par le Maroc en raison de conflits opposant les deux parties sur le droit de vote des électeurs. En effet, cette nouvelle feuille de route fait référence au droit d'exercer une autonomie politique, économique et culturelle au sein d'un État existant et se traduit concrètement par la mise en place d'un contrôle important sur le développement politique, économique, social et culturel de la région concernée. Les populations sahariennes gèrent elles-mêmes leurs affaires de manière démocratique, par l'intermédiaire d'organes législatifs, exécutifs et judiciaires dotés de pouvoirs exclusifs. Ils disposeront des ressources financières nécessaires au développement de la région dans tous les domaines et participeront activement à la vie économique, sociale et culturelle du pays». Plus récemment, les Marocains mettent l'accent sur le risque que poserait la création d'un mini-État d'environ 150 000 personnes, dans une région potentiellement instable et qui serait menacée par le djihadisme islamique et les réseaux criminels qui s'activent dans le trafic d'êtres humains.

Le Polisario

Pour le Polisario, le conflit du Sahara est d'abord et avant tout une question d'autodétermination. Privilégiant le référendum comme voie de règlement, qui d'ailleurs a été convenue conjointement avec le Maroc en 1991, le mouvement sahraoui ne voit pas de raisons de changer de stratégie. Toutefois, la critique du Polisario met l'accent sur le caractère «impérialiste, contradictoire et instable» de la position marocaine qui accepte un jour ce qu'il rejette le lendemain et cherche avant tout à «hétérogénéiser» la population sahraouie.

Quel avenir pour la région ?

En dépit de nombreuses initiatives de paix lancées dans les années 90, au début des années 2000 et en 2007, un nouveau chapitre s'ouvre pour la résolution de ce conflit. En effet, le retour du Maroc à l'Union africaine, mettant fin à sa politique de la chaise vide, a permis de relancer le dialogue avec toutes les parties prenantes du problème. De plus, et malgré le rejet d'Alger à la main tendue du roi Mohammed VI pour un dialogue constructif et de bonne foi, l'initiative de l'émissaire de l'ONU Horst Köhler de réunir les quatre parties impliquées (Mauritanie comprise) n'a laissé aucun choix aux «pays neutres» que de s'impliquer activement à la recherche d'une solution mutuellement bénéfique. Enfin, il est à signaler que l'état du conflit empêche aujourd'hui le développement de la coopération intermaghrébine. Les frontières maroco-algériennes restent fermées, ce qui constitue un énorme blocage et une situation plus que préjudiciable au rayonnement économique d'une région capable de rivaliser avec les économies modernes. Un retard inacceptable quand on connaît le potentiel de développement cette région de l'Afrique du Nord.

Ahsene Saaid / Ag.

Soudan Le mouvement de contestation accentue la pression

Le mouvement de contestation au Soudan a accentué la pression, hier, en appelant à une «marche d'un million» de personnes pour réclamer un transfert rapide du pouvoir à une administration civile. «Nous appelons à une marche d'un million de personnes pour jeudi», a déclaré Ahmed al-Rabia, figure de l'Association des professionnels soudanais (SPA), fer de lance du mouvement déclenché le 19 décembre, qui a abouti à la destitution, le 11 avril, du président Omar El Béchir et qui réclame depuis, le départ du Conseil militaire de transition qui lui a succédé à la tête de l'Etat. Dans un communiqué, la SPA explique que l'objectif de la marche est d'appeler «à un pouvoir civil» au Soudan, réclamé par les manifestants qui campent en grand nombre devant le QG de l'armée à Khartoum depuis le 6 avril. Les dirigeants africains réunis, mardi au Caire, ont appelé à accorder davantage de temps aux parties soudanaises pour parvenir à une transition «pacifique et démocratique». Plusieurs pays africains ont ainsi appelé à une «transition pacifique et démocratique» d'ici trois mois au Soudan, un délai plus long que les 15 jours accordés.

Sri Lanka Nouvelles arrestations suite aux derniers attentats

Le Sri Lanka multipliait, hier, les arrestations dans sa traque de suspects liés aux attaques suicides qui ont fait près de 360 morts dans le pays. Lors de raids dans la nuit de mardi à mercredi, les forces de sécurité ont arrêté 18 nouvelles personnes, a annoncé la police. Elles viennent s'ajouter aux 40 précédemment interpellées. Le bilan des victimes s'est encore alourdi, passant de 320 à 359 morts, avec quelque 500 autres personnes blessées. Des kamikazes ont provoqué un carnage, dimanche, dans trois hôtels de luxe et trois églises, en pleine messe de Pâques, à Colombo et ailleurs dans le pays. Un projet d'attentat contre un quatrième hôtel de luxe de la capitale a échoué. Sur les huit sites d'explosions de bombes de dimanche, six - trois églises à Colombo, Negombo et Batticaloa ainsi que trois hôtels de luxe à Colombo - ont été frappés en début de matinée par des attentats suicides. Les deux autres sites en banlieue de Colombo, ont été touchés par des explosions ultérieures, en début d'après-midi, et sont le fait de suspects qui se sont suicidés pour échapper à l'arrestation. Le gouvernement de l'île d'Asie du Sud a annoncé, hier, que «neuf kamikazes» au total avaient péri au cours de cette journée. Huit ont été identifiés à ce stade mais leurs noms n'ont pas été révélés.

Libye La communauté internationale face à ses «responsabilités»

La crise politico-militaire en Libye aggravée par l'offensive lancée par les troupes de Khalifa Haftar, depuis le 4 avril en cours contre la capitale Tripoli, continue de susciter l'inquiétude aux plans interne et externe, insistant sur la responsabilité notamment de la communauté internationale, à imposer le respect de la légitimité politique dans le pays.

Après une vague de condamnation de ce qui est appelé «un coup d'état contre la légitimité», plusieurs dirigeants africains ont demandé, mardi, «l'arrêt immédiat et inconditionnel» des combats en Libye, à l'issue d'un sommet au Caire sous la houlette du chef de l'Etat égyptien, Abdel Fattah Al Sissi, président en exercice de l'Union africaine (UA). L'Egypte a organisé, mardi, au Caire deux sommets africains sur les crises actuelles au Soudan et en Libye. Sur la Libye, le but de la rencontre était de trouver «les moyens d'endiguer la crise et de relancer le processus politique», alors que des combats violents opposent depuis le 4 avril, les forces du gouvernement d'union nationale (GNA), reconnu par la communauté internationale, aux troupes de Khalifa Haftar aux portes de Tripoli, poussées à replier loin de la capitale. Les représentants de l'organisation panafricaine ont, notamment, insisté sur le «rôle fondamental et crucial de l'UA et de ses Etats membres dans la gestion de la crise actuelle en Libye», invitant l'émissaire de l'ONU, Ghassan Salamé, à «une coopération totale et en toute transparence». Ils ont également appelé la communauté internationale à «prendre ses responsabilités» dans la lutte contre le «trafic d'armes» et l'incursion de «terroristes», tout en évitant les «ingérences extérieures». D'autre part, le président du Conseil présidentiel du gouvernement d'union nationale libyen (GNA), Favez al-Sarraj, s'est dit, quant à lui, surpris que la France soutienne le général à la retraite Khalifa Haftar, auteur d'attaque contre Tripoli. Le ministre de l'Intérieur libyen, Fathi Bachagha, avait déjà publiquement accusé les autorités françaises de soutenir Haftar, des propos désormais relayés par le Premier ministre lui-même. Favez al-Sarraj a, dans le même contexte, relativisé le soutien apporté par le président américain Donald Trump, à Haftar. Toutefois, la France a réfuté les accusations «complètement infondées» de Tripoli et réaffirmé son soutien au «gouvernement légitime du Premier ministre Favez al-Sarraj, et à la médiation de l'ONU pour une solution politique inclusive en Libye», après l'offensive armée ayant fait au moins 264 morts parmi dont des civils et 1.266 blessés, selon un dernier bilan de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). En outre, depuis le début de ces combats, 35 000 civils ont fui les combats, d'après l'adjointe à l'émissaire de l'ONU en Libye, Maria do Valle Ribeiro. La coordinatrice humanitaire des Nations Unies en Libye, Maria Ribeiro, a déclaré, mardi, que l'organisation onusienne se préparait à l'accroissement des capacités de réaction dans le pays pour apporter assistance et protection aux civils libyens.

Aide d'urgence et prise en charge sanitaire

L'ONU a lancé un appel de fonds de 10,2 millions de dollars pour apporter une aide d'urgence dans le contexte des affrontements en cours. Le Fonds central d'intervention d'urgence des Nations unies (CERF) a octroyé 2 millions de dollars. En parallèle, les Nations Unies ont mis en place un système de réponse rapide pour fournir une assistance aux personnes dans le besoin, notamment celles qui sont déplacées. De son côté, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est en train de recruter des équipes médicales d'urgence spécialisées supplémentaires qui devraient être déployées dans les hôpitaux de la région de la capitale libyenne. Les médecins spécialistes de l'OMS qui ont déjà été déployés en première ligne il y a huit jours continuent d'aider les hôpitaux à effectuer des chirurgies complexes et mineures. L'ONU s'inquiète du sort des civils qui se trouvent coincés entre les affrontements mais aussi des migrants et réfugiés retenus dans des centres de détention près des zones de combat. La Libye compte actuellement environ 60 000 réfugiés, dont environ 6000 en détention. Plus de 3600 réfugiés et migrants seraient piégés dans des centres de détention exposés aux affrontements, ou dans des endroits où des combats pourraient être imminents, selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Mardi, plusieurs migrants ont été blessés dans une attaque visant un centre de détention à Gasr ben Ghachir, au sud de la capitale libyenne



Tripoli, ont annoncé plusieurs agences de l'ONU. Ce centre de détention de migrants, situé à une trentaine de kilomètres de la capitale, se trouve dans une zone contrôlée par les forces du maréchal Khalifa Haftar. Le bureau libyen de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a condamné sur Twitter des faits «inacceptables et inquiétants au centre de détention de Gasr ben Ghachir, où des migrants sans défense auraient été la cible de tirs aveugles». «Plusieurs d'entre eux ont été sérieusement blessés», affirme l'OIM. Le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) s'est également dit «très préoccupé par la situation à Gasr ben Ghachir où des réfugiés ont été blessés», sur son compte Twitter, évoquant une «situation tendue», sans plus de détails.

Des armements livrés à Khalifa Haftar sans factures

Le maréchal Khalifa Haftar, qui mène une offensive contre Tripoli, a reçu «gracieusement» des équipements militaires de la part des Emirats arabes unis, a révélé, hier, *Le Canard Enchaîné*, précisant que ce pays du Golfe et l'Arabie saoudite «ont le prix à la fois en dollars et en armements». Citant un rapport du Renseignement militaire français, l'hebdomadaire satyrique a précisé que les Emirats ont «gracieusement» offert à Haftar quatre hélicoptères d'attaque au sol, Mi-24 achetées en Biélorussie, une demi-douzaine d'avions légers américains AT-Avitractor, transformés pour l'attaque au sol, un bon nombre de blindés de transport de troupes Panther T-6, fabriqués en Inde par la société Minerva et plusieurs dizaines de blindés à roue Typhoon, une production du groupe canadien Streit, qui en avait naguère vendu 500 aux Emirats. Le journal a ajouté que Moscou, un autre fournisseur «complaisant» a récemment livré cinq hélicoptères Mi «flambant neufs». Concernant la position de la France sur ce qui se passe en Libye, *Le Canard Enchaîné* a indiqué que si le président Emmanuel Macron a démenti le soutien de la France à Haftar, mais le reproche du Premier ministre libyen, Favez al-Sarraj, poursuit-il, «ne l'empêche vraiment pas de dormir, et il n'éprouve aucune honte à figurer parmi les parains d'un va-t-en guerre». Pour le journal «c'est grâce à lui que la France se retrouve en brillante compagnie : l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et l'Egypte, trois excellents clients des marchands d'armes français». *Le Canard Enchaîné* rappelle que cette «malheureuse» Libye, que la guerre franco-britannique de 2011 «a transformé en paradis pour les terroristes de Daech et d'Al-Qaïda, hérite donc aujourd'hui, d'une guerre civile». Il estime, dans ce contexte, que les trois parains de Haftar «parient sur l'avenir en se montrant fort généreux», ajoutant que «s'ils espèrent le voir bientôt devenir le maître incontesté de l'ancien fief de Kadhafi, ils n'en lorgnent pas moins ses riches ressources pétrolières déjà tombées sous son contrôle».

Il y a entre 15 et 20 millions d'armes en Libye

Il y a entre 15 et 20 millions d'armes en Libye, dont la plupart est à l'ouest, a indiqué le président du Conseil présidentiel du gouvernement d'entente nationale (GNA) libyen Favez al-Sarraj, soulignant que ce qui se passe dans son pays est «une guerre de valeurs» pour défendre la démocratie contre l'instauration d'un régime militaire. «Il y a entre 15 et 20 millions d'armes dans le pays, la plupart à l'ouest car c'est là que la résistance à Mouammar al-Kadhafi a été la plus forte. Mais depuis trois ans, nous faisons des efforts considérables avec l'aide des Nations unies pour collecter les armes et intégrer ces milices dans une armée et une police nationales», a-t-il précisé dans une interview publiée mercredi par Libération. Il a ajouté qu'aujourd'hui, il y a dans Tripoli des groupes armés venus de Misrata [dont les brigades sont les plus puissantes de la région] et d'ailleurs, expliquant que «ce sont ces jeunes qui ont défait l'Etat islamique à Syrte en 2016». «Il ne faut pas se tromper : ce n'est pas une guerre contre le terrorisme, ce n'est pas non plus une guerre entre l'ouest et l'est de la Libye. C'est une guerre de valeurs : défendre la démocratie contre l'instauration d'un régime militaire», a-t-il souligné, soutenant que «le principal responsable de cette situation chaotique est Khalifa Haftar». Il a rappelé qu'il y a eu de nombreuses discussions politiques en France, en Italie et dans le Golfe, précisant que la dernière réunion à Abou Dhabi, le 28 février, était une «vraie opportunité» de trouver une solution politique. «Mais la décision de Haftar d'attaquer Tripoli a détruit ces efforts. C'est comme si Khalifa Haftar avait planté un couteau dans le dos du pays et de la communauté internationale», a-t-il regretté, l'accusant de «criminel de guerre» pour avoir bombardé «des écoles, des hôpitaux, des ambulances et même un entrepôt de livres scolaires». Il a dit, à cet effet, ne pas «vraiment» comprendre le silence de la communauté internationale alors que ces actes, a-t-il affirmé, «sont documentés». «Nous avons dû fermer les écoles pour protéger nos enfants des bombardements. Haftar devra être poursuivi pénalement pour ces crimes», a ajouté le chef du gouvernement d'entente nationale (GNA). Au sujet de la position de la France, Favez al-Sarraj a encore exprimé son étonnement de voir Paris ne pas dénoncer l'offensive de Haftar. «Pour la France, c'est vrai que nous sommes étonnés. En mars 2011, votre pays a, au nom de ses valeurs de liberté et de démocratie, empêché la destruction de Benghazi par Kadhafi», a-t-il dit au journaliste, se demandant pourquoi, «cette fois-ci, la France n'a-t-elle pas la même position». «Nous sommes surpris que la France ne soutienne pas notre gouvernement qui est démocratique, mais soutienne un dictateur. Les Libyens ne comprennent pas. Quand Emmanuel Macron m'a appelé le 8 avril, je l'ai prévenu qu'à Tripoli l'opinion générale était contre la France».

Ahsene Saaid / Ag.

Iran

Les sanctions américaines ne resteront pas «sans réponse», selon Ali Khamenei

L'intensification des sanctions américaines contre le pétrole iranien ne restera pas «sans réponse», a prévenu, ce mercredi, le guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei.

Les Etats-Unis «doivent savoir que leur mesure hostile ne restera pas sans réponse. La nation iranienne ne reste pas les bras croisés face à l'animosité», indique un message sur le compte Twitter de Khamenei, sans préciser la forme que pourrait prendre une telle «réponse». Le ministre iranien du Pétrole, Bijan Namdar Zanganeh, avait affirmé, mardi, que le «rêve américain» de réduire à «zéro» les exportations du pétrole iranien ne se réalisera «jamais» après la décision annoncée par Washington de ne pas accorder de dérogations aux importateurs du brut iranien ayant été jusque-là épargné par les sanctions. S'exprimant devant des parlementaires iraniens, le ministre du Pétrole a déclaré que les Etats-Unis ont commis une «grosse erreur» en politisant la question de l'exportation du pétrole ira-

nien et en l'utilisant comme une «arme» contre Téhéran, a rapporté le Réseau d'information iranien sur l'énergie pétrolière, affilié au ministère du Pétrole. «Nous allons déployer tous nos efforts pour briser les sanctions américaines», s'est engagé Zanganeh devant les députés iraniens. Lundi, la Maison-Blanche a annoncé que le président américain avait décidé que lorsqu'elles arriveront à expiration début mai, les dérogations accordées aux principaux importateurs du brut iranien, qui leur ont permis de passer outre aux sanctions imposées à l'Iran et de continuer à acheter du pétrole iranien, ne seront pas renouvelées. Face à «cette guerre économique agressive que les Etats-Unis ont déclaré à l'Iran (...) nous devons tous nous unir pour laisser derrière nous cette grave situation», a plaidé le ministre iranien.



Iles Salomon

Violences après la désignation du Premier ministre

L'élection de Manasseh Sogavare comme Premier ministre pour un 4^e mandat aux Iles Salomon a déclenché, ce mercredi, de violentes manifestations de protestation dans la capitale Honiara où la police antiémeute a été déployée, selon les médias. Des témoins ont fait état de désordres dans des quartiers de la ville, dont Chinatown, après la désignation par les députés de Sogavare pour ce 4^e mandat, un record. Les commerces et bureaux ont été fermés et les employés invités à rentrer chez eux. Police et responsables communautaires ont lancé des appels au calme. Après des élections générales début avril qui n'ont pas dégagé de majorité claire, Sogavare a reçu l'appui de 34 des 50 membres du Parlement lors d'un vote boycotté par l'opposition. Dans un communiqué, Sogavare a souhaité «assurer au pays que nous écoutons ce qui a été dit, ce n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd». Il s'agissait des premières élections dans l'archipel depuis le départ en 2017 d'une force régionale de maintien de la paix menée par l'Australie, intervenue après les violences d'avril 2006. Des dizaines de commerces avaient alors été saccagés et incendiés par des habitants protestant contre la désignation comme chef de gouvernement de Snyder Rini, qui avait dû démissionner. Le dernier mandat de Sogavare a pris fin de manière abrupte en 2017 après le refus du Parlement de lui accorder la confiance suite à des accusations non confirmées de dons du géant chinois des télécommunications Huawei. Les Iles Salomon comptent parmi les pays les plus pauvres du monde et seulement près de la moitié des quelque 500 000 habitants ont accès à l'électricité. Le pays dépend étroitement de l'aide étrangère. Indépendant de la Grande-Bretagne depuis 1978, il est régulièrement en proie à des tensions ethniques et des violences politiques.

Cameroun

8 morts dans une attaque de Boko Haram

Une attaque menée par des éléments du groupe terroriste Boko Haram dans la région camerounaise de l'Extrême-Nord, a fait huit morts, tous des civils, d'après des sources locales concordantes. L'incursion des terroristes a eu lieu dans la nuit de lundi à mardi à Blaram, une commune de l'arrondissement de Blangoua, frontalière du Nigeria. «Ils étaient plus de 50 terroristes qui ont surpris les villageois dans leur sommeil», a indiqué Abba Madé, un habitant du village. «Ils se sont divisés en deux : pendant qu'un groupe a pris pour cible une position de l'armée, installée non loin de la localité, un autre s'est dirigé vers le village», a-t-il ajouté. Les îles du lac Tchad constituent des bases arrière naturelles de Boko Haram. Selon les riverains, les assaillants sont venus massivement en provenance du Nigeria. «Ils sont venus à bord d'une embarcation parce que la localité donne directement sur le lac Tchad. Ils ont tiré des coups de feu qui ont créé une débandade générale. Et c'est dans la foulée que cinq personnes ont trouvé la mort», tandis que deux blessés ont succombé pendant leur évacuation, a précisé Madé. L'attaque a duré quelques heures et les assaillants ont également pillé des maisons. Les soldats du peloton de Blangoua venus en renfort ont finalement repoussé les ennemis, qui ont su profiter de l'enclavement de la zone constituée de forêts et de marécages. Le maire de Blangoua, Mahamat Abdoukarim, a indiqué que sa municipalité était la cible régulière de Boko Haram, déplorant que la presse n'en parlait pas toujours. Actif depuis 2014 dans l'Extrême-Nord camerounais, la région la plus touchée du pays, Boko Haram a tué plus de 2000 personnes.

Ahsene Saaid/Ag.

Nouvelle-Zélande

Le statut de résident permanent proposé aux familles des victimes de l'attentat

La Nouvelle-Zélande a ouvert, ce mercredi, une période de deux ans au cours de laquelle les familles des victimes de l'attentat commis dans des mosquées de Christchurch le 15 mars peuvent demander le statut de résident permanent. Cette catégorie spéciale de visa «reconnait l'impact de la tragédie sur la vie de ceux qui ont été les plus touchés, et vise à donner des certitudes» aux personnes n'ayant qu'un statut de résident temporaire, a précisé le ministère néo-zélandais de l'Immigration dans un communiqué. Les personnes vivant en Nouvelle-Zélande qui étaient présentes dans une des mosquées et les membres de leur

famille proche basés dans le pays peuvent prétendre au statut en question. La définition de la famille a été élargie pour inclure la famille du conjoint ou les grands-parents des personnes de moins de 25 ans. Le président de la Fédération des associations islamiques de Nouvelle-Zélande Mustafa Farouk a salué l'offre du ministère. «Nous sommes très heureux», a-t-il dit. «Certaines de ces personnes n'ont pas seulement perdu l'être aimé, mais aussi la personne qui assurait leur subsistance», a-t-il ajouté. Le 15 mars, un extrémiste australien Brenton Tarrant a ouvert le feu dans deux mosquées de la grande ville de l'île du Sud, tuant 50 fidèles

Burkina Faso

Merkel en visite de travail à Ouagadougou les 1^{er} et 2 mai

La chancelière allemande, Angela Merkel, effectuera les 1^{er} et 2 mai, une visite d'amitié et de travail à Ouagadougou dans le cadre du renforcement de la coopération entre les deux pays, a annoncé, mardi, la Présidence du Burkina Faso. Merkel s'entretiendra avec le président burkinabè, Roch Marc Christian Kaboré, avant de participer à un Sommet extraordinaire du G5-Sahel, a indiqué la direction de la communication de la Présidence du Faso, dans un communiqué relayé par des médias. Il s'agit de la première visite d'un chancelier allemand au Burkina Faso, a souligné la même source, précisant que le séjour d'Angela Merkel est destiné, notam-

ment à renforcer la coopération entre Ouagadougou et Berlin. «Cette coopération date du début des indépendances (1961) et se concentre aujourd'hui sur l'agriculture et la gestion des ressources naturelles, l'hydraulique urbaine et rurale, la décentralisation et le développement local, et enfin le genre comme domaines d'intervention prioritaires», relève le texte de la présidence. Selon la même source, au cours du Sommet du G5-Sahel, la chancelière allemande tiendra une séance de travail avec les cinq chefs d'Etat de l'Organisation sur la question de la lutte contre le terrorisme et l'opérationnalisation de cette force conjointe. «Les échanges vont également porter

sur la problématique du développement dans les pays du G5-Sahel qui affichent l'ambition de faire de cette région, un espace intégré de développement et de sécurité», ajoute le communiqué. Le président burkinabè, qui assure depuis le 5 février dernier, la présidence du G5-Sahel, a déjà été reçu à deux reprises par la chancelière allemande à Berlin, respectivement en mars 2017 et en février dernier. Début février dernier, le Burkina Faso a officiellement pris la présidence en exercice du G5 Sahel pour l'année 2019, à l'issue de la 5^e conférence des chefs d'Etat de cette institution qui regroupe le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Tchad et la Mauritanie.

Russie

Kim Jong-un espère un sommet «couronné de succès et utile» avec Poutine

Le dirigeant nord-coréen Kim Jong-un a dit, ce mercredi, espérer un sommet «couronné de succès et utile» avec le président russe Vladimir Poutine, après avoir franchi la frontière russe pour sa première rencontre avec le dirigeant russe. «J'espère que cette visite sera couronnée de succès et utile, et j'espère que je pourrai, lors de mes discussions avec le Président Poutine, évoquer de manière concrète le règlement de la situation sur la péninsule coréenne et le développement de nos relations bilatérales», a déclaré le dirigeant nord-coréen, interrogé par la télévision russe lors d'un arrêt de son train en route pour Vladivostok. Kim Jong-un est sorti de son train blindé avant de marcher sur un tapis rouge déroulé sur la plateforme de la gare, selon des images retransmises par la télévision russe. L'agence de presse nord-coréenne (KCNA) avait annoncé la semai-

née passée que Kim allait «prochainement effectuer une visite en Russie à l'invitation» du Président Poutine. Il s'agira du premier sommet entre les dirigeants des deux pays depuis que Kim Jong Il — le père de l'actuel dirigeant nord-coréen — a rencontré Dmitri Medvedev, l'actuel Premier ministre russe alors président, il y a huit ans. La Russie entretient de longue date des relations amicales avec Pyongyang et lui fournit, notamment, de l'aide alimentaire. Le Président Poutine avait exprimé déjà sa disponibilité pour une rencontre avec le leader nord-coréen. Sur le dossier de la dénucléarisation, Moscou avait toujours prôné un dialogue avec Pyongyang sur la base d'une feuille de route définie par la Chine et la Russie, exigeant la levée des sanctions internationales contre la Corée du Nord.

Santé

L'OMS sensibilise sur l'importance de la vaccination complète

Une campagne mondiale de sensibilisation à l'importance vitale de la vaccination complète tout au long de la vie a été lancée, hier, par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) sous le thème «Les vaccins, ça marche», à l'occasion de la Semaine mondiale de la vaccination.



Célébrée la dernière semaine d'avril, «La Semaine mondiale de la vaccination» vise à promouvoir l'utilisation des vaccins pour protéger de la maladie les personnes de tout âge», écrit l'OMS sur son site. L'OMS rappelle, à l'occasion, que la vaccination permet de sauver des millions de vies chaque année et est largement reconnue comme l'une des interventions sanitaires les plus efficaces et les moins coûteuses au monde. «Pourtant, on compte encore aujourd'hui dans le monde, près de 20 millions d'enfants qui ne sont pas vaccinés ou le sont insuffisamment», fait constater l'agence des Nations unies pour la santé, citée par des médias. Dans le cadre de la campagne 2019, l'OMS et ses partenaires visent à démontrer «la valeur des vaccins pour la santé des enfants, les communautés et le monde, à mettre en lumière la nécessité de faire fond sur les progrès accomplis en matière de vaccination pour combler les lacunes, y compris au moyen d'un investissement accru et à montrer que la vaccination systématique constitue le fondement de systèmes de santé solides et rési-

lients et de la couverture sanitaire universelle». Cette campagne «mettra à l'honneur des héros de la vaccination du monde entier, parents et membres de la communauté mais aussi agents de santé et innovateurs qui veillent à ce que nous soyons tous protégés par le pouvoir des vaccins», indique la même source. Pour l'organisation onusienne, en dépit de ces avancées, la progression vers toutes les cibles fixées pour l'élimination de maladies telles que la rougeole, la rubéole, et le tétanos maternel et néonatal, a pris du retard. «Au cours de ces deux dernières années, on a pu constater dans le monde de multiples flambées de rougeole, de diphtérie et de plusieurs autres maladies à prévention vaccinale. La plupart des enfants non vaccinés sont ceux qui vivent dans les communautés les plus pauvres, marginalisées et en proie à des conflits», souligne l'OMS. «Pour que chacun, où qu'il vive, puisse survivre et s'épanouir, les pays doivent intensifier leurs efforts afin que tout le monde profite des bienfaits vitaux des vaccins», insiste l'Organisation mondiale.

Yasmine Derbal / Ag.

Organisation internationale du travail

Les accidents du travail tuent chaque année 3 millions de travailleurs

Trois millions de travailleurs meurent chaque année à cause des accidents du travail et de maladies professionnelles, a déploré le directeur général de l'Organisation internationale du travail (OIT), Guy Ryder, dans son discours publié par l'organisation sur son site web. S'exprimant lors de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, tenue, mardi, dans la ville russe de Sochi, Ryder a annoncé, en plus de ces décès, 374 millions de travailleurs qui sont victimes d'accidents du travail non mortels, qualifiant la situation de «coût humain inacceptable». Le premier responsable de l'OIT a appelé tous les pays à ratifier les conventions relatives à la sécurité et à la santé au travail, insistant sur le fait qu'«il n'est pas moins nécessaire d'accorder la priorité à la sécurité et à la santé au travail aujourd'hui qu'en 1882 ou en 1919». Se référant au rapport de l'OIT, intitulé «Sécurité et santé au cœur de l'avenir du travail : Mettre à profit 100 ans d'expérience», lancé le 18 avril dernier, le directeur général de l'OIT a mis en garde contre les risques nouveaux, nés de la numérisation et des technologies telles que l'intelligence artificielle et les bio et nanotechnologies, attirant l'attention sur la santé mentale, notamment les risques psychosociaux liés au stress, et sur l'émergence de maladies non transmissibles. «Ce sont non seulement les conditions de travail qui ont évolué avec le temps, mais aussi la nature même des risques pour la

sécurité et la santé», a-t-il fait constater, en prévenant que «cette situation va se poursuivre à l'avenir. «Avec toutes les mutations technologiques, démographiques et environnementales qui façonnent un nouveau monde du travail, il est plus important que jamais d'anticiper les risques nouveaux et émergents pour la sécurité et la santé», a-t-il préconisé. Pour relever tous ces défis, il a recommandé d'adopter des stratégies de prévention efficaces en renforçant le rôle des gouvernements et des partenaires sociaux. Guy Ryder a expliqué aux délégués que près de la moitié des instruments de l'OIT concernent directement ou indirectement les questions de sécurité et de santé au travail, et que plus de 40 normes, étayées par plus de 40 recueils de directives pratiques, traitent spécifiquement de ce même sujet. «Ces instruments ont évolué au fil du temps, passant d'une approche très réductrice des risques spécifiques aux lieux de travail à une approche axée sur la prévention», a-t-il fait savoir. Le même responsable a, enfin, souligné que la sécurité et la santé au travail étaient indispensables à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies, en particulier l'objectif de développement durable (ODD-3), qui vise à permettre à tous de vivre en bonne santé et à promouvoir le bien-être de tous, et de l'ODD-8 relatif à la promotion du travail décent et d'une croissance économique soutenue, partagée et durable. Y. D.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de L'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

UNIVERSITE BLIDA 1

AVIS DE RECRUTEMENT

Au titre de l'année budgétaire 2019, pour le grade de maître assistant Classe B, Selon les filières suivantes :

Grade	Mode de recrutement	Condition de recrutement	Lieu d'affectation		Option	Poste budgétaire ouvert	Autre condition	
			Faculté ou Institut	Spécialité				
Maître assistant classe B	Sur titre	- Etre titulaire du diplôme de doctorat d'état ou de doctorat en Sciences ou d'un diplôme reconnu équivalent - Etre titulaire du diplôme reconnu équivalent	Faculté des Sciences	Mathématique	Mathématique (Toutes les spécialités)	03		
				Chimie	Chimie contrôle de qualité	01		
					Chimie pharmaceutique	01		
					Chimie théorique	01		
				Physique	Physique des Rayonnements	02		
	Physique des Matériaux	01						
	Concours sur titre	Le diplôme de magister obtenu dans le cadre du décret exécutif n° 98/254 doit avoir délivré au moins avec la mention « assez bien »	Institut d'Aéronautique et des études Spéciales	Institut Sciences Vétérinaires	Informatique	Informatique (Toutes les spécialités)	05	
					Télécommunication	Télécommunication	01	
					Mathématique	Mathématique (Toutes les spécialités)	01	
					Physique	Physique (Toutes les spécialités)	01	

Grade	Mode de recrutement	Condition de recrutement	Lieu d'affectation		Option	Poste budgétaire ouvert	Autre condition	
			Faculté ou Institut	Spécialité				
Maître assistant classe B	Concours sur titre	Le diplôme de magister obtenu dans le cadre du décret exécutif n° 98/254 doit avoir délivré au moins avec la mention « assez bien »	Faculté de Technologie	Génie Mécanique	Génie Mécanique	01		
				Electronique	Microélectronique	01		
				Energie renouvelable	Energies renouvelables	Photovoltaïque	01	
					Electrotechnique	Electrotechnique	01	
				Génie des procédés	Génie des procédés	02		
				Hydraulique	Sciences Hydrauliques	01		
					Hydraulique	Hydraulique	01	
				Génie Civil	Géomatériaux	01		
				Génie Electrique	Conversion d'énergie et entraînement électrique	03		
				Tronc Commun	Mathématique	Mathématiques (Toutes options)	02	

Constitution de dossier :

1. Demande manuscrite,
2. copie conforme à l'original de la carte d'identité nationale,
3. copie conforme à l'original du diplôme de Docteur ou d'un diplôme reconnu équivalent,
4. copie conforme à l'original du diplôme de Magister en précisant la mention,
5. copie conforme à l'original des certificats d'inscription en Doctorat,
6. Une copie de l'attestation justifiant la situation Vis-à-vis du service national conforme à l'original,
7. Fiche de renseignement à remplir par le candidat, à télécharger sur le site web de la direction générale de la fonction publique : (www.concours-fonction-publique.gov.dz).
8. Publications ou communications nationales ou internationales dans la spécialité,
9. L'expérience professionnelle acquise par le candidat, avant et après le diplôme de Magister dans le domaine de l'enseignement supérieur.

* Les candidats ayant la qualité de fonctionnaire doivent soumettre les pièces suivantes

- 1) Une demande de participation au concours à l'autorité ayant le pouvoir de nomination qui se prononcera par écrit sur la demande,
- 2) Joindre à la demande un engagement express de démission du grade d'origine en cas de passage avec succès au concours en question.

* Le candidat définitivement admis au concours, doit compléter son dossier par les pièces suivantes :

- Nationalité
- Extrait du casier judiciaire bulletin N° 03 en cours de validité.
- Extrait de naissance en cours de validité.
- deux certificats médicaux (médecine générale/ phthisiologie,) attestant de l'aptitude du Candidat à occuper l'emploi postulé.
- 02 photos d'identité.
- une fiche familiale pour les mariés.

* Les dossiers complets doivent être déposés au niveau des Facultés et Instituts de l'université de Blida-1, dans un délai de quinze 15 jours ouvrables à partir de la première publication dans les quotidiens nationaux.

• Les critères de sélection au concours sur titre si dessous énumérés selon l'ordre de priorité suivant :

- L'adéquation du profit de la formation du candidat avec les exigences du corps ou grade ouvert au concours ;
- La formation du niveau supérieur au titre ou diplôme exigé pour la participation au concours
- Les travaux et études réalisés, le cas échéant ;
- L'expérience professionnelle acquise par le candidat avant et après le diplôme de Magister dans le domaine de l'enseignement supérieur.
- La date d'obtention du diplôme,
- Les résultats de l'entretien avec le jury de sélection.

Voies de recours :

Les candidats non retenus, peuvent introduire un recours à Messieurs les Doyens et Directeurs d'Instituts de l'Université de BLIDA 1 – selon l'option.

Sudoku

1			9	2	5		4	7
	3							9
			3					
2	7	8		9				
	5			8				3
		4				9	1	
	9		5			8		
								2
6			1	2				

Codes

1	2	3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15			
				G	H			
16	17	18	19					
V	B	M	X					



6	5	7	1	1	7	6	3	5		1	7	8	7
5	9	10	7		11	5	10	11	7	9	12	2	10
	5		11	1	12	6	12	9	3	5	4	4	5
1	12	11	9	12	4		6	5	13	6	5	9	
12	10	8	2	10	5	4		6	12	7	11		8
5	9	12	6	5		3	14	4	7	10		8	7
15	5	1	7	10	10	5		12	11	2	4	5	6
11		12	4	5		11	2	10		15	7	6	15
	16	2			4		1		8	2	12	9	5
1	7	10		6	5	11	1	4	5	10	15	12	6
2	10		17	12	11	9	6	2	9	11		9	5
3	10	12	5	18	5		12	17	2		11	3	
4	5	10	9	5		1	18		12	18	12	15	5
5		8	5	6	3	4	5	5	10		11	5	9
	17	7	4		11	3	11	11	5	19		11	7

Pêle-mêle

- ACEREE
- ADROIT
- ARCHE
- ATROCE
- ATTIRE
- BARRE
- BLESSEE
- COMMERE
- DALLANT
- DEFLORE

- DICTION
- ECIMER
- HAMECON
- MENDIE
- PLANER
- REMORDS
- SHORT
- TIGREE
- TRACOIR

E	C	I	M	E	R	D	M
T	R	O	H	S	E	A	E
P	N	C	M	F	E	T	N
L	R	A	L	M	R	T	D
A	S	O	L	A	E	I	I
N	R	D	C	L	C	R	E
E	C	O	R	T	A	E	E
R	I	T	I	O	R	D	A
R	N	O	C	E	M	A	H
A	N	T	I	G	R	E	E
B	L	E	S	S	E	E	R

E	S	O	U	R	I	R	E
G	R	A	N	D	E	R	A
A	G	A	D	G	E	T	R
D	D	E	R	R	T	E	I
I	A	E	I	A	I	C	M
V	T	T	C	P	R	A	E
O	E	H	M	O	I	C	L
R	E	O	Y	N	R	H	B
C	P	A	O	A	U	C	
E	N	T	U	O	T	A	M
T	E	E	C	U	D	A	C

- ATOUT
- ATTACHE
- BLEMI
- CADUCEE
- CHIPIE
- CROYANT
- DATEE
- DECORUM
- DIVORCE
- ECROUE
- GADGET
- GRANDE
- MAINATE
- POMPIER
- REGRET
- RETIRER
- SOURIRE
- TARIR
- VIDAGE

Mots fléchés

RÉSUMÉ, RAPPEL FAITES AVEC SUCCÈS	OPPOSÉ À N.-N.-E. BOÎTES DE VOTANTS	BÉCOTS CERTAIN	SORTE DE REFUGE RÉDUIRE L'ARBRE	MAL ÉLEVÉE, GROSSIÈRE	CINÉMA FAMILIER SERVITEUR	DFL ON FT DFNFLVVF
				OPINION DONNÉE		
CROQUANT, CRAQUANT ADORATEUR D'IDOLE		PALPABLE TRÈS FATIGANTES		RISQUE, IMPREVU MICHES OU BACQUETTES		
PAS BEAUCOUP COULE FAMILIÈREMENT		FORMATION VÉGÉTALE FEMME DU PARADIS			P	FABRICANTS DE MEUBLES DE LUXE
			TROISIÈME PERSONNE	CAPABLES NE RIEN DÉVOILER		
PASSAGE SOUS LA MONTAGNE	PRÉVENIR EXPRIME LE REFUS				ÉLÉMENTS DU COUSCOUS	PERSONNES VIVANTES
				PARFUMÉE À L'ANIS		
GAIN DE TIRAGE BARAQUE DE FOIRE		QUITTENT ENTRAVER, PERTURBER				
			CEUX-LÀ	PRINCE DU PÉTROLE PAR ICI!		
PALMARÈS DE TUBES	SÉLÉNIUM CHANDAIL		SUPPORT DE GRAPPE		EST DONC COURAGEUX	
		ENFIN LA! S'EST TROUVÉE MAL (S'EST)		ACTES DE VOLTIGEUR EXTIRPA		
TOUR DE LA FORÊT SAOULÉ			ABRUTI PFRDU		ARTICLE COURANT NOUVELLES LACETS	RADINERIE
			PLANTE GRIMPANTE	CAUSA UN PRÉJUDICE ARME DE TAUREAU		
NOYAI	PAS CI ÉTABLIR UN LIEN		COUVRISS UN GÂTEAU DE SIROP (TU)			FRIPÉE PAR L'ÂGE V
				OCCITAN (LANGUE D') ENSEMBLE DES GENS		SOLEIL DIVINISÉ
O D'OHL À QUEL ENDROIT ?		RENDRE ÉTROIT DANS LA SALIÈRE				
	RÂPERONS, ELIMERONS AU LABO, PLUTONIUM				DIMINUTIF DE LADY VIDÉ PAR LE BUVEUR	
SURVEILLE OUTILS DF PLÂTRIER			GRANDE RUFLE		BOUCHE DE PIGEON	
						VAPEUR CONDENSÉE

Solutions

Mots codés

DECELE	RER	SEME
ETON	TELAN	SER
AUTOC	HATE	CSG
CURARE	MAFI	OSO
OCIN	RE	ARBRET
TRALE	ROSA	TRE
OEIL	RAV	TEC
NLEZ	ARDES	SCOR
PAL	ECASS	ANTS
REIL	ERS	LIE
US	NA	ADAPTE
D	PAT	UNIOS
RAMP	ERT	TC
EN	TU	LE
AB	RS	LIT
SS		

Mots fléchés

AS	SE	HS	SL
MEME	SP	EC	ULER
SON	N	S	IBUTA
DEL	I	R	ANTE
ARE	S	A	IMON
IM	TE	E	VEILLE
ET	R	E	N
EN	G	M	A
EN	C	E	INT
ES	E	C	R
NE	S	E	
OT	R	A	S
IN	E	S	AL
MON	A	E	TE
643	182	795	

Sudoku

186	925	347
437	816	529
529	734	186
278	391	654
951	468	273
364	257	918
792	543	861
815	679	432
643	182	795



NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police : **1548**
- Gendarmerie nationale : **1055**
- Sonelgaz : **3303**
- Alerte kidnapping : **104**
- Personnes en difficulté ou en détresse : **1527**
- SOS Sécurité : **112**
- SOS Santé : **115**

Urgences

- SAMU : **021 23 50 50**
- Police : **17**
- Protection civile : **14**
- Gendarmerie nationale : **021 96 42 22**
- Sapeurs-Pompiers : **021 71 14 14**
- Sûreté de la wilaya d'Alger : **021 73 00 73**
- Centre antipoison : **021 97 98 98**
- Centre des grands brûlés : **021 63 29 95**
- Institut Pasteur : **021 67 25 02**

Hôpitaux

- CHU Mustapha : **021 23 35 35**
- CHU Ait Idir : **021 97 98 00**
- CHU Ben Aknoun : **021 91 21 63**
- CHU Beni Messous : **021 93 15 50**
- CHU Kouba : **021 28 33 33**
- CHU Bab El Oued : **021 96 06 06**
- CHU Bologhine : **021 95 82 24**
- CHU El Kettar : **021 96 48 97**
- HCA Ain Naâdja : **021 54 05 05**
- Hopital Tixeraine : **021 55 01 10**
- Hopital Zéralda : **021 32 63 94**
- Centre Pierre et Marie Curie : **021 23 66 66**

Compagnies Aériennes

- Air Algérie : **021 74 24 28**
- Tassili Airlines : **021 50 98 58**
- Aigle Azur : **021 50 91 91**
- Air France : **021 98 04 04**

Dépannages

- Gaz : **021 68 44 00**
- Electricité : **021 68 55 00**
- Service des eaux : **021 67 50 30**

Radios

- Chaîne I : **021 21 48 37**
- Chaîne II : **021 69 11 70**
- Chaîne III : **021 48 15 15**
- Radio El Bahdja : **023 70 99 99**
- Jil FM : **021 69 27 27**
- ENRS : **021 69 34 03/06**

Services

- Algérie Télécom : **100**
- Serveur vocal chèques postaux : **1530**
- Seaal : **3394**
- Scouts musulmans algériens : **3033**
- Association algérienne de psychiatrie : **1512**
- Réclamations : **18**
- Renseignements / Réveil : **19**
- Télégramme : **13**

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr : **026 21 80 80**
- Hôtel El Aurassi : **021 74 82 52**
- Hôtel Hilton : **021 21 96 96**
- Hôtel Sheraton : **021 37 77 77**
- Hôtel Mercure : **021 24 59 70**
- Hôtel Ibis : **021 98 80 20**
- Hôtel Albert Premier : **021 73 65 06**
- Hôtel Safir : **0551 42 58 48**
- Hôtel El Riadh : **021 45 23 58**
- Hôtel Mazafran : **021 32 00 00**
- Hôtel AZ Zéralda : **023 32 55 89**
- Hôtel Oasis - Kouba : **021 77 04 04**
- Hôtel New Day - Kouba : **023 77 47 47**
- Hôtel Mouflon d'Or : **021 54 25 62**

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : **029 89 46 20**
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : **029 81 60 50**
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : **029 31 21 21**
- Hôtel Gourara - Timimoun : **049 90 26 27**
- Hôtel Touat - Adrar : **049 96 99 33**

Hôtels - Est

- Hôtel Antar - Béchar : **049 81 71 63**
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda : **035 53 39 04**
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda : **035 53 43 94**
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud : **0660 20 88 20**
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued : **032 11 89 02**

Hôtels - Ouest

- Hôtel Marriott - Constantine : **035 53 39 04**
- Hôtel Ibis - Constantine : **031 99 20 00**
- Hôtel Cirta - Constantine : **031 92 19 80**
- Hôtel Le Majestic - Annaba : **038 86 54 54**
- Hôtel El Mountazah - Annaba : **038 65 24 12**
- Hôtel El Hidhab - Sétif : **036 51 41 34**

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger : **021 50 91 91**
- Ahmed Ben Bella - Oran : **041 59 10 77**
- Mohamed Boudiaf - Constantine : **031 81 01 24**
- Rabah Bitat - Annaba : **038 52 01 59**
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : **023 77 01 10**
- 8 Mai 1945 - Sétif : **0651 88 73 66**

08h00 : Bonjour d'Algérie
09h30 : Hasna
10h00 : Clips Algériens
10h25 : Radjeli Chef
11h00 : La Semaine Eco
12h00 : Journal en français
12h25 : El Bayt El Kabir
13h35 : Djadate El Founoun

14h05 : Foussoul El Hayet
14h45 : Entre Parenthèses
16h20 : Black Jack
16h45 : Moughamarate
 El Moufatiche Tahar
17h15 : Djanet...
 le voyage du cœur
17h35 : Hasna

19h00 : Journal en français
19h25 : Sport week-end
20h00 : Journal en arabe
20h45 : Vestiges et Patrimoine
 «La région de Batna
 timgad l'africain»
21h15 : Serkadji
23h00 : Football : JSMB-ESS



20h00 : Section de recherches

Le lendemain de la fête d'anniversaire de Luna Massy, une adolescente est retrouvée morte, une balle en pleine tête. De nombreux jeunes gens étaient réunis dans la villa familiale sur les hauteurs de Nice pour les 15 ans de Luna. Quand Bernier, Rose et Lucas découvrent la véritable...



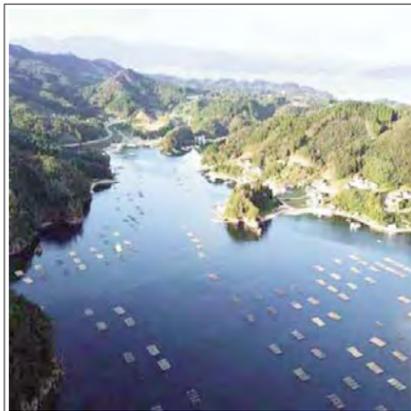
20h15 : Envoyé spécial

«Rougeole, l'alerte rouge !» Virus ultra-contagieux et potentiellement mortel, la rougeole est de retour dans le monde entier. L'OMS surveille le moindre foyer, dans la crainte d'une épidémie mondiale dévastatrice. En France, la rougeole est aujourd'hui...



19h55 : Terres extrêmes

La géographe Heidi Sevestre se rend au Japon pour étudier les dérèglements climatiques. Avec 127 millions d'habitants, dont l'essentiel est concentré sur les côtes, cet archipel isolé est à la merci des eaux. En 2011, un tsunami a entraîné la catastrophe...



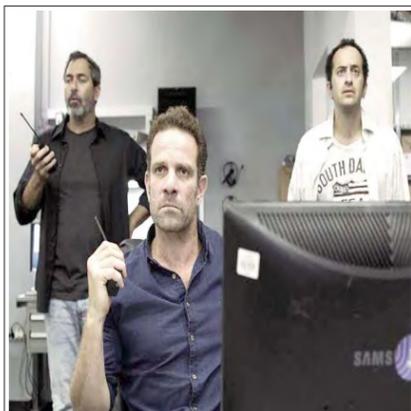
20h00 : 9-1-1

Les urgentistes gèrent du mieux qu'ils peuvent une situation de violence conjugale dont l'origine et le responsable ne semblent pas clairs. Buck entoure Abby de toute son affection pendant la période difficile qu'elle traverse. Chimney découvre que Bobby...



20h05 : False flag

Gafni annonce à Mali Marom, la ministre de l'Energie, que l'entreprise Eden Petroleum est détenue en secret par le gouvernement russe. De son côté, Eitan découvre qu'Amir et Anat ont été recrutés par Sayag, un ancien agent du Mossad présumé mort...



19h55 : Braquage à la suédoise

Un pêcheur retrouve les cassettes vides qui contiennent de nouveaux indices, précieux pour l'enquête de police. Craignant que leurs empreintes soient retrouvées, Cecilia et Jenny entreprennent d'enterrer l'argent dans la forêt. Krimmy et Olle comprennent...



20h00 : Harry Potter et le prince de sang-mêlé

Les maléfiques détraqueurs sèment chaos et désolation chez les sorciers et les moldus. Pour aider Harry à vaincre Voldemort, Dumbledore décide de manipuler Horace Slughorn, ancien professeur de Poudlard. Le directeur de l'école des sorciers sait que son ancien collègue détient...



19h30 : L'argent de la neige

L'industrie de la montagne est en plein essor dans le monde. Et cette expansion dépasse ses régions d'origine que sont les Alpes occidentales. Là, la croissance faiblit même et le nombre de skieurs stagne d'année en année. De la France à l'Autriche,...



Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites : **0776 88 22 38**

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja : **0795 22 65 77**

Handball

L'Algérien Haïouani conduit Sharjah au titre national

L'entraîneur algérien Sofiane Haïouani a mené la formation de Sharjah au titre de champion des Emirats arabes unis de handball, grâce à la victoire décrochée, mardi soir, face au Chabab Al Ahly (22-17) en match d'appui disputé à la salle Al Wasl de Dubaï.

Il s'agit du troisième titre de rang remporté par Sharjah, ce qui représente une première dans les annales du championnat émirati. Le club compte désormais 13 titres de champion à son palmarès. Un trophée qui lui permet également d'enlever le triplé cette saison après avoir remporté la Coupe des Emirats et la Supercoupe. Il a également remporté la médaille de bronze au 21^e Championnat d'Asie des clubs champions au Koweït pour la première fois dans l'histoire du club. Le technicien algérien sera devant un nouveau défi en tentant de mener son équipe à s'adjuger la Coupe du

Président, ultime trophée encore en jeu cette saison. Haïouani avait été désigné en octobre dernier Directeur des équipes nationales (DEN) de la Fédération algérienne de handball (FAHB), quelques mois après la piètre prestation du Sept national à la CAN-2018 au Gabon, conclue par une triste 6^e place, soit le plus mauvais résultat de l'Algérie dans l'histoire de ses participations au tournoi continental. Il a démissionné quelques semaines plus tard pour retourner à Sharjah qu'il avait déjà dirigée par le passé.

Bilel C.



13^e tournoi international Juniors de Tlemcen de tennis Trois Algériens passent au 2^e tour

Trois Algériens ont composté, mardi soir, leurs billets pour le second tour de la 13^e édition du tournoi international de tennis «Juniors» de Tlemcen, qui se dispute au Tennis club de Mansourah, du 21 au 27 avril courant. Il s'agit de Youcef Rihane, Samir Hamza Reguig et Ines Bekrar. Dans le tableau des garçons, Rihane, tête de série N 1, s'est imposé devant l'Espagnol Hernandez en deux sets (6-0,

6-3), alors que Hamza Reguig a dominé le Suisse Sami Ben Abdennabi (6-4, 6-4). Au second tour, Rihane et Hamza Reguig affronteront respectivement les Français Axel Garcia et l'Espagnol Max Alcalá Gurri, tête de série N 5. Chez les filles, Bekrar s'est imposée devant la Française Lea Bathellier (6-4, 6-4) et devra affronter la Nigérienne Barakat Oyinlomo Quadre, au 2^e tour. Quatre Algériens seront en lice

ce mercredi, à savoir : Mohamed Ali Abibsi, Aymen Abderrahmene Ali Moussa, Lynda Benkaddour et Bouchra Rehab Mebarki. L'Algérie prend part à ce tournoi avec 12 joueurs (5 garçons et 7 filles). Quelque 76 athlètes issus de 24 pays, prennent part à ce rendez-vous international. Il s'agit de l'Algérie (pays hôte), Tunisie, Maroc, Egypte, Espagne, Australie, France, Suède, Italie, Danemark,

Suisse, Roumanie, Belgique, Angleterre, Russie, Pologne, Finlande, Grèce, Burundi, Nigeria, Pays-Bas, Cameroun, Madagascar et Kenya. Les qualifications de ce tournoi classé en grade 2, se sont disputées les dimanche et lundi, alors que le tableau final a débuté mardi. Le juge arbitre algérien Hakim Fateh, dirige les tableaux simple et double. Amine Bessaad est le directeur du tournoi.

Rallye Touareg

Benhamiche dénonce l'organisation

Le président de la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM) Karim Benhamiche a dénoncé, mardi, à Alger, «la passivité» du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) devant l'organisation du Rallye Touareg par une entreprise privée, alors que celle-ci n'a même pas daigné passer par son instance, dont «l'autorisation» était pourtant «indispensable» pour le déroulement de cette compétition. «Le Rallye Touareg a été organisé par une entreprise étrangère, en collaboration avec l'ancien président par intérim de la FASM, Amine Benamar, qui avait signé l'autorisation d'organiser cette compétition juste avant la fin de son mandat, en février 2019», a commencé par expliquer Benhamiche, en conférence de presse à l'Institut national du travail à Draria. «Certes, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Urbanisme ainsi que le ministère de la Jeunesse et des Sports avaient donné leur accord pour l'organisation de ce Rallye», a reconnu l'actuel premier responsable de la FASM, mais considérant que son instance avait «elle aussi son mot à dire» dans cette affaire. Un droit de regard que Benhamiche a considéré «nécessaire pour le bien de la discipline», surtout que «Benamar a détourné des sponsors issus d'entreprises publiques» pour organiser le Rallye Touareg. Benhamiche s'est dit «scandalisé par l'attitude» de son prédécesseur à la tête de

l'instance, car ayant annoncé dernièrement qu'il se «contentera de procéder à la passation de consignes avec le nouveau bureau avant de s'en aller, sans avoir à donner la moindre explication concernant les importantes dettes cumulées, les anomalies dans le bilan financier de 2018, et le matériel pédagogique dérobé (...)». «C'est une chose que nous rejetons catégoriquement», a-t-il martelé devant les journalistes. Benhamiche est allé plus loin, en annonçant qu'il compte «porter l'affaire devant la justice» pour recouvrer les droits de son instance, ajoutant avoir «reçu l'accord du MJS» pour engager cette procédure. Par ailleurs, malgré les nombreux problèmes qui entravent la bonne marche de la FASM et son bon fonctionnement, Benhamiche a annoncé que «l'organisation du Rallye des Colombes est maintenue» pour cet été. Cette compétition, ouverte uniquement à la gent féminine se déroulera du 20 au 25 juin 2019, en 5 étapes, à travers les wilayas d'Alger, Béjaïa, Souk Ahras et M'Sila, avant de revenir sur Alger. «15 pays étrangers devraient participer au Rallye des Colombes», a-t-il précisé, en annonçant au passage que le Rallye International d'Algérie «Challenge Sahari» se déroulera du 19 octobre au 2 novembre 2019. Mais avant cela, la FASM organisera la compétition nationale de karting et de moto, les 26 et 27 avril courant à Laghouat.

Tournois WTA en Turquie

Inès Ibbou éliminée au 2^e tour

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou a été éliminée, mardi soir, d'un tournoi international féminin qui se déroule du 22 au 28 avril à Antalya (Turquie), après sa défaite par 2 sets à zéro contre la Belge Vicky Van De, au deuxième et dernier tour des qualifications. L'Algérienne de 20 ans, pourtant tête de série N.3 de ce tableau des qualifications, n'a pas tenu le rythme face à la jeune Belge, et s'est logiquement inclinée (6-4, 6-0). Ibbou, qui effectue son retour à la compétition après plusieurs semaines d'absence à cause d'une blessure et ce tournoi professionnel à 15.000 \$ n'est que son 2^e depuis sa guérison. Dans le précédent tournoi, disputé également à Antalya (15-21 avril), la championne d'Afrique de 2015 avait réussi à atteindre le tableau final, où elle fut éliminée au deuxième tour, après sa défaite par 2 sets à zéro contre la Belge Eliessa Van Langendonck. Ibbou est cependant toujours en lice dans le Tableau double, où elle a décidé de faire équipe avec la Française Kelia Le Bihan. Le tandem Franco-algérien a déjà remporté son premier match, en disposant mardi d'une paire russe, composée de Véronika Pepelyeva et Arina Solomatina (6-4, 6-1). Au prochain tour, prévu jeudi, Ibbou et Le Bihan seront opposées à un tandem Roumano-russe, composé de Mihaela Lorena Marculescu et Sofia Dimitrieva.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA D'EL OUED

DAIRA DE DJAMAA

COMMUNE DE DJAMAA

NIF : 098439285036501

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 09/2019

Conformément Aux articles 40,42 et 44 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Djamaa, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales portant :

Réalisation d'un Parc et d'une fourrière communale.

Les entreprises intéressées et titulaires d'un certificat de qualification (Activité principale construction) Catégorie 2 et plus sont invitées à retirer le cahier de charges auprès de la direction d'affaires financières et économiques dans la commune de djamaa contre paiement de : 4.000.00DA pour le cahier des charges ; les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offre ouvert avec exigence minimale N° : 09/2019 - Réalisation d'un Parc et d'une fourrière communale, Selon l'article 69 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature remplie, signée, cachetée et datée par le candidat.
- Déclaration de probité remplie, signée, cachetée et datée par le candidat
- Copie de statut pour les sociétés avec les modifications.
- Copie des documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, ou des soumissionnaires:
 - a/ Capacités professionnelles : d'un certificat de qualification Activité principale construction Catégorie 2 et plus.
 - b/ Capacités financières : Bilans des 03 dernières années approuvés par les services des impôts
 - c/ Capacités techniques : Liste des moyens humains et liste des moyens matériels et Références professionnelles de l'entreprise.

L'offre technique contient :

4. Déclaration à souscrire remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire
5. Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justification.
6. Le Cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite «lu et accepté».

L'offre financière contient :

4. Lettre de soumission remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
5. Le Bordereaux des prix unitaires remplie signée, cachetée par le soumissionnaire
6. Le Détail quantitatif et estimatif remplie signée, cachetée et datée par le soumissionnaire

La date limite de dépôt des offres est fixée à **vingt et un (21) jours** à compter de la date de la première parution du présent avis au BOMOP ou dans les quotidiens nationaux bureau du Secrétaire général la commune de Djamaa Entre **08h00 et 11h00**.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant (03) mois + délai de préparation des offres à partir de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des plis en séance publique au siège APC de Djamaa, bureau d'organisation et stimulation et affaires sociales et culturelles dans le jour du dépôt des offres à **11h30**, et cette annonce est une invitation.

Ligue 1 Mobilis - JS Kabylie

Dumas réussit son opération rajeunissement

A la faveur de leur victoire, dimanche dernier, face au MCO, les Kabyles auront consolidé leur deuxième place et profité du match nul de l'USMA pour voir l'écart réduit à trois points. En d'autres termes, le rêve de jouer le titre est toujours permis pour les Lions du Djurdjura pour peu qu'ils confirment lors des quatre derniers matchs de la saison.

La concurrence va être rude lorsqu'on sait que même le PAC, qui compte un match en moins, ne veut rien lâcher. Cependant, au-delà des calculs de fin de saison, il y a lieu de souligner que le parcours de la JSK est très positif par rapport à l'effectif jeune dont elle dispose. En effet, beaucoup se sont étonnés en voyant le coach Dumas opérer pas moins de six changements face au MCO, mais surtout en faisant confiance aux jeunes dans un match aussi décisif et déterminant pour la suite du parcours, en l'occurrence Aït Abdeslam et Renai. Les deux éléments qui ont très bien travaillé pendant la trêve ont mérité leur titularisation, mais surtout honoré la confiance de leur coach. Face au MCO, Dumas a opéré de grands changements qui ont touché les trois lignes.

En défense, Aït Abdeslam a été préféré à Belaïli, et dans l'axe, aussi, Tizi Bouali a joué aux côtés de Souyed, pour une première cette saison. En parlant du jeune arrière droit Aït

Abdeslam, on lui reconnaît avoir fourni une prestation positive. Malgré le danger permanent en défense, il a donné de l'assurance à son portier et apporté sa contribution même au milieu de terrain et en attaque. Aït Abdeslam, qui en est à sa première saison avec les seniors, a laissé une bonne impression chez ses responsables et promet de continuer sur sa lancée.

Au milieu de terrain et avec l'absence de pas moins de quatre joueurs, Oukaci et Benyoucef, écartés du groupe, et Belgherbi et Kabari, non convoqués, le coach Dumas a placé sa confiance en Renai. Ce dernier qui a montré durant la trêve qu'il était apte à tenir son rôle face au MCO, a réalisé une grande performance.

Ses qualités techniques et sa condition physique suffisamment soignée durant la trêve lui ont été deux atouts non négligeables, pour porter le danger dans le camp oranais. C'est aussi grâce à ses passes lumineuses que l'attaque a réussi à se libérer. Dumas est aussi satisfait de lui et compte le reconduire dans deux semaines



face au CSC. Face au MCO et au fil des minutes, nécessité était de donner du sang neuf au compartiment du milieu. C'est dans l'optique de préserver la supériorité que l'entraîneur Dumas a fait appel aux services de Fayçal Iratni à la place de Mohamed Benchaira, visiblement épuisé. Il a aussi incorporé Tafni à six minutes de la fin à la place de Renai, qui a res-

senti des douleurs. La rentrée de ces deux jeunes a permis à la JSK de préserver le score jusqu'au coup de sifflet final. Les jeunes ont une fois de plus montré qu'ils n'avaient rien à envier aux joueurs considérés comme cadres et mettent Dumas dans une situation confortable pour composer lors des quatre derniers matchs.

Bessa N.

Trucage de matches Huit joueurs suspendus à vie par la Fifa

Huit joueurs anciens et actifs ainsi qu'un agent de joueurs, des Caraïbes, d'Afrique et d'Asie ont été suspendus à vie par la Fifa pour tentatives de manipulation de matches «à des fins de paris», a annoncé, ce mercredi, la Fédération internationale de football. Karlon Murray et Keyeno Thomas (Trinité-et-Tobago), Hellings Mwakasungula (Malawi), Ibrahim Kargbo (Sierra Leone), Kudzanai Shaba (Zimbabwe), Séidath Tchomogo (Bénin), Leonel Duarte (Cuba) et Mohammad Salim Israfeel Kohistani (Afghanistan) ont été suspendus à vie de toute activité liée au football, au niveau national et international. Le défenseur kényan George Owino Audi a, lui, été suspendu pour dix ans et a écopé d'une amende de 15.000 CHF (13.162 EUR).

La Commission de discipline de la Fifa avait ouvert des procédures à la suite d'une vaste enquête portant sur plusieurs matches internationaux ayant fait l'objet de tentatives de manipulation à des fins de paris par le Singapourien Wilson Raj Perumal, impliqué dans plusieurs scandales de trucage de matches, a précisé la Fifa dans un communiqué. Cette enquête à grande échelle a été menée par le département Intégrité de la Fifa «sur plusieurs années, en étroite coopération avec les parties prenantes et autorités concernées», a ajouté l'instance basée à Zurich.

Championnat national amateur - ES Ben Aknoun Mana Hammoudi : «Nous assurerons notre accession à Larbaâ»



L'Etoile sportive de Ben Aknoun, actuel leader du Championnat national amateur de football (Groupe Centre) est «décidé à livrer un match héroïque» lors de la 30^e et dernière journée, qui le verra se déplacer chez son dauphin, le RC

Arbaâ, pour «assurer son accession» en Ligue 2 Mobilis, a indiqué l'entraîneur Mana Hammoudi. «Nous sommes prêts pour cette confrontation directe pour l'accession de mardi prochain.

Nous n'avons pas peur et nous ne craignons pas les coulisses. Bien au contraire, nous sommes décidés à livrer un match héroïque à Larbaâ pour assurer notre accession» a déclaré le coach de l'ESBA, juste après la victoire de son équipe contre le CRB Aïn Ouessara (2-0), lors de la 29^e et avant-dernière journée. Solide leader avec 63 points, l'ESBA n'aura besoin que d'un nul lors de la 30^e et dernière journée pour assurer son accession, alors que le RCA, Dauphin avec 62 unités, devra impérativement l'emporter pour espérer décrocher ce billet unique pour la Ligue 2. Un enjeu capital donc, qui devrait donner un caractère particulier à ce choc des titans, pour lequel l'entraîneur Hammoudi «espère un arbitre international», dont le statut et les compétences permettront de «bien gérer les chauds débats» à venir. Le coach de l'ESBA a souhaité également que «le RCA réserve un bon accueil» à son équipe et que malgré les gros enjeux, ce soit «le fair-play qui l'emporte» avant toute chose. «J'espère aussi que les conditions sécuritaires seront réunies, sur et en dehors du terrain, aussi bien pour notre équipe que pour ses supporters» a poursuivi Hammoudi, assurant «avoir entièrement confiance en les services de sécurité», qui selon lui devraient bien faire leur travail. L'ESBA compte parmi ses effectifs plusieurs joueurs chevronnés, ayant déjà côtoyé les championnats élites, comme Billel Attafen (ex-NA Hussein Dey et MC Alger), ainsi qu'Aymen Madi (ex-RC Kouba). Si l'ESBA parvient à arracher cette accession, ce sera une première historique pour ce prestigieux club de la capitale, fondé en 1935 et dont les couleurs officielles sont le rouge et le noir.

Amateur et inter-régions Une fin de saison sur fond de violence

Agressions, violence, vandalisme. Les dernières journées des Championnats amateur et inter-régions de football, marquées par l'enjeu de l'accession et du maintien, se sont déroulées dans un climat tendu. La bête immonde a commencé à frapper le samedi 13 avril lors du match ayant opposé le CRB Froha à l'Entente Sour Ghozlane, dans le cadre de la 29^e journée du Championnat inter-régions de football (Gr. Centre-Ouest). Juste après le deuxième but inscrit par l'équipe locale (57^e), le joueur de l'ESG, Boukhalfa Abdelkader, a agressé un dirigeant de Froha, ce qui a provoqué une mêlée générale. Les visiteurs ont regagné les vestiaires, refusant de reprendre le jeu alors que le score était de 2-0 en faveur du CRBF. Quelques jours plus tard, le verdict est tombé : la Ligue inter-régions de football (LIRF) a attribué le gain du match à Froha sur un score de 3-0. La commission de discipline de la LIRF a également décidé la défalcation de six points à Sour Ghozlane et de lui infliger une amende de 50.000 DA. Pas plus tard que lundi, la dernière journée de la division inter-régions a été marquée par des incidents regrettables : le match IRB Boumedfaâ-SC Aïn-Defla (Centre-Ouest) n'est pas allé à son terme alors que les deux équipes étaient à égalité (1-1). Suite au but égalisateur des visiteurs en première période, les supporters locaux ont envahi la pelouse, poussant l'arbitre Ibrir à arrêter le match après deux heures d'attente. Les échauffourées ont provoqué des blessés, notamment

chez les supporters d'Aïn Defla. Le SCAD, en lutte pour l'accession avec le CR Zaouia, est dans l'attente de la décision de la commission de discipline pour connaître son sort. Mardi, le choc des extrêmes entre l'AB Merouana et l'USM Khenchela, comptant pour la 29^e journée de la Division nationale amateur DNA (Gr. Est) a été arrêté à la 69^e minute pour envahissement de terrain, alors que les locaux menaient au score (1-0). Les incidents ont commencé peu après le but de Merouana, s'en est suivie une bagarre générale entre les joueurs des deux camps puis un envahissement de la pelouse. La DNA n'a pas encore livré tous ses secrets, à une journée de l'épilogue, que ce soit en tête ou en bas du classement, ce qui va donner lieu à une dernière journée palpitante. L'adrénaline sera à son summum avec, notamment, l'affiche décisive pour l'accession dans le groupe Centre entre le RC Arbaâ et l'ES Ben Aknoun, mardi prochain. Une situation qui a poussé l'entraîneur de l'ESBA, Hamoudi Manaâ, à demander que cette finale soit «sécurisée». «Le match doit être bien sécurisé, c'est une évidence. Nous avons entière confiance en notre Sûreté nationale. Nos relations avec nos homologues de Larbaâ sont excellentes. Nous nous attendons à un excellent accueil de leur part, comme ce fut le cas au match aller chez nous», a commenté Hamoudi Manaâ à l'issue de la victoire de son équipe face au CRB Aïn Oussera (2-0), mardi.

Coupe d'Algérie

La JSMB pour enfoncer le clou face à l'ESS revancharde

Le stade de l'Unité maghrébine abritera cet après-midi, à partir de 17h, le match retour de la deuxième demi-finale de la Coupe d'Algérie entre la JSM Béjaïa et l'ES Sétif.

Avant le tirage au sort des demi-finales de la Coupe d'Algérie, tout le monde souhaitait tomber sur la JSMB, l'équipe censée être la moins forte des quatre formations encore en lice. D'autant qu'elle s'était qualifiée à la surprise générale au tour précédent face à l'un des favoris de l'épreuve, le Paradou. Personne, encore moins les observateurs, ne pensait vraiment que les Béjaouis étaient capables de rééditer leur exploit des quarts de finales. On imaginait un peu le soulagement des Sétifiens quand ils ont tiré au sort la JSMB, évitant par la même le CRB et le CSC. Mais en football, et spécialement en Coupe il ne faut jamais se réjouir à l'avance et vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. L'Entente l'a vérifié à ses dépens lors du match aller en s'inclinant à domicile sur le score de deux buts à un. Un revers qui a plongé le club dans la crise sachant qu'il misait beaucoup sur la Coupe d'Algérie pour sauver sa saison. Les Sétifiens sont-ils déjà éliminés pour autant ? Encore une fois, il ne faut pas aller vite en besogne. Certes, la JSMB a fait un grand pas vers la finale, mais l'Entente est tout à fait capable de renverser la

vapeur. Dos au mur, Djabou et ses camarades y croient en tout cas. «Nos chances restent intactes et on peut se qualifier à Béjaïa. On doit réussir un grand match pour aller en finale», a déclaré néanmoins le coach des Sétifiens Nabil Neghiz. En effet, les Noir et Blanc dont le palmarès en Coupe d'Algérie n'est plus à présenter, doivent sortir le grand jeu pour espérer se qualifier à leur dixième finale de leur histoire. Les statistiques dans ce genre de confrontations est en leur défaveur, mais ils savent qu'ils ont les moyens de rattraper leur retard face à un adversaire qui leur est inférieur, du moins sur le papier. Tout dépend aussi de la réaction des Bougiotes, surtout qu'ils se trouvent dans une situation inédite pour eux. Pour une fois, ils seront dans la peau du favori. Comment vont-ils gérer leur avance ? D'habitude, ils se contentaient de défendre en évoluant en bloc sans aucune pression particulière. Cet après-midi, la donne change complètement pour eux et pour les supporters. La peur de gagner pourrait les inhiber, d'où l'importance d'un travail psychologique. «On a beaucoup insisté sur le mental et la concentration dans la



préparation de cette demi-finale retour. La qualification pour la finale se jouera chez nous et ce sera très compliqué face à un adversaire qui n'est plus à présenter. Avec notre victoire à l'aller, on a bien évidemment une chance et une occasion inouïe d'atteindre la finale. La vigilance et la concentration doivent être de mise du début jusqu'à la fin de la rencontre», insiste le coach bejaoui Bouakaz, conscient de la difficulté de la tâche qui attend ses poulains face aux redoutables attaquants qui sont les Djabou, Bouguelmouna et

autres Djahnit. Pour bien préparer ce rendez-vous, Bouakaz a mis plusieurs de ses cadres au repos la semaine dernière, en leur épargnant le match de championnat contre l'USMH. Aujourd'hui, tous les supporters de la JSMB seront derrière leur équipe qui est en passe de se qualifier à sa deuxième finale, après celle remportée en 2008 aux dépens du WA Tlemcen. Cette nouvelle génération de joueurs veut écrire sa propre page de gloire dans l'histoire du club de Yemma Gouraya. **Ali Nezioui**

CAF CC

Joli but d'Aribi avant de se faire expulser

Pour le match retour face à Al Hilal Oumdurman en quart de finale de la Coupe de la CAF, l'attaquant algérien Karim Aribi a inscrit un but et s'est fait expulser quelques minutes plus tard. L'ancien attaquant du DRBT a tout d'abord inscrit un joli but à la 35^e minute lorsqu'il a reçu un ballon en profondeur avant de dribbler un défenseur adverse d'un joli crochet et de fusiller le portier d'un tir avec son mauvais pied. Quelques minutes plus tard, Karim Aribi s'est fait expulser directement après avoir agressé un joueur sous les yeux des arbitres et des joueurs adverses (45'+5'). Il a donc laissé ses coéquipiers à 10 durant toute une mi-temps, mais son coéquipier Wajdi Kechrida a inscrit un second but à la 80^e minute, assurant la qualification aux demi-finales de l'Etoile du Sahel. Victoire 1-2 à Suez après un succès 3-1 en Tunisie. C'est son troisième but en trois matches pour Karim Aribi qui pourrait frapper à la porte de la sélection à deux mois de la CAN.

CAN-2019

L'Union africaine de radiodiffusion veut maintenir les droits de retransmission télévisée à un niveau abordable

L'Union africaine de radiodiffusion (UAR), détentrice des droits terrestres de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) veut maintenir à un «niveau abordable» les droits de retransmission télévisée, a affirmé, mardi, à Dakar, son directeur général, le Camerounais Grégoire Ndjanka. «L'UAR n'a pas pour vocation de faire augmenter les coûts de la commercialisation des droits de la CAN 2019 et 2021. Si nous avons décidé d'entrer dans la bataille, c'est pour faire maintenir les coûts à un niveau abordable. Nous ne sommes pas des commerçants», a-t-il précisé. Grégoire Ndjanka a révélé l'attribution à l'UAR de la commercialisation des droits de la CAN 2019 et 2021, par le comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF). Selon lui, l'UAR n'accordera pas les droits de retransmission de la CAN à des télévisions qui ne vont diffuser que cette compétition continentale. «Il faut faire la promotion du football, de tout le football. Je ne voudrais pas donner de droits aux gens qui se comporteraient en pirates. Ils viennent vous dire je veux la CAN et après la CAN c'est fini», a expliqué Ndjanka. Il a précisé que les noms des chaînes détenteurs des droits seront connus au plus tard le 30 avril. Il n'a pas toutefois révélé le montant des droits acquis par son organisme auprès de la CAF.

Récompense

Feghouli meilleur joueur de l'année du Galatasaray

Après une saison magnifique sous les couleurs de Galatasaray malgré des débuts compliqués, Sofiane Feghouli a reçu un très joli titre personnel. L'ancien joueur de West Ham a été désigné par le directeur du club meilleur joueur de la saison du club. Une performance pour le joueur âgé de 29 ans qui devance le Marocain Belhanda ou encore le Nigérian Unyukuru. Pour rappel, la presse turque a indiqué, hier matin, que les dirigeants de Galatasaray et à leur tête l'entraîneur Fatih Terim veulent que Feghouli reste avec l'équipe la saison prochaine.



Mahrez sur le banc lors du Derby mancunien ?

Les joueurs de Pep Guardiola se sont déplacés, hier soir, au stade d'Old Trafford pour affronter le rival de toujours, l'équipe des Red Devils pour le compte de la mise à jour de la 31^e journée de Premier League. Un derby mancunien très important à seulement trois journées de la fin du championnat anglais. Les Citizens (86 points, un match retard) devaient obligatoirement ramener les trois points pour prendre la tête du classement général devant Liverpool (88 points). L'international algérien de City, Riyad Mahrez, a été absent pour le coup d'envoi de cette grande confrontation anglaise. L'ancien attaquant des Foxes est considéré comme un remplaçant de luxe par le staff technique de Manchester City, il n'a toutefois pas été associé lors des derniers matches en compétition locale et européenne.



Hoffenheim

Belfodil dans le onze-type de la semaine

Le buteur algérien de Hoffenheim, Ishak Belfodil, fait partie du onze-type Whoscored du week-end des grands championnats européens. Une nouvelle consécration personnelle pour l'international algérien après avoir figuré dans l'équipe-type de la 30^e journée de la Bundesliga. L'avant-centre des Verts a obtenu la deuxième meilleure note (9,94) des 11 joueurs choisis par site spécialisé. L'attaquant de 27 ans est l'une des révélations du championnat allemand en cette deuxième partie de saison. Il a inscrit un doublé et offert une passe décisive face au Schalke 04.

Schalke 04

Bentaleb de nouveau écarté

L'international algérien du Schalke 04, Nabil Bentaleb, a une nouvelle fois été envoyé en équipe des moins de 23 ans comme cela a été indiqué par le club dans un court communiqué. La direction allemande n'a pas indiqué les raisons de cette sanction, mais selon la presse locale, il s'agit d'une réaction de la direction à la suite d'une absence à un cours d'allemand. Pour rappel, le milieu de terrain algérien a eu droit au même traitement, il y a cinq semaines, pour n'avoir pas assisté à un match des siens en Bundesliga pendant l'accouchement de sa femme. Il n'aura pas prévenu sa direction de son absence.

Vitesse Arnhem

Darfalou de retour, buteur face à l'Ajax



De retour à la compétition avec son club après avoir été écarté quelques semaines pour cause de blessure, Oussama Darfalou a fait son apparition et il a marqué face à l'Ajax. L'international algérien est entré à la 78^e minute et 4 minutes plus tard il a réussi à convertir un joli centre de son coéquipier Matavz pour inscrire le deuxième but de son équipe qui s'est finalement incliné sur un score lourd de 4-2 face au leader du championnat Ajax Amsterdam qui roule file droit vers le titre de champion. Pour rappel c'est le 7^e buts d'Oussama Darfalou cette saison avec Vitesse toutes compétitions confondues, lui qui est arrivé libre durant le mercato estival dernier en provenance de l'USM Alger.

Lutte contre la corruption

Les Kouninef placés sous mandat de dépôt

Les hommes d'affaires Kouninef, qui ont comparu, mardi après-midi, devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed, à Alger, pour être auditionnés dans le cadre d'affaires de corruption, ont été placés, hier, tôt le matin, sous mandat de dépôt.

«Les frères Kouninef ont été placés sous mandat de dépôt», a déclaré à la presse un de leurs avocats, M^e Cherif Chorfi.

Huit cadres du ministère de l'Industrie ont également comparu dans le cadre de cette affaire.

Les hommes d'affaires répondaient des chefs d'accusation de «non respect des engagements contractuels dans la réalisation de projets publics, trafic d'influence avec des fonctionnaires publics pour l'obtention de privilèges et détournement de fonciers et de concessions». Interpellés dans la journée du lundi par des éléments de la Gendarmerie nationale, les hommes d'affaires Kouninef avaient été auditionnés par la section de recherches qui poursuit ses enquêtes préliminaires à l'encontre de plusieurs hommes d'affaires dont certains interdits de sortie du territoire national pour leur implication présumée dans des affaires de corruption.



Ouyahia, Sellal et Tebboune cités dans l'affaire Kouninef

Avec l'ouverture de l'affaire des frères Kouninef par le tribunal de Sidi M'hamed à Alger, plusieurs têtes risquent de tomber. En effet, de hauts responsables ont été cités dans le cadre de cette affaire, à savoir Ahmed Ouyahia, Abdelmalek Sellal et Abdelmadjid Tebboune.

Il convient de rappeler que les frères Kouninef ont été placés, ce mercredi 24 avril 2019 (hier), en détention provisoire à la prison d'El Harrach. L'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a été convoqué, rappelés-le, pour comparaître devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed, tout comme l'actuel ministre des Finances, Mohamed Loukal.

Deux dossiers de poursuites contre Chakib Khelil et ses complices transmis à la Cour suprême

Deux dossiers de poursuites contre l'ancien ministre, Chakib Khelil, et ses complices ont été transmis à la Cour suprême pour «infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger», a indiqué, hier, un communiqué de la Cour suprême. «La conclusion de deux contrats par la compagnie Sonatrach avec deux entreprises étrangères en infraction à la loi», constitue le deuxième motif de poursuites, a ajouté la même source.

Ces mesures ont été prises conformément aux dispositions de l'article 573 du Code des procédures pénales, relatif au privilège de juridiction, a précisé le communiqué.



Energie

Rachid Hachichi prend ses fonctions de PDG de Sonatrach

Rachid Hachichi a pris, hier à Alger, ses fonctions de Président-directeur général du groupe Sonatrach, en remplacement de Abdelmoumen Ould Kaddour, démis la veille de ses fonctions. Présidant la cérémonie d'installation, le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, a indiqué que la désignation de Hachichi «s'inscrit dans la continuité de tout ce qui a été entrepris au niveau de Sonatrach». Hachichi a, pour sa part, adressé ses remerciements et exprimé sa gratitude aux autorités pour la confiance placée en sa personne, en le désignant à la tête de ce grand Groupe.

7^e Session extraordinaire de l'ALECSO Belaâbed à Nouakchott lundi prochain

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaâbed, prendra part, lundi prochain à Nouakchott (Mauritanie), aux travaux de la 7^e session extraordinaire de la Conférence générale de l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et la science (ALECSO), a indiqué, hier, un communiqué de son département ministériel. Belaâbed prendra part en qualité de président de la Commission nationale pour l'éducation, la culture et la science, à cette session extraordinaire consacrée à la désignation du nouveau directeur général de l'ALECSO, a précisé la même source.

Incarcération d'Issad Rebrab L'ambassade de France dément toute ingérence dans les affaires intérieures de l'Algérie

L'Ambassade de France en Algérie a démenti, hier, ce qu'elle qualifie d'«allégations» les informations rapportées par le site «Maghreb Intelligence», selon lesquelles elle aurait «pris attache avec le ministère des Affaires étrangères algérien pour lui demander des renseignements sur les éléments du dossier judiciaire de l'homme d'affaires, Issad Rebrab». Dans un communiqué parvenu à notre rédaction, la représentation diplomatique française à Alger, rappelle que «la France respecte la souveraineté de l'Algérie et celle de son peuple ami, qu'elle ne s'ingère pas dans ses affaires intérieures et qu'elle n'a aucune volonté de le faire».



Grève dans les télécommunications La justice la déclare illégale

La grève à laquelle a appelé la Fédération nationale des travailleurs de la poste, des télécommunications, des technologies et du numérique, a été déclarée illégale, selon l'arrêté du Tribunal de Dar El Beida saisi par Algérie Télécom, émis le 22 avril. L'entreprise publique a saisi le tribunal, le lundi 22 février, suite à un préavis de grève déposé par le syndicat, le dimanche 21 avril, pour une grève de trois jours, du 28 au 30 avril. Les revendications du syndicat sont «principalement salariales», selon la plainte dans laquelle Algérie Télécom a affirmé «déjà étudier ces revendications» et «travailler depuis un moment à les satisfaire en vue d'améliorer les conditions de travail et la situation des travailleurs dans le cadre de stratégies tracées à l'avance dans les limites de ses capacités». Algérie Télécom a accusé le syndicat de porter des «revendications irréalisables» et d'«exploiter la situation difficile que traverse le pays» (mouvement populaire contre le pouvoir). Le tribunal a ordonné au syndicat «d'arrêter la grève et à ne pas entraver les activités d'Algérie Télécom».

Lutte contre la criminalité Arrestation de 8 présumés auteurs de crimes et délits à Aïn Témouchent, El Oued et Tipasa

Huit présumés auteurs de différents crimes et délits ont été interpellés ces derniers jours dans les wilayas d'Aïn Témouchent, El Oued et de Tipaza, a indiqué, hier, la Gendarmerie nationale, annonçant également la saisie d'une quantité de kif traité et de psychotropes.

Trois personnes ont été arrêtées à Aïn-Temouchent en possession de psychotropes et de kif traité.

La première personne, âgée de 23 ans, a été arrêtée en possession de 20 comprimés de psychotropes, par les gendarmes de la Brigade d'El Amria lors d'une patrouille exécutée à hauteur de la cité Rouba Saïd de la localité, a précisé la même source. Deux autres personnes, âgées de 20 ans, ont été interpellées en possession de 102 g de kif traité, par les gendarmes de la section de sécurité et d'intervention du groupement territorial lors d'une patrouille exécutée à hauteur du village Beni Ghanem, commune de l'Emir Abdelkader, a-t-on ajouté. Dans la wilaya d'El Oued, une personne, âgée de 26 ans, qui voyageait à bord d'un autocar assurant la desserte El Oued-Alger, a été arrêtée dans la circonscription communale de Sidi Khelil par les gendarmes. Cette personne a été interpellée en possession de 130 comprimés psychotropes, a souligné la Gendarmerie nationale.

Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, un réseau national de trafic de drogue activant au niveau des wilayas du centre du pays, a été démantelé par les gendarmes du groupement territorial de Bou Ismaïl (Tipasa), selon la même source.

Quatre individus ont été arrêtés dans le cadre de cette opération et une quantité de 9,526 kg de kif traité a été saisie, a-t-on précisé. Des armes blanches, des téléphones portables, 68 comprimés psychotropes, un montant de 14.000 DA, et un véhicule touristique, utilisé dans le trafic de drogue, ont été également saisis.

Présidence Abdelhamid Melzi démis de ses fonctions

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a limogé, hier, Melzi Abdelhamid Directeur de la Résidence d'état du club des Pins.

Le PDG d'Algérie Télécom démis de ses fonctions

Le PDG d'Algérie Télécom a été démis de ses fonctions et remplacé par Benabdelouahab Mohamed Anouar selon la télévision public (ENTV).



L'ECHO
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

www.lechodalgerie-dz.com